

RAPPORT ANNUEL 2013



- 3 • Édito
- 4 • Historique
- 5 • La CAPI aujourd'hui
- 10 • Organisation et fonctionnement



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- 14 • Économie et enseignement supérieur

AMÉNAGEMENT

- 20 • Aménagement

HABITAT

- 24 • Habitat

POLITIQUES SOCIALES

- 30 • Petite Enfance
- 35 • Personnes âgées et accessibilité
- 36 • Politique de la ville

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- 40 • Développement durable
- 47 • Bâtiments

CULTURE

- 54 • Les équipements culturels
- 59 • Diffusion culturelle
- 64 • Action culturelle
- 68 • Aide à la création
- 72 • Amélioration de l'offre de services

SPORTS

- 76 • Les équipements sportifs
- 79 • Élargissement de l'offre
- 82 • Amélioration des équipements

DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ

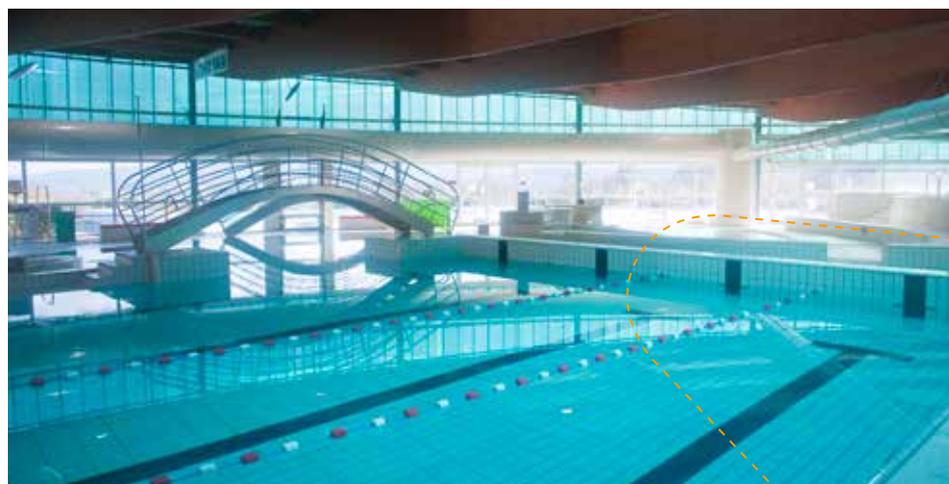
- 86 • Transport

INTER-TERRITORIALITÉ

- 92 • GPRA Nord-Isère Durable
- 95 • Autres gouvernances
- 98 • Plan Climat Énergie Territorial (PCET)

RÉSEAUX

- 102 • Éclairage public
- 105 • Voiries
- 108 • Eau et assainissement

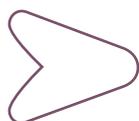


RESSOURCES

- 114 • Ressources humaines
- 118 • Prévention et sécurité
- 121 • Finances
- 125 • Administration générale
- 127 • Commande publique
- 129 • Systèmes d'information
- 131 • Moyens généraux
- 133 • Juridique, assurances et patrimoine
- 135 • Centre technique
- 137 • Communication
- 141 • Contrôle de gestion

MUTUALISATION

- 144 • Mutualisation
- 146 • Info Doc Archives



ÉDITO

Pour la quatrième année consécutive, la CAPI réalise son rapport d'activité qui permet de prendre connaissance des actions engagées par les services de l'Agglomération au cours de l'année.

2013 a de nouveau été une année pleine de projets pour la CAPI dans tous ses domaines de compétences. Au quotidien, l'Agglomération apporte de nombreux services aux habitants et aux entreprises. Qu'ils soient visibles ou non, ces services contribuent à améliorer la qualité de vie et à renforcer l'attractivité du territoire. C'est pourquoi la CAPI investit chaque année pour améliorer les voiries, l'éclairage, l'accessibilité des équipements, développer l'offre culturelle, etc.

L'inauguration en mai de la Station d'épuration du secteur de Bourgoin-Jallieu, après deux ans d'importants travaux de réhabilitation et d'extension, en est un bel exemple. Ces travaux ont constitué le plus gros investissement de la CAPI sur ce mandat (37 millions d'euros). Preuve que la CAPI a le souci d'offrir un service de qualité à ses usagers. En 2013, la coopération a été l'un des axes forts du travail des élus et des services de la CAPI :

- Coopération avec ses communes membres : l'engagement de notre collectivité en termes de mutualisation en est l'illustration. La CAPI a en effet formalisé et voté son schéma de mutualisation à l'unanimité fin mai 2013. Une démarche originale et bien anticipée pour la CAPI puisque les collectivités ont l'obligation d'adopter avant mars 2015 un « schéma de mutualisation des services entre l'intercommunalité et ses communes membres ». Autre action phare dans ce partenariat avec les communes : le vote à l'unanimité en juin du pacte fiscal et financier qui énonce les principes et les modalités du financement du projet de territoire et de la solidarité communautaire.
- Coopération avec les territoires voisins : on peut citer comme événement emblématique la signature en avril avec la Région Rhône-Alpes du protocole d'accord du GPRA Nord-Isère Durable, lancé par la CAPI avec les Vallons de la Tour ; ou bien encore la démarche initiée et portée par l'État sur les enjeux de développement du territoire autour de l'aéroport de Saint-Exupéry. Pour permettre une expression commune des territoires du Nord-Isère dans cette démarche, une entente entre sept intercommunalités voisines, dont la CAPI, a été constituée.

Pour conclure, je tiens à remercier tous ceux qui s'impliquent chaque jour avec l'ambition permanente d'offrir des services de proximité de qualité sur l'Agglomération : les vice-présidents, les conseillers communautaires et l'ensemble du personnel de la CAPI.

J'espère que ce rapport d'activité vous permettra ainsi de mieux connaître les missions de la CAPI et de vous rendre compte du travail accompli sur le territoire par les services.

Bonne lecture !

Le Président de la CAPI,
Conseiller Général,
Maire de Bourgoin-Jallieu

HISTORIQUE

L'HISTOIRE DE LA CAPI

L'histoire du territoire de la CAPI est complexe car son étendue et les institutions chargées de le gérer, ont été modifiées plusieurs fois.

CHRONOLOGIE

SAN

5 communes

Four,
L'Isle d'Abeau,
Saint-Quentin-Fallavier,
Vaulx-Milieu,
Villefontaine.

15 SEPT. 1984

En respect de la loi Rocard (1983), le SCANIDA est transformé en SAN (Syndicat d'Agglomération Nouvelle)

ENTRE 1999
ET 2006

L'État décide de mettre fin à l'OIN. Il propose que la Ville Nouvelle devienne une Communauté d'Agglomération. Mise en place du SATIN (syndicat d'études) pour préparer la mise en œuvre de l'agglomération.

CAPI

22 communes

Badinières,
Bourgoin-Jallieu,
Chézeneuve,
Crachier,
Domarin,
Éclose,
Four,
L'Isle d'Abeau,
La Verpillière,
Les Éparres,
Maubec,
Meyrié,
Nivolas-Vermelle,
Ruy-Montceau,
Satolas-et-Bonce,
Sérezin de la Tour,
Saint Alban de Roche,
Saint-Quentin-Fallavier,
Saint-Savin,
Succieu
Vaulx-Milieu,
Villefontaine

1^{ER} JANVIER 2007

M. le Préfet de l'Isère prononce la transformation/extension du SAN en Communauté d'Agglomération. Création de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère : la CAPI.

15 FÉVRIER 2007

Réunion du conseil communautaire pour élire le bureau et le président de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère. Jean-Pierre Augustin, maire de Domarin, est le premier président.

10 AVRIL 2008

À la suite des élections municipales en 2008, élection d'Alain Cottalorda, maire de Bourgoin-Jallieu, à la présidence.

29 AVRIL 2009

Fin de l'OIN (Opération d'Intérêt National) de la Ville Nouvelle

JANVIER 2010

La commune d'Éclose intègre la CAPI et porte ainsi l'agglomération à 21 communes.

JANVIER 2013

La commune de Succieu rejoint la CAPI et porte ainsi l'agglomération à 22 communes.

➤ LA CAPI AUJOURD'HUI



Espace privilégié au cœur de la Région Rhône-Alpes, profitant des synergies engendrées par les métropoles voisines (Lyon, Saint-Étienne, Vienne, Grenoble et Chambéry), la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) représente aujourd'hui **le deuxième pôle urbain et économique de l'Isère.**

La CAPI est pleinement intégrée à **la dynamique de la métropole lyonnaise**, dont elle constitue **le pôle de développement à l'est**. Le partenariat engagé depuis 2009, entre la CAPI, le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole et ViennAgglo s'est concrétisé en juin 2012 par **la création du Pôle Métropolitain. Nouvel espace de coopération**, le Pôle Métropolitain a pour ambition d'**adapter les politiques publiques aux territoires de vie des entreprises et des habitants** de la métropole lyonnaise.

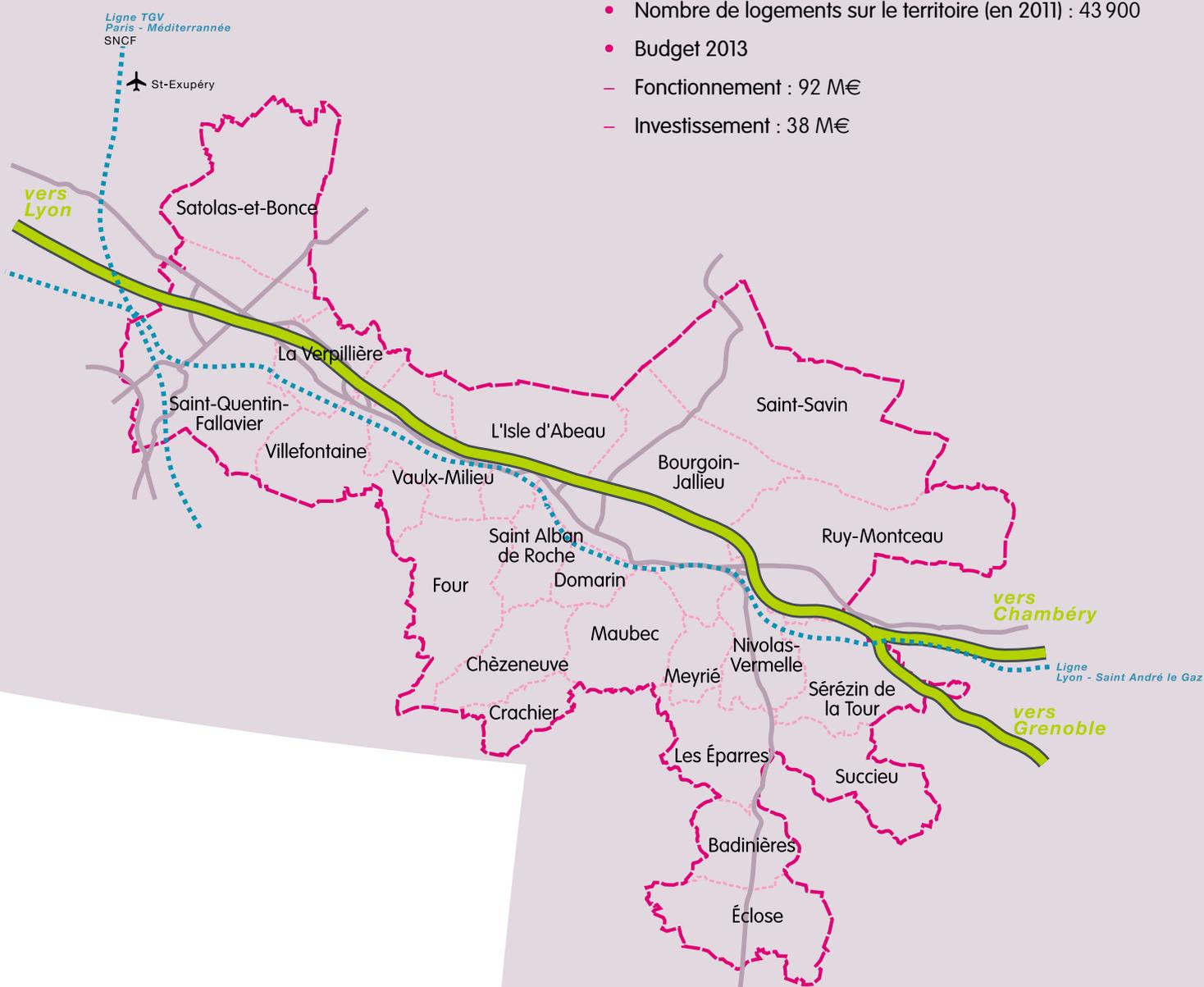
Au sein de ses **différents parcs d'activités**, la CAPI offre des **conditions d'accueil idéales** alliant accessibilité, qualité d'aménagement, bassin de main d'oeuvre qualifiée et services aux entreprises et aux salariés **pour favoriser l'implantation, le développement et l'innovation des grandes entreprises, comme des PME.**

La CAPI apporte une attention particulière à **la mise en place de services et d'équipements de proximité, améliorant le quotidien des habitants** : équipements culturels et sportifs, structures petite-enfance, réseau de transports en commun, etc. Elle a pour ambition de constituer **une « agglomération durable » et respectueuse de l'environnement**, pour assurer **une réelle qualité de vie** à l'ensemble de ses entreprises et de ses habitants.

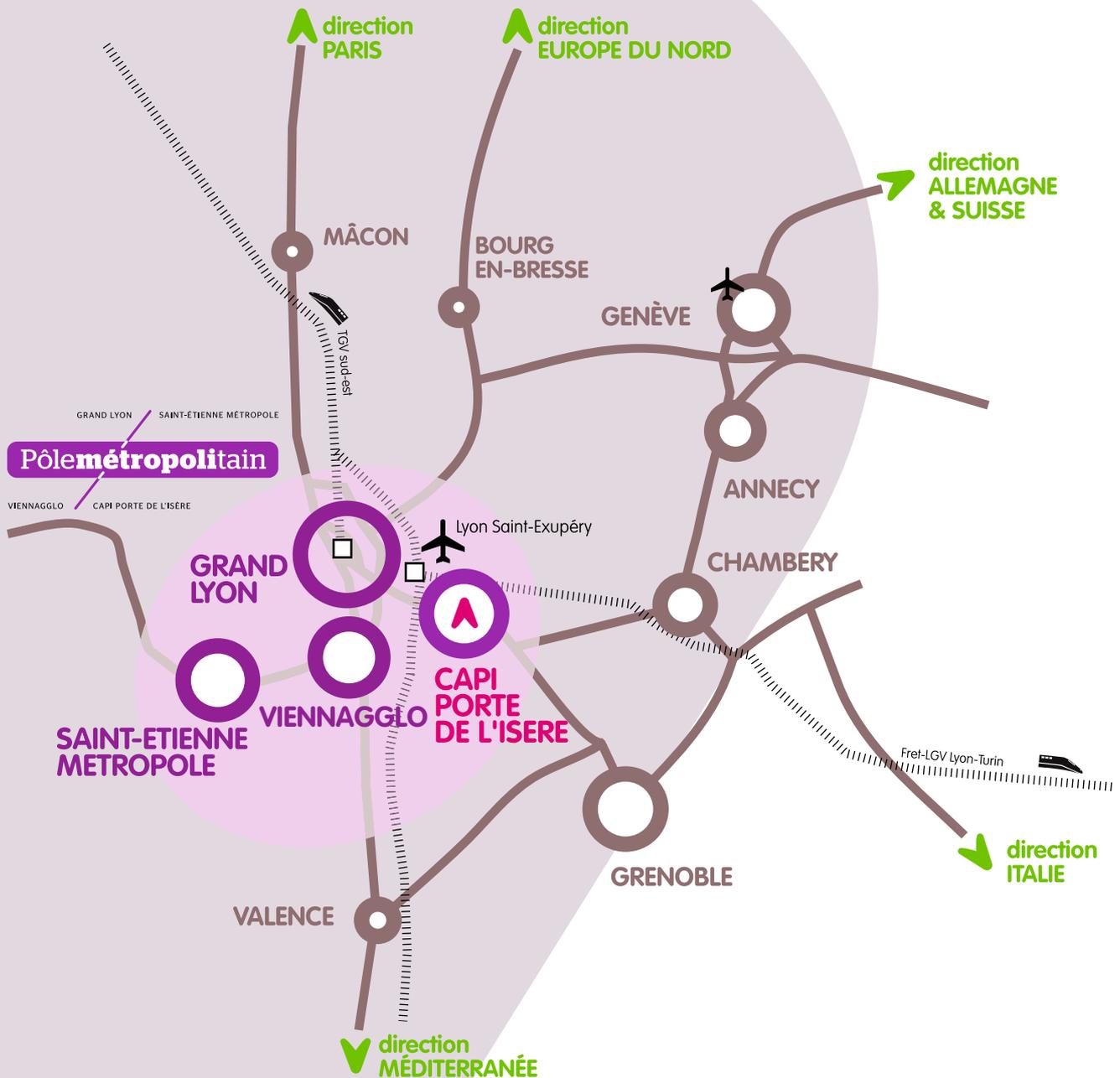
La CAPI en bref

- Date de création : 1^{er} Janvier 2007
- Président : Alain COTTALORDA
(maire de Bourgoin-Jallieu, Conseiller Général)
- Nombre d'élus communautaires : 111 (114 au 1^{er} janvier 2014)
- Nombre de communes : 22 (23 au 1^{er} janvier 2014)
- Superficie : 248,69 km²
- Nombre d'habitants : 101131 au 1^{er} janvier 2013
(multiplié par 2 en 30 ans),
29 % de la population a moins de 20 ans
- Nombre d'emplois : 46 000
(34 400 salariés dans le secteur privé)
- Nombre d'entreprises sur le territoire : environ 5 600
- Nombre de logements sur le territoire (en 2011) : 43 900
- Budget 2013
 - Fonctionnement : 92 M€
 - Investissement : 38 M€

> Les 22 communes de la CAPI



> La CAPI au sein de la métropole lyonnaise



La CAPI au quotidien

La CAPI s'investit dans l'offre d'un vaste éventail de services au quotidien et entend impulser ainsi une dynamique au territoire. L'accompagnement de sa population, de la petite enfance aux personnes âgées ou dépendantes, passe par la mise à disposition de toute une série de structures adaptées et réparties sur tout le territoire.

- 6 Piscines
- 1 Golf
- 10 Médiathèques et Bibliothèques
- 1 Conservatoire de Musique
- 2 Salles de spectacle (la Salle de L'Isle et le Théâtre du Vellein)
- 1 Scène de Musiques Actuelles (Les Abattoirs)
- 1 Réseau de transport (réseau RUBAN)
- 38 Structures Petite Enfance
- 1 Régie des eaux
- 5 Stations d'épuration
- 1 Centre d'hébergement pour personnes âgées
- Plus de 300 km de sentiers de randonnées
- 5 Espaces Naturels Sensibles
- 1 Réserve Naturelle Régionale

LES COMPÉTENCES

La CAPI exerce une douzaine de compétences en lieu et place des communes membres. Ces compétences relèvent de trois niveaux : les compétences obligatoires et les compétences optionnelles fixées par la loi Chevènement, et les compétences facultatives définies par les élus de la CAPI.

4 COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Développement économique :

- > Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires qui sont d'intérêt communautaire
- > Actions de développement économique d'intérêt communautaire.

Aménagement de l'espace communautaire :

- > Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- > Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- > Gestion des zones d'aménagement différé existantes ou à créer
- > Participation à un établissement public foncier ou à une structure équivalente
- > Représentation du territoire dans les structures partenariales de projet : Région urbaine de Lyon, aéroport Saint-Exupéry ...
- > Organisation des transports urbains.



Équilibre social de l'habitat :

- > Programme local de l'habitat et portage du comité local de l'habitat
- > Politique du logement d'intérêt communautaire
- > Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- > Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- > Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- > Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
- > Réalisation et gestion des aires pour les gens du voyage.

Politique de la Ville :

- > Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale d'intérêt communautaire
- > Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Les compétences optionnelles

4 compétences obligatoires

Les compétences facultatives

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire
- > Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- > Aménagement des sites propres pour les transports en commun
- > Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- > Action sociale d'intérêt communautaire.



LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie :

- > Collecte et traitement des déchets ménagers
- > Prise en charge d'opérations de maîtrise de l'énergie d'intérêt communautaire
- > Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores
- > Création et gestion des zones environnementales sensibles
- > Coordination des plans de prévention des risques des communes concernées.

Assainissement :

- > Construction, extension et gestion des unités de traitement
- > Construction et gestion des réseaux
- > Gestion des eaux pluviales : réseaux et équipements de surface
- > Contrôle des dispositifs d'assainissement non collectifs.

Eau :

- > Gestion de la ressource en eau
- > Distribution de l'eau
- > Gestion des bornes incendie (alimentation et matériel).

Éclairage public et feux tricolores :

- > Réalisation et gestion de tous les réseaux d'éclairage public et de tous les feux tricolores.

Sécurité incendie :

- > Participation au service départemental d'incendie et de secours.



ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

LA NOUVELLE GOUVERNANCE POLITIQUE

Quelle méthode ?

À mi-mandat, le Président Alain Cottalorda a souhaité faire évoluer le fonctionnement de l'exécutif. Suite au bureau du 25 novembre 2010, deux vice-présidents, Jean Papadopulo et Michel Rival, ont donc été missionnés afin de mener une réflexion sur les améliorations à apporter au niveau du bureau, des commissions et des délégations. Un groupe de travail a été mis en place : baptisé « GREB » (Groupe de réflexion d'évolution du bureau). Il était composé d'autres élus (Annick Arnold, Armand Bonnamy, Michel Guerin, Evelyne Michaud, Janine Rivoire et André Ziercher).

Un questionnaire a été adressé à l'ensemble du bureau communautaire pour recueillir leurs impressions, leurs souhaits, voir les améliorations à apporter...

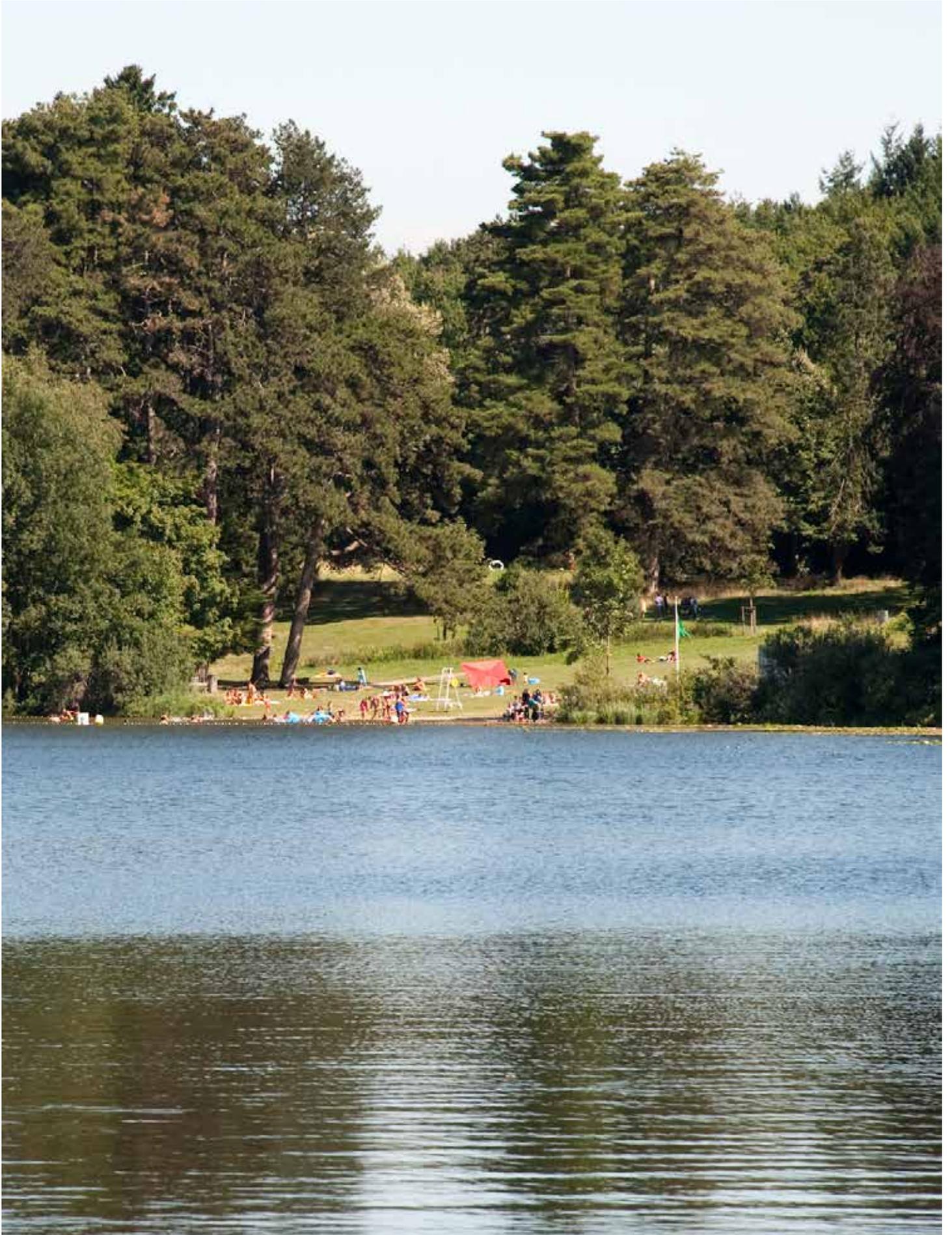
Pourquoi cette évolution ?

► Anticiper et préparer le prochain mandat : à la CAPI, il y a actuellement 30 vice-présidents. Ce qui permet notamment d'assurer la représentation en bureau de chaque commune. La loi de décembre 2010 entraîne une limitation de l'exécutif de la CAPI à 15 membres maximum pour environ 65 conseillers communautaires en 2014. Cette situation a donc amené les élus à réfléchir sur un nouveau mode organisationnel et essayer d'autres méthodes de fonctionnement pour préparer le prochain mandat.

► Procéder à des ajustements de délégations de vice-présidents pour mieux répondre aux enjeux de la fin de mandat : au bout de trois ans, certaines délégations devaient être revues en raison de l'émergence de nouveaux sujets, de la non couverture de certaines thématiques, de la charge de travail induite par certaines délégations et de l'évolution des modes de travail proposés.

Quelles propositions ?

| Instance | Commissions | Groupe Ad'hoc | Comité de suivi | Pôles | Comité transversal | Bureau communautaire |
|---|--|--|---|--|---|--|
| Fonctions, modalités de fonctionnement | <ul style="list-style-type: none"> ► Regroupe les représentants des communes ► Donne un avis en amont des décisions du conseil communautaire | <ul style="list-style-type: none"> ► En complément d'une commission ou d'un pôle, il peut être créé un groupe Ad'hoc pour un sujet et une durée délimitée dans le temps ► Il rend compte soit à la commission soit au bureau | <ul style="list-style-type: none"> ► Assure la transversalité nécessaire pour une politique publique par la mobilisation des autres vice présidents concernés ► Animé par le vice-président à laquelle cette thématique est rattachée ► Organe consultatif | <ul style="list-style-type: none"> ► Il regroupe les vice-présidents d'une même thématique afin de définir ensemble les politiques sectorielles et d'assurer la bonne cohérence des actions d'une même thématique ► Il est animé par un animateur de pôle ► Il est constitué 10 pôles thématiques | <ul style="list-style-type: none"> ► Est constitué par les animateurs de pôle et le président ► Examine les dossiers transversaux et donne des avis en amont des délibérations ► Prépare les éléments et rend compte au bureau | <ul style="list-style-type: none"> ► Représentation de l'exécutif et du conseil communautaire ► Regroupe les 30 vice-présidents ► Examine toutes les délibérations avant le conseil communautaire ► Décide sur des sujets de mise en oeuvre des décisions du Conseil Communautaire |
| Fréquence | Environ tous les mois ou deux mois suivant l'actualité | En fonction du thème et de la mission confiée | Environ 2 à 3 fois par an suivant les thématiques | Environ tous les mois | Tous les 15 jours | Tous les 15 jours |





Brigitte KARYTA

➤ Développement économique, relation aux entreprises, ZAE, schéma de développement commercial



Annick ARNOLD

➤ Pôles de compétitivité et d'excellence



Nicolas SIELANCZYK

➤ Économie sociale et solidaire



André ZIERCHER

➤ Enseignement supérieur



Favoriser l'implantation et le développement des activités et des entreprises, l'innovation et les filières d'excellence dans le but d'offrir des emplois aux populations locales et de renforcer l'attractivité du territoire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

➤ ÉCONOMIE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le service développement économique est chargé d'accompagner l'implantation et le développement des entreprises sur le territoire en leur proposant une offre de services ainsi que des infrastructures d'accueil (locaux, foncier...), de soutenir la création d'entreprises, d'accompagner le développement de l'innovation et des filières d'excellence et de promouvoir le territoire et ses domaines stratégiques.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 240 K€

69 K€

Investissement

696 K€



130 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 5 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|------|------|------|
| Nombre d'entreprises du territoire rencontrées | 6 | 67 | 91 |
| Nombre d'entreprises accompagnées | 6 | 40 | 48 |
| Nombre de sollicitations sur projets exogènes | 8 | 28 | 57 |
| Nombre de projets exogènes concrétisés | NC | 4 | 3 |
| Nombre de projets endogènes concrétisés | NC | NC | 5 |



57 demandes d'implantation
exogène

et 29 demandes d'implantation
endogène

60 000 €

C'est le montant des aides dédiées
à l'innovation

8 projets aidés depuis 2010
dans le cadre du FUI



AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La CAPI a pour rôle principal d'accompagner les entreprises endogènes au quotidien pour favoriser leur développement sur notre territoire. La CAPI joue le rôle d'interface / facilitateur et de porte d'entrée. Elle s'appuie ensuite sur un réseau de partenaires pour offrir des solutions complètes aux entreprises. Pour ce faire, elle assure :

- > l'accompagnement sur des besoins de la « Vie quotidienne » de l'entreprise : gestion de déchets, eau/rejets industriels, déplacements des salariés, environnement, fiscalité, éclairage, entretien espaces verts, énergies ... ;
- > le suivi dans les projets de développement ou de restructuration : recherche foncière ou immobilière, mise en relation avec des partenaires financiers, commerciaux, industriels... ;
- > des rencontres régulières avec les sociétés du territoire afin de connaître leurs problématiques et leurs activités.

La CAPI développe également un accompagnement pour encourager l'innovation. En 2013, la CAPI a soutenu financièrement deux entreprises (NANO H et Kerneos) engagées dans des projets collaboratifs labellisés par les pôles de compétitivité, dans le cadre des Appels à Projets Fonds Unique Interministériel (FUI) et suivi les six autres projets des entreprises lauréats des six FUI précédents.

En collaboration avec le Pôle Métropolitain, la CAPI participe au déploiement d'un dispositif d'aide pour les entreprises à forte croissance et fort potentiel (dispositif Pépites). En collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère, elle a repéré et rencontré des candidats éventuels.

La CAPI joue également un rôle pour accompagner l'implantation de nouvelles sociétés sur le territoire. En 2013, trois se sont par exemple installées sur notre territoire avec l'aide du service économique.

PROMOTION, PROSPECTION ET MARKETING TERRITORIAL

Par le biais de cette action, la CAPI promeut le territoire, ses filières d'excellence et son offre d'accueil en participant à des salons professionnels, en nouant des partenariats avec les acteurs économiques locaux et en organisant des événements permettant la promotion du territoire (invitation des agents immobiliers, investisseurs...).

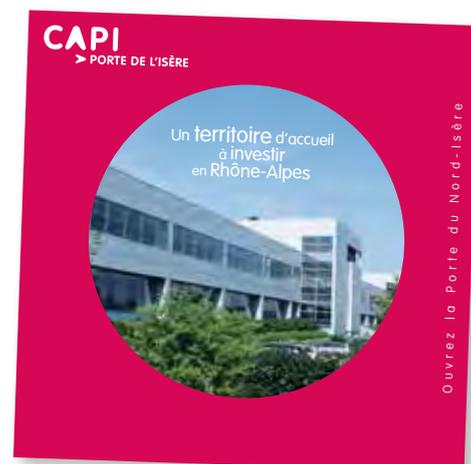
En 2013, le service économique a conduit différentes actions de communication / marketing :

- > les contacts sur des salons d'immobilier d'entreprises SIMI, MIPIM et des salons thématiques : commerce (SIEC, MAPIC), logistique (SITL), construction (BATIMAT)... ;
- > conception des outils de marketing et élaboration des plans de diffusion : publi-reportage sur la politique d'innovation de la CAPI dans une revue d'innovation, plaquette « Investir la CAPI », numéro spécial CAPI de Bref Rhône-Alpes...

La CAPI conduit des partenariats pour promouvoir le territoire et prospecter de nouveaux projets avec les agences de développement économique de l'Isère et de la région lyonnaise (AEPI, ADERLY).

Participation à 6 salons

31 contacts qualifiés
lors de ces salons



19 dossiers présentés en comité d'engagement économique



STRATÉGIE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES (SAE)

La CAPI a pour but de mieux accueillir de nouvelles entreprises et permettre aux entreprises existantes de se développer sur son territoire. Pour ce faire, elle conduit, depuis 2012 une stratégie d'accueil des entreprises afin de construire, adapter et rendre lisible son offre foncière et immobilière en lien avec la direction de l'aménagement et son aménageur SARA.

En 2013, la CAPI a conduit une étude de faisabilité pour la mise en place de la signalétique (externe et interne) des ZAE communautaires : détermination du type de mobilier et élaboration du schéma d'implantation en lien avec les communes. Le déploiement de ce mobilier urbain se fera sur 2014-2015.

La CAPI a décliné sa SAE dans la programmation de son offre sur plusieurs zones d'activités économiques (Parc Technologique Porte de l'Isère, Maladière, ZAE à l'Est de Bourgoin-Jallieu) pour mieux orienter la prospection et la commercialisation des fonciers. Elle a élaboré une charte fixant des standards de qualité par typologie de zones. En partenariat avec SARA, elle a avancé sur la concrétisation du pôle de services dédié aux chauffeurs poids lourds de la zone de Chesnes : choix du terrain, définition du programme, étude du coût d'aménagement et du mode de gestion. Le service économique a également engagé une réflexion concernant la vidéosurveillance sur des points stratégiques du parc de Chesnes (étude du lieu, financement, mode de gestion). Un travail étroit avec SARA Aménagement a permis de lancer un Appel à Projet concernant l'implantation d'une plateforme logistique exemplaire (en termes de développement durable, emploi) sur Campanos (Saint-Quentin-Fallavier) et de choisir un lauréat. 10 comités d'engagement économique (instance validant la vente des terrains commercialisés par SARA) se sont déroulés et ont permis de valider ou non la vente de foncier maîtrisé par SARA.

En 2013, la CAPI a également poursuivi la déclinaison de la SAE dans un schéma de développement commercial. Des données statistiques sur les habitudes de consommation des ménages ont été exploitées dans le but d'élaborer une stratégie dans ce domaine.

ANIMATION ÉCONOMIQUE

La CAPI a mis en place différentes formes d'animations économiques qui favorisent le dialogue entre la CAPI et les entreprises ou leurs représentants et une meilleure connaissance du tissu local :

- > Jazz au golf, petits déjeuners d'entreprises, invitation d'acteurs économiques au concert organisé par Emmanuel Krivine ; au global, ce sont 73 entreprises et professionnels mobilisés. Différents thèmes ont été évoqués : le Plan de Déplacements Inter-Entreprises, la vie quotidienne des entreprises, la sécurité, les fonciers à commercialiser... ;
- > des points réguliers avec les acteurs économiques locaux (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), Pôle Emploi, Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère...) et les communes de la CAPI ont été faits ;
- > une convention de partenariat a été conclue avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère pour optimiser nos moyens respectifs et faire converger nos projets et actions sur cinq axes de développement économique ;
- > mobilisation des entreprises lors de la Conférence Économique Métropolitaine.

3 petits déjeuners d'entreprises



PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ, D'EXCELLENCE, FILIÈRES CLÉS

D'une part, la CAPI a pour objectif de promouvoir et de consolider les deux filières d'excellence de son territoire (logistique et construction durable). D'autre part, en soutenant l'action des pôles de compétitivité, la CAPI favorise sur son territoire le rapprochement entre la recherche, l'innovation et le monde industriel, de la grande entreprise à la PME.

Dans le cadre des pôles de compétitivité, en 2013, la CAPI a :

- > confirmé son engagement envers les pôles de compétitivité Techtera & Tenerdis en signant les contrats de performance indiquant la feuille de route pour 2013 à 2017 ;
- > été signataire de deux opérations développées pour le pôle de compétitivité Minalogic (Easytech et Ambition logicielle).

Concernant les pôles d'excellence, le service économique a consolidé ses partenariats avec les acteurs des deux filières d'excellence logistique et construction durable (Pôle Innovation Constructive (PIC), Pôle d'Intelligence Logistique Europe du Sud (Pil'es) et les Grands Ateliers notamment).

Par ailleurs, le service économique rédige actuellement une feuille de route sur ces deux filières afin d'indiquer les actions stratégiques à mener et les objectifs à atteindre pour les acteurs de ces filières dans les années à venir.

8 projets aidés depuis 2010
dans le cadre du FUI



61 entreprises aidées
dans la cadre du soutien
à la création d'entreprises

SOUTIEN À LA CRÉATION D'ENTREPRISES

La CAPI soutient le renouvellement de son tissu économique, via différentes actions complémentaires à celles conduites par les chambres consulaires et les autres acteurs de l'accompagnement des créateurs/repreneurs d'entreprises. L'objectif de la CAPI est de veiller à l'existence d'une offre de services complète et adaptée aux besoins des créateurs/repreneurs d'entreprises.

En 2013, la CAPI a veillé à maintenir cet objectif par le biais de deux axes de travail :

- > financement des structures d'accompagnement des créateurs/repreneurs : Association pour le Droit à l'initiative Économique (ADIE), Réseau Entreprendre Isère (REI), Nord-Isère Initiative ;
- > participation à la mise en place de la démarche CREAMIL (dispositif régional ayant pour vocation de simplifier les démarches de création d'entreprise) à l'échelle de trois Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA) : Isère Porte des Alpes, Vals du Dauphiné et Boucle du Rhône en Dauphiné.



500 participants au festival
solidaire

4 jours de formation suivis

3 groupes de travail dédiés
à l'économie de proximité

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

La CAPI s'est fixée deux objectifs concernant ce thème à savoir soutenir un secteur reconnu comme un axe de développement (au niveau national, régional, et local) et développer des emplois locaux, non « délocalisables » et créateurs de lien social.

En 2012, la CAPI a participé à la création d'un appel à projet destiné à soutenir « l'émergence et la consolidation de projets ESS ». Au regard du succès, un 2^e appel à projet a été lancé en 2013 : six dossiers ont été déposés sur la CAPI et trois entreprises ont été récompensées : il s'agit du Troqu-Et numérique, de « A 2 et plus entreprendre », et de Synergie humanitaire.

La CAPI a apporté son soutien à des actions de communication dans le domaine de l'ESS via :

- > l'organisation du festival solidaire du 16 novembre 2013 à Bourgoin-Jallieu ;
- > le lancement du portail collaboratif dédié aux structures de l'ESS courant 2013.

Concernant l'économie de proximité, la CAPI a candidaté et a été sélectionnée pour un cycle formation – action sur ce thème, réalisé en 2013. En parallèle, des groupes de travail ont été organisés pour faire émerger des projets structurants. Trois projets sont aujourd'hui identifiés : création d'un outil de transformation viande blanche, création d'un incubateur d'idées et processus de créativité, et enfin un projet de développement des usages numériques.



BIENNALE DE L'ÉCO-CONSTRUCTION NORD-ISÈRE

La 2^e édition de la Biennale de l'éco-construction Nord-Isère a pour ambition de renforcer l'activité économique du territoire dans cette filière. Elle a été organisée par la CAPI pour le compte d'un collectif de partenaires économiques et institutionnels, avec le soutien financier des CDDRA Isère Porte des Alpes et Vals du Dauphiné, de la Région Rhône-Alpes, du Pôle Métropolitain.

En 2013, cette manifestation ciblait les professionnels de cette filière et a eu lieu les 28 et 29 novembre à la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère avec au programme : convention d'affaires, bourse d'opportunités, tables rondes et conférences pour favoriser les collaborations et la diffusion d'innovations. Ce sont plus de 400 rendez-vous professionnels organisés et une centaine d'artisans, TPE, PME, industriels, promoteurs ou aménageurs, organismes de recherche et formation qui ont participé aux tables rondes. La seconde partie, qui a concerné le grand public aux Grands Ateliers les 25 et 26 janvier 2014, a été une réussite (plus de 1000 visiteurs).

300 participants à la Biennale

5 tables rondes





➤ Aménagement opérationnel (P.C., PLU, créations de ZAC, suivi SPLA, transfert des ZAC, suivi OIN)

Raymond FEYSSAGUET



➤ Stratégies foncières – Gestion des risques

Armand BONNAMY



➤ Schéma d'aménagement

Janine RIVOIRE



Structurer durablement les territoires en valorisant les espaces et en garantissant l'accès pour tous aux services.

AMÉNAGEMENT

➤ AMÉNAGEMENT

La CAPI est chargée de veiller au développement et à l'aménagement harmonieux du territoire, en lien avec l'État, la Région, le Pôle Métropolitain, le département de l'Isère et les intercommunalités limitrophes. Pour cela, la direction :

- > prend en charge la partie amont de l'aménagement opérationnel (stratégies d'aménagement et stratégie foncière)
- > pilote la conception et la mise en œuvre des opérations d'aménagement de compétence communautaire (ZAC, ZAE, projets ANRU...)
- > contrôle l'action de SARA d'un point de vue opérationnel, administratif et financier.



MOYENS



Moyens financiers (ANRU compris)



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 12 ETP



INDICATEURS

| AMÉNAGEMENT | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|------|------|------|
| Nombre d'hectares restant à urbaniser dans les 14 ZAC historiques | NC | 230 | 180 |

| URBANISME OPÉRATIONNEL | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|------|------|------|
| Nombre de permis déposés par l'ensemble des 22 communes | 415 | 606 | 930 |

PROJET D'AMÉNAGEMENT DURABLE

Le Projet d'Aménagement Durable (PAD) est un document de référence intercommunal dont l'objectif est de définir les grandes orientations-cadre de l'aménagement communautaire à l'horizon 2025. Il doit également servir d'outil-guide pour la Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes (SARA) dans le cadre de ses prestations.

L'année 2013 s'est traduite par la réalisation d'un « cadre de référence » qui présente les orientations de la CAPI en matière d'aménagement, de développement, d'organisation du territoire et de préservation des espaces agricoles et naturels. Ce cadre de référence, approuvé lors du conseil communautaire du 17 décembre 2013, a été réalisé suite à la participation active des maires et élus communaux, et des institutions partenaires, à des groupes de travail organisés sous forme d'ateliers-débats et à des comités de suivi ad-hoc. Le PAD, n'étant pas un document réglementaire et donc figé, se poursuivra sur 2014 par la proposition d'orientations d'aménagement sur des secteurs d'intérêt intercommunal identifiés pour accueillir des projets d'urbanisme d'ici à 2025.



RENOUVELLEMENT URBAIN

Les projets de renouvellement urbain visent à transformer de manière durable les quartiers les plus « sensibles » qui concentrent des difficultés urbaines, sociales et économiques. Deux quartiers du territoire ont été identifiés :

- > quartier Champ-Fleuri à Bourgoin-Jallieu : les travaux d'aménagement des espaces publics sont en cours : rue Saint-Honoré, boulevard Scotto et cours Messenger ;
- > quartier Saint-Bonnet à Villefontaine : les travaux de l'aménagement des espaces publics (phase 1) sont en cours : démarrage de la nouvelle avenue, parvis devant le cinéma et la surface commerciale, et abords de la piscine. La phase 3, portant sur la restructuration des espaces publics autour des serpentines, a démarré fin 2013.

DÉVELOPPEMENT DES SECTEURS GARES

Les secteurs gares sont des secteurs stratégiques pour la CAPI (potentiel de renouvellement urbain durable, capacité à accueillir logements et services associés à proximité de moyens de transport performants) et seront amenés à être développés dans les années à venir. Trois gares du territoire CAPI offrant des potentialités de développement urbain important sont particulièrement suivies :

- > la gare multimodale de Bourgoin-Jallieu. Celle-ci a fait l'objet d'un « appel à idées » au niveau du Pôle Métropolitain qui a jeté les bases d'un futur quartier de gare. Fin 2013, la commune de Bourgoin-Jallieu a saisi la CAPI pour qu'elle prenne l'initiative de créer une ZAC d'intérêt communautaire sur ce secteur ;
- > la gare de La Verpillière a fait l'objet d'une pré-étude en matière de programmation urbaine et de transports en 2011. Cette pré-étude a permis d'ébaucher une réflexion à long terme partagée par l'ensemble des acteurs, base d'études plus opérationnelles à venir. En matière foncière, un travail avec l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) a été engagé afin de pouvoir maîtriser plusieurs tènements stratégiques ;
- > la gare de L'Isle d'Abeau, dont le développement s'appuiera à moyen terme sur le recours à la procédure ZAC afin de réaliser un quartier mêlant habitat, services, bureaux, commerces et espaces de loisirs.



ZAC ET ZAE NOUVELLES ET/OU EN PROJET

La CAPI assure et pilote la conception et la mise en œuvre des opérations d'aménagement de compétence communautaire. En 2013, les zones d'activités nouvelles et/ou en projet ont fait l'objet des avancements suivants :

- > ZAC Parc Technologique 2 Porte de l'Isère à Vaulx-Milieu : le dossier de réalisation de la ZAC est en cours de finalisation. Les éléments nécessaires à une modification du PLU ont été réalisés. Sont également lancées des études d'avant-projet sur le doublement de la RD 1006 impactant la problématique des accès à la ZAC ;
- > ZAC Ecoquartier de Champoulant à L'Isle d'Abeau : le cahier des charges d'une opération «Ecoquartier» d'environ 200 logements a été finalisé avec la commune dans le cadre du programme européen «EUROPAN» ;
- > ZAE du Vernay à Nivolas-Vermelle : dans le cadre de la concession d'aménagement, les procédures visant à maîtriser l'ensemble du foncier (Déclaration d'Utilité Publique) ont été lancées ;
- > ZAE de Campanos à Saint-Quentin-Fallavier : suite à la création de la ZAE et à la passation d'un contrat de concession fin 2012 avec SARA, un cahier des charges pour le lancement d'un appel à projets a été rédigé afin de retenir un opérateur/investisseur à partir de critères économiques, architecturaux, urbanistiques et environnementaux.

95 ha à urbaniser
dans les nouvelles ZAC



PARTENARIATS EPORA / POLITIQUE FONCIÈRE

Dans le cadre du transfert des ZAC de l'Établissement Public d'Aménagement Nord-Isère (EPANI) à la CAPI, l'année 2013 a été consacrée à l'acquisition des terrains EPANI. L'acquisition des terrains de l'État se fera dans une phase ultérieure.

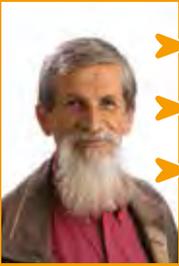
Par ailleurs, en matière de politique foncière, de nouvelles conventions ont été mises au point entre la CAPI et l'Établissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA) : une convention d'études et de veille foncière a été finalisée sur le secteur allant de la gare de La Verpillière au site du Léman sur Villefontaine, ainsi qu'une convention opérationnelle de mise en sécurité et de requalification des Fonderies de l'Isère sur la commune de Villefontaine. Une convention d'études et de veille foncière est par ailleurs en projet sur le secteur d'extension de la ZAC de Chesnes sur la commune de Satolas-et-Bonche.

Enfin, suite au travail d'identification et de priorisation des sites pouvant faire l'objet de reconversion foncière, réalisé en partenariat avec l'EPORA, les travaux de reconversion se poursuivent sur Ruy-Montceau (ex : boulangerie industrielle) et Sérézin de la Tour (ex : industrie locale).

DÉMARCHES DE PLANIFICATION TERRITORIALE

Deux démarches de planification ont été particulièrement suivies sur l'année 2013 : la modification de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise dans le cadre de la démarche État-Collectivités sur la plaine de l'aéroport Saint-Exupéry, et l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) de la Région Rhône-Alpes. La modification de la DTA entraînera notamment l'extension du parc international d'activités de Chesnes sur la commune de Satolas-et-Bonche. Quant au SRCE, il définit et localise sur le territoire de la CAPI des corridors biologiques pour le passage de la faune et des réservoirs de biodiversité pour leur intérêt écologique, qu'il s'agira de protéger ou de créer.





Michel RIVAL

- Hébergement d'urgence
- Habitat logement/PLH
- Gens du voyage



Bernadette PALKUS

- C.L.H. communautaire



Développer une offre de logement et d'hébergement, avec le souci d'équilibre territorial, de mixité sociale et de développement durable pour offrir une gamme diversifiée et accessible à tous en termes de revenus.

HABITAT

HABITAT

Le service habitat est chargé d'accompagner le développement durable de l'offre de logements par la mise en œuvre de l'ensemble des actions définies à travers le Programme Local de l'Habitat (PLH) sur la période 2010-2015. Il apporte également des propositions et orientations de logement ou d'hébergement auprès des ménages les plus prioritaires. Il aide les communes et les professionnels du logement (bailleurs sociaux ou promoteurs immobiliers) à intégrer leur projet dans le cadre du PLH.



MOYENS



Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 239 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 6,7 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|--------------------|-----------|------|
| Nombre de logements financés pour soutenir l'accession sociale | 49 (pass fonciers) | 44 (PSLA) | 54 |
| Nombre de logements sociaux financés | 212 | 196 | 147 |
| Nombre de ménages hébergés par la COHNI (coordination de l'hébergement Nord-Isère) | 134 | 115 | 96 |
| Nombre de ménages orientés par la COHNI | NC | 267 | 326 |
| Montant de la subvention versée pour l'accueil des gens du voyage (en K€) | 209 | 316 | 369 |
| Nombre de demandes de ménages étudiées par la commission sociale du CLH dont ceux de l'année N-1 en cours au 31/12 | NC | 262 | 200 |
| Nombre de ménages logés par la commission sociale du CLH | NC | 135 | 68 |

LE PRESTATAIRE POUR LA GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE : LE SAGAV

Créé en 2003 pour mettre en application les dispositions arrêtées par le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, le Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires pour les gens du Voyage Nord-Isère est composé de quatre intercommunalités (la CAPI, les communautés de communes des Vallons de la Tour, de la Chaîne des Tisserands et des Balmes Dauphinoises). Il assure, pour le compte de la CAPI, l'aménagement et la gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage. Il remplit ainsi à toutes ces obligations en cohérence avec le schéma départemental.



365 000 €

C'est la participation financière CAPI

soit 3,61 € par habitant

Remplissage des aires de voyage :

55 % pour les aires de passage

89 % pour les aires de séjour

69 % pour les aires de grand passage

15 places pour l'aire de Saint-Quentin-Fallavier

147 logements financés par la CAPI

3 000 € financés par logement

PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX

La CAPI soutient le développement de l'habitat afin de répondre aux besoins de ses habitants en octroyant des aides financières notamment à la production neuve de logements sociaux. En 2013, la CAPI a mis en place avec l'appui de l'AGEDEN (Association pour le Gestion Durable de l'ENergie), un référentiel développement durable sur la production de logements sociaux familiaux. Ce référentiel à points propose d'évaluer les opérations sur la base de trois thématiques : la gestion de projet, les spécificités de l'agglomération et la qualité environnementale. Il permet à la fois de prendre en compte les choix de conception de l'opération (matériaux retenus...), l'appropriation par les locataires du bâtiment et enfin l'utilisation des énergies renouvelables. Le respect de ce référentiel conditionne les aides de l'agglomération.



L'ACCESSION SOCIALE

L'un des enjeux du Programme Local de l'Habitat (PLH) est de développer l'accession sociale afin de permettre aux ménages de rester sur le territoire et de réaliser une ascension résidentielle accessible et sécurisée. Ces opérations participent également à diversifier l'offre existante dans les quartiers inscrits en rénovation urbaine.

Pour 2013, les logements financés sont concentrés sur la commune de Villefontaine. L'Association Départementale pour l'Information et le Logement (ADIL38) apporte son expertise auprès de l'agglomération en étudiant la capacité financière des ménages susceptibles de bénéficier du dispositif.

Les premiers éléments de bilan mettent en évidence que les acquéreurs sont plutôt de petits ménages, jeunes et majoritairement locataires du parc privé.

54 logements soutenus
en accession sociale

2 000 €
financés par logement



222 contacts

8 dossiers engagés

entre 500 et 3 000 €
d'aides de la CAPI
(en fonction de la thématique)

soutien de 374 logements, c'est
l'objectif sur 3 ans

DÉMARRAGE DE L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH)

La CAPI, en partenariat avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), s'est lancée dans le dispositif CAP RENOV'HABITAT qui a pour objectif pendant trois ans d'intervenir sur les logements du parc privé ancien portant sur trois thématiques : amélioration de la performance énergétique des logements, adaptation du logement au vieillissement et au handicap et résorption des situations d'habitat indigne.

Cet outil est à destination des propriétaires de logements occupants ou bailleurs qui souhaitent réaliser des travaux de rénovation. Le bureau d'études « Urbanis » assure l'animation du dispositif par le biais de permanences territorialisées, accompagne les ménages sur les volets administratifs, techniques et financiers.



1 appel à projet annuel

une enveloppe de 100 000 €

participation aux 171 logements

AMÉLIORATION DU PARC SOCIAL EXISTANT

Le maintien de l'attractivité du parc social existant est un enjeu majeur sur le territoire de la CAPI. L'appel à projet annuel lancé par le service habitat auprès de tous les opérateurs sociaux, a pour objectif de réduire le couple loyer et charges des locataires, permettant ainsi de réduire les factures énergétiques des ménages. En 2013, la CAPI a poursuivi son intervention en faveur du parc social existant en participant financièrement à deux opérations :

- > l'immeuble la « Frenaisie » (immobilier Rhône Alpes) à Villefontaine de 121 logements construits en 1983 ;
- > l'immeuble « Charpentier Rameau » à Bourgoin-Jallieu de 50 logements construits en 1960.

Depuis 2010, la CAPI a soutenu 458 logements sociaux soit huit programmes, permettant ainsi la réduction des factures énergétiques des locataires. Ce travail se fait en collaboration avec la Confédération Nationale du Logement, qui assure un accompagnement auprès des locataires.



LOGEMENTS DES JEUNES

L'étude menée par Strasbourg Conseil en 2012 a conduit à deux préconisations :

- > la première concerne l'implantation d'une résidence étudiante à Villefontaine afin de répondre notamment aux besoins du lycée Léonard de Vinci. La construction de ce bâtiment d'une capacité de 108 logements par le bailleur Semcoda a été actée en 2013. La livraison est prévue en septembre 2015. La CAPI, dans le cadre de son intervention en faveur de l'habitat spécifique, soutiendra cette opération à hauteur de 50 000 € ;
- > la seconde porte sur la création d'un portail internet à destination des étudiants, apprentis et alternants afin d'améliorer la connaissance entre l'offre et la demande. Ce portail, qui devrait être opérationnel début 2014 prévoit une carte interactive des opérateurs de l'enseignement supérieur et post-bac, un registre des formations post-bac de la CAPI, et une bourse aux logements à destination du public cible, reprenant l'offre privée, publique et d'hébergement.



326 demandes COHNI

HÉBERGEMENT D'INSERTION

Cette année est marquée par la mise en place du Pôle d'Hébergement et d'Insertion du Nord-Isère. Le pôle a deux missions principales :

- > une mission de gestion via la Commission d'Orientation de l'Hébergement Nord-Isère (COHNI) qui étudie les demandes émanant des travailleurs sociaux, et les oriente vers la structure d'hébergement la plus adaptée ;
- > une mission d'observation, de veille et d'évaluation du dispositif d'hébergement.

La CAPI, en partenariat avec les autres collectivités, a travaillé sur l'élaboration d'un règlement intérieur de fonctionnement de cet outil.





➤ Politique de la ville, ANRU

André COLOMB-BOUVARD



➤ Personnes dépendantes, accessibilité

Evelyne MICHAUD



➤ Petite Enfance

Rose-Hélène FONTAINE



Pour une meilleure équité et solidarité sociale et territoriale, la CAPI développe des équipements petite enfance, et des actions en faveur des quartiers et publics spécifiques ou défavorisés.

POLITIQUES SOCIALES

PETITE ENFANCE

La direction Petite Enfance est constituée de 38 équipements répartis en quatre pôles d'activités :

- > 26 structures d'accueil sur 10 communes : les enfants de deux mois et demi à quatre ans sont accueillis de manière équitable, quelles que soient leur origine ou leurs difficultés. Les parents sont associés et accompagnés dans leur rôle parental.
- > 9 RAM : lieux d'information et d'accompagnement destinés aux assistantes maternelles agréées, aux parents et aux enfants.
- > 2 Points Information Petite Enfance pour renseigner et orienter les familles vers l'ensemble des solutions de garde sur le territoire de la CAPI.
- > 1 ludothèque inter-services qui s'adresse à l'ensemble des structures petite enfance (prêts de jeux et animations).



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

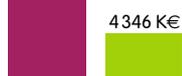
Recettes

Dépenses

dont Personnel 8 569 K€

54 K€ Investissement
27 K€

9 226 K€



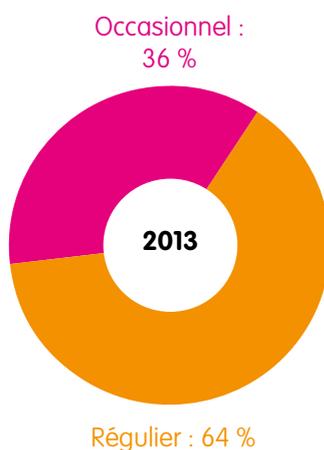
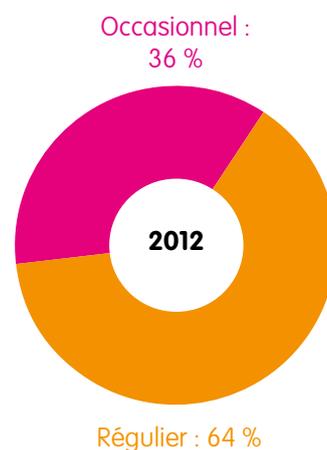
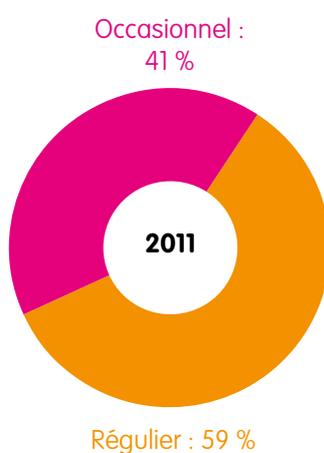
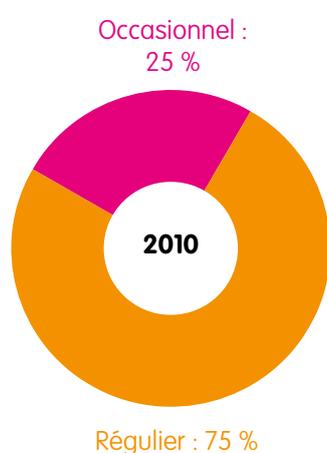
Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 233,13 ETP



INDICATEURS

| LES STRUCTURES D'ACCUEIL DES ENFANTS | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|------|------------------|------|
| Nombre d'enfants accueillis en multi-accueils | 991 | 1775 | 1405 |
| Nombre d'enfants accueillis en micro-crèches | 27 | 102 | 121 |
| Nombre d'enfants accueillis en crèches familiales | 126 | 151 | 145 |
| Nombre d'enfants accueillis en halte-garderie | | création en 2013 | 20 |
| Nombre d'enfants en situation de handicap accueillis dans les structures | 22 | 13 | 11 |



| LES RAM ET POINTS INFO | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|------|------|------|
| Nombre d'assistantes maternelles fréquentant les RAM | 364 | 435 | 515 |
| Nombre d'enfants accueillis par les assistantes maternelles | 936 | 1305 | 1545 |
| Nombre de familles « demandeurs » aux points Info | 877 | 711 | 654 |
| Nombre de demandes non satisfaites | 302 | 405 | 328 |
| Nombre de demandes en attente au 31/12/N | 52 | 51 | 32 |
| Nombre de demandes d'accueil d'urgence | NC | 59 | 82 |

TRAVAIL SUR L'ACCUEIL DE L'ENFANT PORTEUR DE HANDICAP ET SA FAMILLE

Les structures Petite Enfance accueillent les enfants en situation de handicap. Le plan de formation initié en 2012 sur cette thématique s'est poursuivi en 2013 avec deux modules : « accueil de l'enfant porteur de handicap et sa famille » et « sensibilisation et accueil de l'enfant différent ».

La réflexion engagée en 2012 avec la CAF de l'Isère (Caisse d'Allocations Familiales), le Conseil Général de l'Isère et le CAMSP de Bourgoin-Jallieu (Centre d'Action Médico-sociale Précoce) sur l'accueil de l'enfant différent s'est poursuivi en 2013. Des groupes de travail constitués de parents, de professionnels de la petite enfance, d'Assistantes Maternelles, de professionnelles du CAMSP se sont réunis tout au long de l'année pour réfléchir sur l'information aux parents (création d'un flyer) et la formation des professionnels.

30 agents ayant suivi la formation



TERRITORIALISATION DES RELAIS ASSISTANTS MATERNELS (RAM)

9 RAM

plus de 1 000 assistants maternels sur la CAPI

En partenariat avec la CAF de l'Isère et afin de répondre d'une manière équitable aux usagers, une réflexion sur le découpage des territoires des RAM a permis avec la création de deux nouveaux RAM (en mai 2013 et en septembre 2013) de couvrir tout le territoire CAPI. La particularité du dernier RAM est d'être itinérant sur les communes du secteur sud-est de la CAPI.



DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'ACCUEIL

La CAPI poursuit le développement de ses structures d'accueil collectif du jeune enfant, en cohérence avec le diagnostic petite enfance réalisé en 2009 et dans le respect du Contrat enfance jeunesse 2010-2013.

En septembre 2013, deux nouvelles structures ont ouvert leurs portes : la micro-crèche « Les Alevins » à Saint-Savin (10 places) et la halte garderie itinérante sur Meyrié et Saint Alban de Roche (15 places).

De même, en septembre, le multi-accueil Quincias à Villefontaine initialement ouvert deux jours par semaine hors vacances scolaires, a vu ses plages d'ouverture considérablement augmentées (ouverture tous les jours de 8 heures à 18 heures).

Ces actions nous permettent de répondre à l'ensemble des objectifs contractualisés avec la CAF.

405 places d'accueil collectif

19 équipements

130 places d'accueil familial

2 équipements

39 places d'accueil
en Micro-crèche

4 équipements



240 000 € de travaux

dont 55 500 € de
subvention de la CAF

AGRANDISSEMENT DE BUISSON-ROND

De juillet à septembre 2013, des travaux d'agrandissement et de réaménagement ont été réalisés sur le multi-accueil de Buisson-Rond à Villefontaine. La structure modulaire ajoutée au bâtiment existant permet un accueil de qualité pour les enfants et leur famille grâce à une salle de vie plus spacieuse et un dortoir supplémentaire.



FERMETURE DE LA CRÈCHE FAMILIALE P'TIT MOUSSE

Au vu de la complexité de gestion des crèches familiales, une décision politique avait été prise en 2007 de ne pas remplacer les assistantes maternelles des crèches familiales mais de privilégier le développement des Relais Assistants Maternels et des structures collectives.

En septembre 2013, la crèche familiale P'tit Mousse à L'Isle d'Abeau n'a pas rouvert ses portes. Tout le personnel de cette structure a été repositionné au sein des structures petite enfance CAPI et les enfants accueillis ont été prioritaires pour intégrer une structure d'accueil. La commission petite enfance étudie la possibilité d'ouvrir une structure d'accueil collectif au sein des locaux de l'ancienne crèche familiale.



5 assistantes maternelles
repositionnées au sein
des structures

8 agents participants au groupe

4 élus

220 agents destinataires
de l'animation

PRÉPARATION DE L'ÉVÈNEMENT PETITE ENFANCE 2014

Lors de l'élaboration du projet éducatif global petite enfance, l'organisation d'une manifestation petite enfance impliquant l'ensemble des structures et les familles utilisatrices avait été programmée.

Rassembler l'ensemble du personnel autour d'un projet commun, travailler la parentalité et enrichir les partenariats gravitant autour de la petite enfance sont les objectifs de cet événement.

Pour ce faire, un groupe de préparation, composé d'élus et d'agents volontaires de la direction Petite Enfance a réalisé une vidéo d'animation ayant pour objectif de sensibiliser et mobiliser l'ensemble des équipes.



PERSONNES ÂGÉES ET ACCESSIBILITÉ

Dans la délibération de juin 2007, la CAPI définit l'intérêt communautaire en matière d'action sociale en précisant son rôle en faveur des personnes âgées et dépendantes.

Elle est chargée de :

- > Coordonner et agir en faveur des structures d'accueil des personnes âgées dirigées vers l'ensemble des communes de la CAPI.
- > Participer et suivre les schémas départementaux des personnes âgées et des personnes handicapées.
- > Agir en faveur de la coordination gérontologique.
- > Participer aux actions en faveur du maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes.
- > Participer financièrement au Centre d'hébergement temporaire « Les Tilleuls » de Bourgoin-Jallieu.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

RÉGIE AUTONOME « LES TILLEULS »

Le foyer «Les Tilleuls» à Bourgoin-Jallieu est un centre d'hébergement temporaire pour personnes âgées. Le manque de places en EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) dans le Nord-Isère est de plus en plus critique, les délais d'attente atteignent souvent 18 à 20 mois avant que la personne âgée soit admise en maison de retraite. Cette situation génère une forte demande d'hébergement alternatif et temporaire, demande à laquelle répond les Tilleuls.

Doté de 12 lits, le foyer permet de recevoir au sein d'une structure non médicalisée et très familiale, des personnes âgées qui, pour diverses raisons, nécessitent un accueil transitoire avant de réintégrer leur logement ou une autre solution d'hébergement pérenne. De plus, deux places en accueil de jour sont mises à disposition des personnes âgées depuis fin 2012. Suite à la modification de son intérêt communautaire en 2012, ce service a été transféré à la CAPI sous la forme d'une régie autonome.

En 2013, un travail de professionnalisation des agents et de pérennisation de leur situation a été mené : deux salariés ont été mis en stage et six ont bénéficié d'un parcours de formation. Cette démarche sera poursuivie au cours des prochaines années.



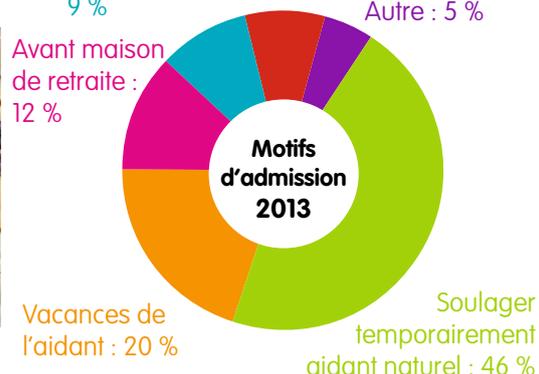
11 salariés (soit 9 ETP)

71 personnes ayant bénéficié d'un hébergement temporaire

15 jours, c'est la durée moyenne des séjours

169 séjours proposés dans l'année

Hospitalisation de l'aidant : 9 %
Sortie d'hospitalisation de la personne âgée : 8 %
Autre : 5 %



➤ POLITIQUE DE LA VILLE

La mission du service Politique de la Ville est de travailler à la mise en œuvre d'une politique qui vise à réduire les inégalités sociales et les écarts de développement entre les différents quartiers et territoires de la CAPI. Elle s'appuie sur un dispositif, le CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Social) qui permet de financer des projets, aujourd'hui sur huit quartiers situés sur quatre communes (L'Isle d'Abeau, Villefontaine, Bourgoin-Jallieu et Saint-Quentin-Fallavier) repérés par l'État considérant qu'ils présentent les difficultés les plus grandes. Ce travail se fait en partenariat avec les communes, les services de l'État, la Région, le Département, les bailleurs, la CAF, des structures associatives, des établissements scolaires... La CAPI souhaite donner une dimension intercommunale à la politique de la ville c'est-à-dire permettre l'élaboration et la prise en charge d'interventions au-delà des quartiers CUCS actuellement ciblés par l'État.



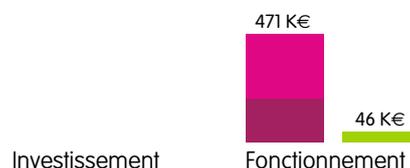
MOYENS MOYENS



Moyens financiers

Recettes

Dépenses
dont Personnel 193 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 5 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|--------|---------|---------|
| Nombre de dossiers déposés | 101 | 139 | 112 |
| Nombre de dossiers retenus | 81 | 102 | 93 |
| Nombre de dossiers CAPI | 6 | 6 | 3 |
| Nombre de projets avec participation financière CAPI | 9 | 29 | 29 |
| Montant des projets financés par la CAPI (en €) | 77 300 | 148 950 | 129 102 |
| Montant des projets hors CUCS financés par la CAPI (en €) | 12 000 | 0 | 14 000 |

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DE LA PROGRAMMATION

En 2013, ce sont 108 dossiers qui ont été déposés et étudiés dans le cadre de la programmation du CUCS.

La thématique prioritaire partagée par l'ensemble des partenaires demeure l'accès à l'emploi et à la formation et la lutte contre les discriminations. Au-delà de ces priorités, la CAPI a apporté son soutien en 2013, à des projets favorisant l'acquisition des savoirs et des connaissances propices à une meilleure intégration des publics.

Les principaux projets 2013 retenus ont été :

- > des actions d'accompagnement vers l'emploi permettant une meilleure maîtrise des outils de recherche d'emploi et reprise de confiance en soi ;
- > les actions favorisant la mobilité des habitants des quartiers avec par exemple les actions « permis de conduire » portées par les communes de L'Isle d'Abeau et Villefontaine, la location de scooters pilotée par l'association Mobil'emploi73, mais aussi de voitures et cette année des sessions de code de la route renforcé ;
- > des actions de sensibilisation à la lutte contre les discriminations dans le cadre d'une opération de jumelage et en direction des jeunes portés par les centres sociaux.



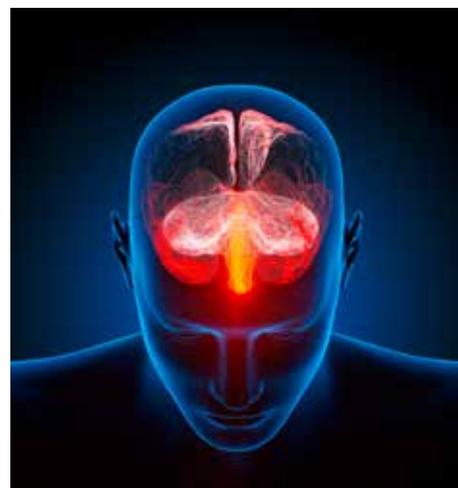
VALIDATION DE LA CRÉATION DU PIMM'S POINT INFORMATION MÉDIATION MULTI-SERVICES

À l'issue de l'étude de faisabilité réalisée en 2012 - début 2013 pour l'implantation d'un PIMM'S sur la commune de Villefontaine, le comité de pilotage a validé l'opportunité du projet et une implantation dans le quartier de Saint-Bonnet. Ce dispositif doit permettre un accès facilité à des services de proximité comme par exemple : borne CAF, EDF, achats de titres de transport de bus, aide à la rédaction de dossiers administratifs... Il s'agit d'un projet partenarial qui réunit collectivités territoriales mais aussi EDF, Serus, bailleurs, Semidao... À terme, le projet devrait s'appuyer sur trois agents et une mise à disposition du directeur du Pimm's grenoblois. Le projet devrait démarrer en fin d'année 2013 avec une montée en puissance de l'activité sur 2014.

CRÉATION D'UN CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

La santé constitue une des problématiques de la Politique de la Ville. Les difficultés en matière de santé sont généralement amplifiées sur les quartiers prioritaires (malnutrition, obésité, santé mentale...).

Le diagnostic réalisé en amont de la mise en place de l'Atelier Santé Ville (ASV) a confirmé le besoin de travailler sur la problématique de la santé mentale. Les acteurs du territoires, travailleurs sociaux, bailleurs, agents des communes..., sont régulièrement confrontés à des situations qu'ils ne peuvent gérer seuls et qui sont susceptibles de relever de la santé mentale. Ces situations nécessitent un travail en partenariat entre les services communaux, la psychiatrie, les bailleurs sociaux, les structures d'hébergement, les organismes de tutelle/curatelle, la police, la gendarmerie... Une réflexion intercommunale a été engagée en 2013 sur la mise en place d'un Conseil Local de Santé Mentale qui pourrait constituer une réponse appropriée. Ce dispositif devrait démarrer en 2014 à titre expérimental et concerner quatre communes : L'Isle d'Abeau, La Verpillière, Saint-Quentin-Fallavier et Villefontaine.



6 ateliers sur la CAPI :
Bourgoin-Jallieu, Villefontaine,
L'Isle d'Abeau et La Verpillière

Près de 300 personnes
concernées, des professionnels
et des bénévoles mobilisés

ATELIERS SOCIO-LINGUISTIQUES

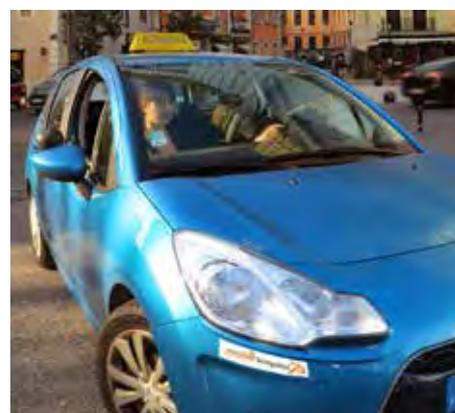
Des ateliers socio-linguistiques existent sur notre territoire depuis plusieurs années. Ils permettent l'apprentissage du français et des savoirs de base aux personnes qui les maîtrisent mal, et ce dans un objectif d'insertion sociale et professionnelle. L'ambition est de disposer d'ateliers performants sur le territoire et équitablement répartis pour répondre au mieux aux besoins des habitants inscrits dans une démarche d'insertion. Le travail mené avec IRIS (centre ressource sur l'illettrisme) a permis de professionnaliser les structures, les doter d'outils de suivi et de leur apporter des formations adaptées. Ces ateliers constituent une première étape vers l'insertion. Les fiches de suivi établies par les structures montrent l'impact de ces ateliers dans le parcours des personnes. Une démarche a été engagée fin 2013 avec l'ASSFAM (Association Service Social Familial Migrants) pour mettre en place un atelier encore plus spécifique à visée professionnelle.

STRUCTURATION DES ACTIONS MOBILITÉ

La CAPI a comme priorités premières l'insertion professionnelle et l'accès à la formation pour les publics les plus éloignés de l'emploi. Une des difficultés rencontrées par ces publics est celle de la mobilité. La CAPI, en lien avec les communes et en partenariat avec des structures associatives, souhaite proposer un éventail de solutions adaptées pour faciliter les déplacements des personnes en insertion.

Outre des actions « permis de conduire » portées par les communes et soutenues financièrement, la CAPI soutient une opération « location de scooters » depuis trois ans, et depuis un an, la location de petites voitures. Enfin, depuis juin dernier, afin de renforcer le dispositif, deux sessions de code renforcé ont été programmées : une sur Villefontaine et une sur Bourgoin-Jallieu.

L'ambition de la CAPI est de construire et proposer des solutions adaptées à la population pour permettre un accès facilité à la formation et à l'emploi.



Marchés ANRU :

10 200 heures réalisées

Marchés hors ANRU :

9 190 heures réalisées

soit 2 711 heures CAPI

et 6 479 heures communes
et bailleurs sociaux

55 publics en insertion
ont travaillé sur les postes
générés par les clauses

CLAUSES D'INSERTION

En 2013, l'utilisation des clauses d'insertion dans les marchés de la CAPI mais aussi dans ceux des communes et des bailleurs sociaux s'est largement développée. L'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la mise en œuvre des clauses d'insertion proposée par la CAPI a permis à six communes du territoire d'inclure cette clause d'exécution dans leurs propres marchés. Les huit postes de travail ainsi générés par ces marchés ont permis à des habitants du territoire de reprendre une activité professionnelle dans le cadre de leur parcours d'insertion.

Les 19 390 heures d'insertion réalisées sur l'année 2013 se révèlent être un outil constitutif de l'emploi et de l'insertion sur le territoire à deux titres : il permet une montée en compétence et en qualification des personnes en parcours d'insertion ayant occupé un poste dans ce cadre. Il permet aux structures d'insertion par l'activité économique du territoire de maintenir leur activité (10 000 heures réalisées par ces structures)

De plus, le territoire étudie la possibilité de mettre en place une ressourcerie qui aurait le double avantage de contribuer à la diminution des déchets et de créer des postes en insertion sur des champs professionnels non encore couverts par l'offre d'insertion par l'activité économique actuelle. La CAPI a organisé avec les techniciens des services Politique de la Ville du territoire, les visites des ressourceries de Voiron et de Saint-Étienne. Une étude de faisabilité est envisagée pour 2014.



➤ Développement durable, cœur de nature, agriculture

Jean PAPADOPULO



➤ Environnement (espaces naturels sensibles, protection des milieux, PDIPR)

Evelyne MICHAUD



➤ Bâtiments

Jean BESSON



➤ Déchets ménagers

Raymond BOUSSARD



Concevoir, mettre en œuvre et suivre les actions et projets qui permettent de répondre aux enjeux du développement durable et faire de la CAPI une agglo exemplaire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

➤ DÉVELOPPEMENT DURABLE

La direction Développement Durable porte la réflexion et la mise en œuvre de la politique développement durable reconnue comme fil conducteur du plan de mandat.

Ses missions se déclinent autour de cinq axes principaux :

- > la mise en cohérence de la politique globale de développement durable déclinée dans les missions de l'ensemble des services,
- > la mise en œuvre d'actions liées à la préservation de l'environnement, de la qualité de l'air et de la lutte contre les espèces invasives et le bruit dans l'environnement,
- > le soutien et la valorisation de l'activité agricole,
- > la gestion de la compétence déchets en lien avec le SMND,
- > la question de l'énergie, en articulation avec le Plan Climat Energie Territorial.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 134 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 5 ETP



| | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|-------------------|--------------------|--------------|
| Production d'ordures ménagères (en kg/habitant/an) | 294,3 | 284,2 | 280,73 (N-1) |
| Proportion recyclée (emballage, verre, papier) (en kg/habitant/an) | 44,2 | 45,4 | 54,95 (N-1) |
| Tonnage de textile / linge de maison recyclé (points "le relais") | installés en 2011 | 139 (de mai à nov) | 200 |
| Surface espaces naturels préservés (en Ha) | 31 | 51,4 | 325 |
| Nombre de jours de dépassement des seuils d'information et de recommandations (qualité de l'air) | 34 | NC | 73 (N-1) |
| Nombre d'hectares contractualisés (sur 360 Ha concernés) | 48 | 222 | 180 |

LE PRESTATAIRE POUR LA GESTION DES DÉCHETS : LE SMND

Le SMND (Syndicat Mixte Nord Dauphiné) est un syndicat de collecte, tri sélectif et gestion des déchets ménagers du Nord Dauphiné auquel la CAPI a adhéré et délégué sa compétence.

La CAPI perçoit la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) mais fait appel à ce syndicat pour assurer sa compétence « déchets ménagers ». Le SMND fait ensuite appel au SITOM (Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères) pour le traitement et la valorisation des ordures collectées (incinération).

Un groupe d'élus CAPI assure l'interface avec le SMND sur toutes les questions liées aux déchets (fiscalité déchets, projets de bacs enterrés;...).

Une étude juridique, technique et financière a été réalisée pour la mise en place de la redevance spéciale auprès des professionnels. Il reste à étudier les conséquences de cette redevance sur la TEOM (évolution du zonage, évolution du taux). Les conclusions seront connues début 2014.



5 intercommunalités et
2 communes isolées
soit 69 communes

150 agents

19 déchèteries

9,7 M€ C'est le coût de la prestation du SMND pour la CAPI



47 kg de tri sélectif par habitant

374 kg de déchets par habitant déposés en déchèterie

GESTION DES DÉCHETS

Concernant la collecte des déchets, les tonnages d'ordures ménagères continuent à baisser sensiblement, alors que le tri sélectif augmente de deux kilos par an et par habitant.

Au niveau des déchèteries, l'effet inverse est constaté : on observe une augmentation du volume de déchets en apport volontaire en lien avec les travaux d'extension réalisés en 2013 sur les déchèteries de l'Isle d'Abeau, Ruy-Montceau et Villefontaine. Ils permettent de répondre au mieux aux besoins des usagers en offrant une plus grande diversité de tri et accroître les capacités de stockage.



EXPÉRIMENTATION DE RÉNOVATION DE MAISONS INDIVIDUELLES

La direction Développement Durable a signé une convention de partenariat avec EDF pour réaliser un diagnostic des consommations et performances énergétiques des logements et mettre en œuvre une expérimentation à l'échelle de deux quartiers de maisons individuelles. L'élaboration qui vise à définir par typologie de logements les bouquets de travaux de rénovation énergétique reste à réaliser. En 2013, les quartiers et bouquets de travaux seront définis ainsi que le dispositif d'accompagnement et de financement des propriétaires qui s'engagent. La détection des ménages parties prenantes et les travaux seront réalisés en 2014.



PROJET D'UNITÉ DE MÉTHANISATION

En 2013, la CAPI a engagé une réflexion sur l'intérêt et l'opportunité de développer sur son territoire une unité de méthanisation produisant du biogaz pour offrir une solution nouvelle de traitement des déchets agricoles, organiques et agro-alimentaires et produire localement de l'énergie qui est en plus renouvelable. Des visites de sites comparables ont été organisées à Lavigny et à Forbach.

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Relais de communication pour tous les événements de la Semaine du Développement Durable sur le territoire, la CAPI a proposé un programme d'animation aux habitants du territoire : visite de la Station d'épuration de Bourgoin-Jallieu, visite de l'incinérateur, visite de quartiers avec thermographie.

Elle a également organisé le challenge développement durable pour les associations.

Les lauréats : Le pied à l'étrier, Le gallop des Allinges, De quoi j'me mêle et Élève toi ! se sont vu attribuer des lots d'une valeur de 400 à 1500 euros.



9 associations participantes

3 400 €

C'est le montant total des récompenses



309 kilomètres de PDIPR

150 personnes en situation de handicap

350 participants à la Rando pour Tous

INFORMATION ET VALORISATION DES SENTIERS PDIPR

En 2013, une étude «rando-croquis» a été réalisée pour identifier le patrimoine naturel, historique, architectural, paysagé de la CAPI à valoriser sur les espaces naturels. Elle a été complétée par une étude design «rando-focus» portant sur la signalétique à implanter. La pose des poteaux a été validée et est prévue sur 2014.

La CAPI a contribué à l'organisation de l'événement «Rando pour Tous» sur les sentiers de Villefontaine et Saint-Quentin-Fallavier. Cette manifestation a rencontré un vif succès en proposant des activités accessibles à tous grâce à des équipements adaptés (attelage de chiens ou de lama, fauteuils tout terrain). Personnes en situation de handicap et valides ont participé aux activités proposées sur l'ensemble de la journée.



PLAN DE DÉPLACEMENT ADMINISTRATION (PDA)

Le PDA est un outil qui permet à la collectivité de viser la réduction de l'utilisation systématique de la voiture individuelle au profit de modes de transport plus durables. Suite à leur validation en 2012, les premières actions retenues ont vu le jour :

- > l'achat par la collectivité de sept nouveaux vélos à assistance électrique (VAE) pour les déplacements domicile-travail et pour les déplacements professionnels (entre les principaux sites CAPI).
- > l'achat de quatre vélos pliants pour les trajets domicile-travail combinant un mode de transport en commun.
- > l'installation de deux abris à VAE avec borne de recharge sur site CAPI.
- > la mise en place d'une communauté CAPI (spécifique pour les agents) sur le site de covoiturage de l'agglomération.

La CAPI a aussi participé au Challenge régional Mobilité du 6 juin 2013. L'objectif du challenge : se rendre sur son lieu de travail ce jour-là avec un mode de transport autre que la voiture individuelle (co-voiturage, vélo, transport en commun,...).

11 vélos supplémentaires achetés :

7 VAE

4 vélos pliants

60 participants au Challenge Mobilité



GESTIONS DES ESPACES NATURELS

Suite à l'obtention de l'agrément Réserve Naturelle Régionale en 2011, le plan de gestion de la Réserve naturelle régionale de Saint-Bonnet à Villefontaine se poursuit. Une convention a été établie avec l'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement) portant sur le suivi de la Réserve.

En ce qui concerne les Espaces Naturels Sensibles, cinq ENS sont désormais labellisés par le Conseil Général (Étang de Fallavier, Vallon du layet, deux ENS de Saint-Savin, le vallon du Loudon de Bourgoin-Jallieu et la gravière d'Écorcheboeuf, marais de Ville de Villefontaine). La surface globale des ENS labellisés par le Conseil Général permet à la CAPI de bénéficier d'une subvention qui a permis en 2013 le recrutement d'une chargée de mission dédiée à la gestion de ces espaces.



1 Réserve Naturelle Régionale

5 Espaces Naturels sensibles

310 ha
d'espaces préservés

32 agriculteurs

180 ha contractualisés

ACTION AGRICOLE POUR LA PRÉSERVATION DES CAPTAGES

Suite au constat de dépassement des normes pesticides et/ou nitrates sur trois de nos captages (Le Vernay à Ruy-Montceau, Aillat à Four et Pré-Guillaud à Chèzeneuve et Les trappes-Bois-drevet-Les Lechèes à Meyrié et les Éparres), la CAPI a continué un travail, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, de sensibilisation et d'implication des agriculteurs à l'amélioration des pratiques agricoles. Il amène les agriculteurs à s'engager sur cinq ans sur des mesures agro-environnementales dans le but de diminuer les intrants (pesticides, herbicides, nitrates). En 2013, les contractualisations se sont poursuivies sur les deux captages des Éparres/Meyrié et Chèzeneuve/Four. Sur le Vernay, où les cinq ans sont arrivés à échéance, la CAPI a mis en place un système de conventionnement en direct avec les agriculteurs.



20 ha

C'est le potentiel du site

2 ha

de surface de démarrage

PÔLE MARAÎCHAGE BIO

Dans le cadre de la réflexion de soutien à une agriculture diversifiée de la CAPI, à des filières respectueuses de la qualité de l'eau et à la création d'emplois agricoles, l'Agglo a soutenu l'initiative berjallienne de création d'un pôle maraîchage bio, en partenariat avec la Région et l'association Terre de Liens.

Suite à l'installation d'une première maraîchère sur les terres acquises par Terre de Liens en 2012, un second maraîcher s'est implanté sur le pôle pour consolider l'offre.



MISE EN ŒUVRE DU PLAN D' ACTIONS AGRICOLES

La CAPI a souhaité mettre en place des mesures concrètes sur son territoire pour assurer le maintien et la valorisation de l'activité agricole en partenariat avec la Chambre d'Agriculture. Dans cette optique, un diagnostic territorial a été réalisé et a ensuite donné lieu à l'élaboration d'un plan d'actions agricoles validé en juillet 2012. Dans ce cadre, l'une des actions intitulée « Identifier et préserver les zones agricoles stratégiques » est en cours de réalisation. Un premier travail a permis d'identifier deux zones comme espaces agricoles stratégiques. Ce sont les zones dites « cœur de nature », situées entre L'Isle d'Abeau et Bourgoin-Jallieu, et les espaces situés au nord-est et au sud-ouest de la zone d'activité de Chesnes sur Saint-Quentin-Fallavier et Satolas-et-Bonce. Pour préserver ces zones, et ainsi garantir la pérennité de l'activité agricole, la CAPI étudie les différents outils (ZAP, PAEN...) qui pourraient être mis en œuvre sur ces zones.

La CAPI a par ailleurs lancé une réflexion sur l'adhésion à un Fonds Départemental Agricole dans le cadre de ces aménagements, continué ses actions de veille et d'animation sur les secteurs de captages sensibles. Pour le développement des circuits de proximité, une étude a permis de cerner la demande en produits locaux en restauration collective, et développer une opération interne de paniers bios pour les agents de la CAPI. Un groupe de travail sur l'expérimentation en agriculture respectueuse de l'environnement a été mis en place.

46 000 €

C'est le montant de l'aide versée à la Chambre d'agriculture sur 2012/2013



514 km

C'est le linéaire routier infesté
(soit 30%)

2 semaines de campagne
de communication sur l'ensemble
des bus

PLAN DE GESTION DE L'AMBROISIE

En 2013, deux types de travaux d'expérimentation ont été mis en œuvre. Un premier test a été réalisé sur la commune de Satolas-et-Bonce en utilisant une méthode d'irradiation thermique infrarouge sur la plante et sur sa graine pour tenter de stopper son développement. Une deuxième expérimentation sur site a permis de tester la technique de « broyage aspiration » pour décontaminer les linéaires routiers infestés, sur les communes de Four et Chêzeneuve. Les campagnes de communication « Coupez court aux allergies » mises en place en 2012 à l'arrière des bus CAPI se sont poursuivies en 2013.



GESTION RAISONNÉE

La gestion raisonnée (qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins et à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires) reste une priorité pour la CAPI pour l'entretien des espaces verts dont elle a la compétence.

En 2013, les diverses actions mises en place se poursuivent :

- > les balais latéraux des balayeuses de voirie sont systématiquement remplacés par des balais latéraux métalliques permettant de couper ou d'arracher les adventices et donc de limiter les traitements chimiques ;
- > le désherbage chimique systématique des espaces verts ou de la voirie est progressivement et souvent remplacé par un désherbage mécanique (roto fil à câble nylon, combiné de désherbage), par la mise en place de mulch (technique de fertilisation naturelle consistant à étaler sur le sol, au pied du végétal, un matériau permettant de limiter la levée des mauvaises herbes) en paillage de végétaux, et par du désherbage manuel ;
- > sur certains espaces, la tonte a été remplacée par le broyage (moins d'émission CO₂, meilleur respect de la biodiversité) ;
- > un travail a été réalisé pour limiter l'utilisation d'eau potable pour l'arrosage (choix d'une palette végétale plus résistante à la sécheresse, mise en place de paillage, pose de système d'arrosage automatique à programmation) ;
- > fin 2013, l'ensemble des agents du services Qualité Espaces Urbains a suivi un parcours de formation sur la gestion raisonnée.

3 jours de formation

12 agents formés en 2013



➤ BÂTIMENTS

La direction Superstructures est chargée de la maîtrise d'ouvrage des grosses opérations, de la maintenance et réparation du patrimoine bâti de la collectivité, ainsi que du développement de la maintenance et de la modernisation du réseau très haut débit sur le territoire CAPI. Elle gère 83 structures : petite enfance, médiathèques, piscines, salle de spectacles, locaux tertiaires, locaux industriels, conservatoire, cinéma et théâtre à Villefontaine, écoles de danse, centre Simone-Signoret, Golf Public des 3 vallons, centre d'hébergement de courts séjours à Bourgoin-Jallieu... La direction conseille et assiste techniquement les autres directions sur divers projets.

Le service Entretien Patrimoine Immobilier du Centre Technique est chargé d'entretenir, d'assurer la maintenance et d'améliorer la qualité des bâtiments CAPI, en lien avec la direction Superstructures.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) :

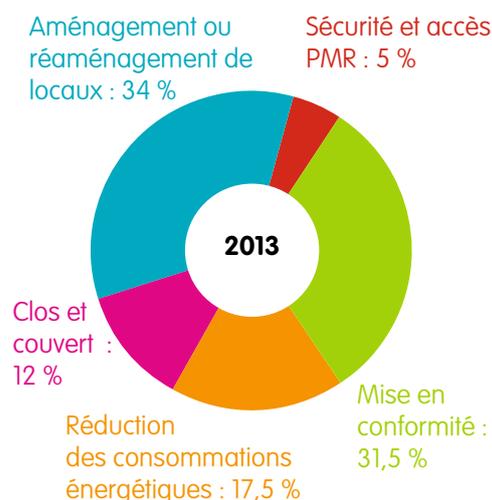
29,2 ETP au total
dont Superstructures : **10** ETP
et Centre Technique : **19,2** ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|--------|--------|--------|
| Nombre de gros chantiers (hors opérations individualisées) suivis (direction super) | NC | 47 | 54 |
| Montant total des chantiers suivis (direction super) (en millions d'euros) | 3,9 | 4,8 | 6,1 |
| Nombre d'interventions de maintenance (Centre technique) | 1185 | 1226 | 1372 |
| Taux d'intervention d'urgence | 28 % | 30 % | 25 % |
| Nombre de bâtiments CAPI | 78 | 80 | 83 |
| Surface des bâtiments entretenue en m ² | NC | 60 500 | 63 000 |
| Linéaire réseau fibre optique (en km) | 39 | 42 | 60 |
| Nombre de prises réseau TV | 14 000 | 14 000 | 14 000 |

Répartition budgétaire par domaine d'activité (études et travaux) :



ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP) : MISE EN CONFORMITÉ ET SÉCURITÉ DE L'USAGER

La sécurité et la conformité des bâtiments de la CAPI recevant du public est un souci permanent. À cet effet, la direction des Superstructures a établi des tableaux de bord par bâtiment permettant un suivi en continu des travaux à réaliser dans ces bâtiments, en fonction des préconisations des commissions de sécurité ou des diverses obligations (handicap, qualité de l'air...).

De nombreux travaux de maintenance et de modernisation ont été effectués au sein des bâtiments CAPI. À titre d'exemple, en 2013 en maîtrise d'ouvrage, ont été réalisés :

- > la mise aux normes acoustiques des locaux de la médecine du travail à Villefontaine ;
- > la mise aux normes acoustiques de la crèche « les Vulpiminis » à La Verpillière ;
- > l'équilibrage des réseaux de ventilation et l'asservissement de châssis (free-cooling) à la médiathèque Agnès-Varda à L'Isle d'Abeau ;
- > la création d'une sortie de secours à la salle de danse Isadora-Duncan à Bourgoin-Jallieu.

25 000 €

C'est le coût des travaux de la médiathèque Agnès-Varda à L'Isle d'Abeau

51 000 €

C'est le coût des travaux de la salle de danse Isadora-Duncan à Bourgoin-Jallieu

18 000 €

C'est le coût des travaux des locaux de la médecine du travail à Villefontaine

10 000 €

C'est le coût des travaux de la crèche « Les Vulpiminis » à La Verpillière



La Médiathèque Agnès-Varda à L'Isle d'Abeau

La salle de danse Isadora-Duncan à Bourgoin-Jallieu



La médecine du travail à Villefontaine



La crèche « Les Vulpiminis » à La Verpillière

125 000 €

C'est le coût des travaux de la crèche « Pirouettes » à Villefontaine

50 000 €

C'est le coût des travaux sur le logement du golf à L'Isle d'Abeau

22 000 €

C'est le coût des travaux à la médiathèque de Bourgoin-Jallieu

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

La réduction de la consommation et des coûts énergétiques est une préoccupation majeure pour les collectivités aujourd'hui. Aussi, la CAPI a lancé un diagnostic énergétique complet de l'ensemble de son patrimoine bâti. La mise en œuvre de la phase 1 du schéma directeur énergétique en découlant, validé en 2010, s'achève en 2013, pour les travaux amortissables à court terme. Les principaux travaux réalisés en 2013, en maîtrise d'ouvrage sont :

- > l'installation d'une pompe à chaleur et le changement des verrières à la crèche « Pirouettes » à Villefontaine ;
- > la création d'une ventilation double flux et des travaux divers sur le logement du golf à L'Isle d'Abeau ;
- > le changement de la chaudière de la médiathèque de Bourgoin-Jallieu.

L'ensemble des travaux a généré une économie sur le budget de fonctionnement de l'ordre de 11 à 17 K€ par an. Par ailleurs, la phase 2 étude du schéma directeur a été lancée en 2013.



La crèche « Pirouettes » à Villefontaine



Le logement du golf à L'Isle d'Abeau



La Médiathèque de Bourgoin-Jallieu

CONSERVATION DU PATRIMOINE : CLOS ET COUVERT, ENVELOPPE DU BÂTIMENT

Afin de pérenniser le patrimoine bâti de la CAPI et de le maintenir en état, d'importants travaux sont nécessaires sur le clos et couvert et l'enveloppe du bâtiment. A titre d'exemple, en 2013, la CAPI a investi dans :

- > la réparation de diverses toitures terrasses sur le Centre administratif de la CAPI ;
- > la réparation complète de la toiture de l'annexe médiathèque de Bourgoin-Jallieu ;
- > la mise en place d'une occultation solaire extérieure sur le hall de la piscine Fondbonnière à L'Isle d'Abeau.

30 000 €

C'est le coût des travaux au Centre administratif de la CAPI

22 000 €

C'est le coût des travaux à la médiathèque de Bourgoin-Jallieu

46 000 €

C'est le coût des travaux de la piscine Fondbonnière à L'Isle d'Abeau



AMÉLIORATION DU CONFORT OU ADAPTATION DES LOCAUX

Pour répondre aux besoins des occupants des locaux et dans un souci d'amélioration de la fonctionnalité des bâtiments pour les usagers, des travaux d'adaptation des locaux et d'aménagement sont décidés chaque année, en partenariat étroit avec les gestionnaires d'équipements. À titre d'exemples, en 2013, ont été réalisés :

- > l'adaptation à l'arrivée des nouveaux services du 2^e étage du Centre administratif de la CAPI à L'Isle d'Abeau ;
- > l'adaptation d'un bâtiment de Ruy-Montceau, pour la création de deux services CAPI : une médiathèque et micro-crèche ;
- > l'installation d'une crèche provisoire (Crèche des Alevins) à Saint-Savin ;
- > l'extension et la rénovation complète de la crèche de Buisson-Rond à Villefontaine.



Le Centre administratif de la CAPI à L'Isle d'Abeau



La crèche de Buisson-Rond à Villefontaine



La crèche « Les Alevins » à Saint-Savin



La crèche « Les Alevins » à Saint-Savin

450 000 €

C'est le coût des travaux
au Centre administratif de la CAPI
à L'Isle d'Abeau

700 000 €

C'est le coût des travaux
à Ruy-Montceau

120 000 €

C'est le coût des travaux
à Saint-Savin

240 000 €

C'est le coût des travaux
de la crèche de Buisson-Rond
à Villefontaine

ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE AUX COMMUNES

La CAPI (direction Superstructures) met à disposition des communes de l'Agglo qui le souhaitent ses compétences techniques en vue d'assurer la maîtrise d'ouvrage pour la construction ou la rénovation d'un équipement faisant l'objet d'un programme chiffré et approuvé par la commune.

La CAPI est en mesure de répondre favorablement au moyen juridique d'une convention de prestations de service réalisées pour le compte de la commune intéressée.

En 2013, la CAPI a assuré son assistance à la commune de Maubec pour la réalisation de sa maison de village et débuté les études pour l'équipement socio-culturel de quartier « Chafard » pour le compte de la commune de L'Isle d'Abeau.



La salle des Fêtes à Maubec en travaux

SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCESSIBILITÉ

L'accès de nos bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite est une priorité de la direction Superstructures. À cet effet, un diagnostic complet de l'ensemble des structures a été réalisé et fait l'objet d'une programmation pluriannuelle, définie et travaillée en commission d'accessibilité où siègent les associations et personnalités s'intéressant de près à la thématique du handicap.

Des travaux et études permettant d'améliorer la sécurité de certains sites et/ou de limiter les incivilités ainsi que des travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite (en amont du schéma directeur PMR) ont été réalisés en 2013, en maîtrise d'ouvrage intercommunale, dont principalement :

- > création d'une deuxième entrée sur le site des Abattoirs à Bourgoin-Jallieu ;
- > étude de mise en accessibilité du siège de la CAPI et de la Salle de l'Isle (abords, parkings et bâtiments) ;
- > étude de mise en accessibilité des bâtiments des services techniques au Creuzat à L'Isle d'Abeau.

58 000 €

C'est le coût des travaux sur le site des Abattoirs à Bourgoin-Jallieu

46 000 €

C'est le coût des travaux du siège de la CAPI et de la Salle de l'Isle

30 000 €

C'est le coût des travaux au Creuzat à L'Isle d'Abeau



Les Abattoirs à Bourgoin-Jallieu



La Salle de l'Isle à L'Isle d'Abeau



Les services techniques au Creuzat à L'Isle d'Abeau

RÉALISATION DE GROS ÉQUIPEMENTS DU PPI

La direction Superstructures assure la programmation des grosses opérations de bâtiments individualisées et pluriannuelles. Après l'ouverture de nombreux équipements structurants (piscine Bellevue à Saint-Quentin-Fallavier, salle Balavoine à Villefontaine...), l'exercice 2013 a été consacré aux études de programmation d'une nouvelle série d'équipements : la crèche de Saint-Savin, le siège RUBAN (société SERUS), la nouvelle médiathèque de Champ-Fleuri à Bourgoin-Jallieu, la rénovation du Centre Technique Communautaire à Villefontaine).



Le Centre Technique Communautaire à Villefontaine



Le siège RUBAN à Villefontaine



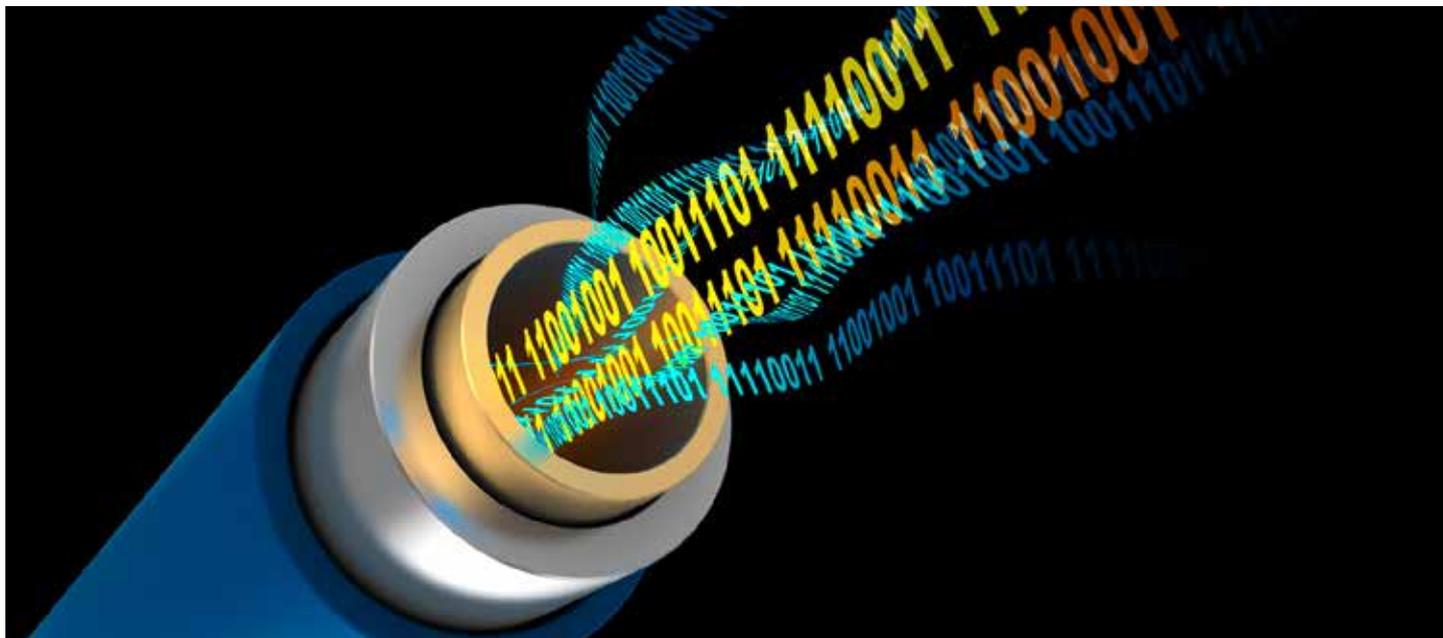
La crèche « Les Alevins » à Saint-Savin

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE ET RÉNOVATION DU RÉSEAU CÂBLÉ SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Afin de répondre aux enjeux économiques, culturels et d'innovation de demain, la CAPI est très soucieuse du déploiement d'un réseau fibre optique sur l'ensemble de son territoire. En cohérence avec le schéma directeur départemental « numer'Isère » de déploiement de la fibre optique, la CAPI répond aux problématiques de raccordements et d'extensions des industriels et des services publics de la vallée urbaine. Par ailleurs, elle a établi un partenariat avec la Région Rhône-Alpes et le Conseil Général relatif à la transformation du réseau câblé télé. Le réseau cuivre est remplacé par un réseau fibre pour le service de télévision afin de préparer le projet « numer'Isère » (qui amènera de la téléphonie et du service Internet très haut débit).

600 000 € /an
C'est le coût du déploiement
de la fibre optique à la demande

.....





➤ Politique
et actions
culturelles,
Théâtre du
Vellein

Christian BADIN



➤ Lecture
publique

Patrick MARGIER



➤ Conservatoire
de musique
➤ Gestion et
création des
salles de
spectacles

Patrick NICOLE-WILLIAMS



➤ Les Abattoirs

Robert DOREY



Garantir sur l'ensemble des communes
de la CAPI l'accès de tous à la culture,
dans une logique d'identité de territoire.

CULTURE

➤ LES ÉQUIPEMENTS CULTURELS

La CAPI dispose de quatre équipements culturels majeurs (Théâtre du Vellein, SMAC Les Abattoirs, Conservatoire Hector-Berlioz et un réseau de 10 médiathèques) aux missions et à l'identité propres, mais néanmoins complémentaires. Au-delà de leurs spécificités, ils développent des orientations de politique culturelle commune, autour de quatre grands axes :

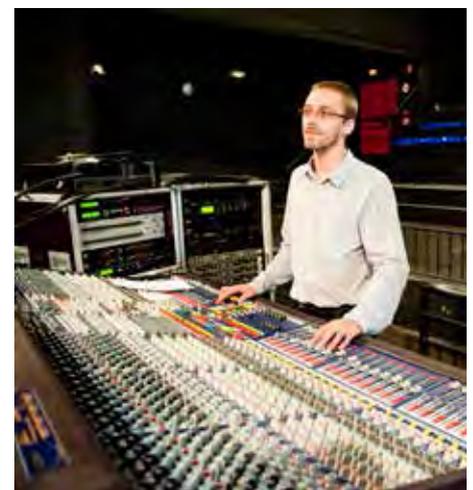
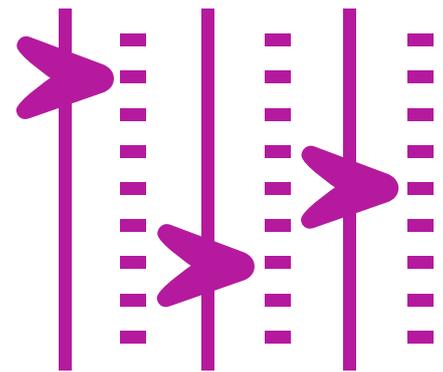
- > la diffusion d'une offre culturelle diversifiée, accessible et de qualité
- > des actions culturelles qui permettent la sensibilisation et l'éducation artistique de certains publics
- > un soutien à la création et un accompagnement à la pratique amateur et préprofessionnelle
- > une amélioration continue de l'offre de service (conditions d'accueil, services mis à disposition de l'utilisateur, etc.).



➤ LES ABATTOIRS

La SMAC «Les Abattoirs» est une des 5 structures rhônalpines labellisées par le ministère de la Culture «Scène de Musiques ACTuelles», en partenariat avec la Région Rhône-Alpes, le Conseil Général de l'Isère et la CAPI.

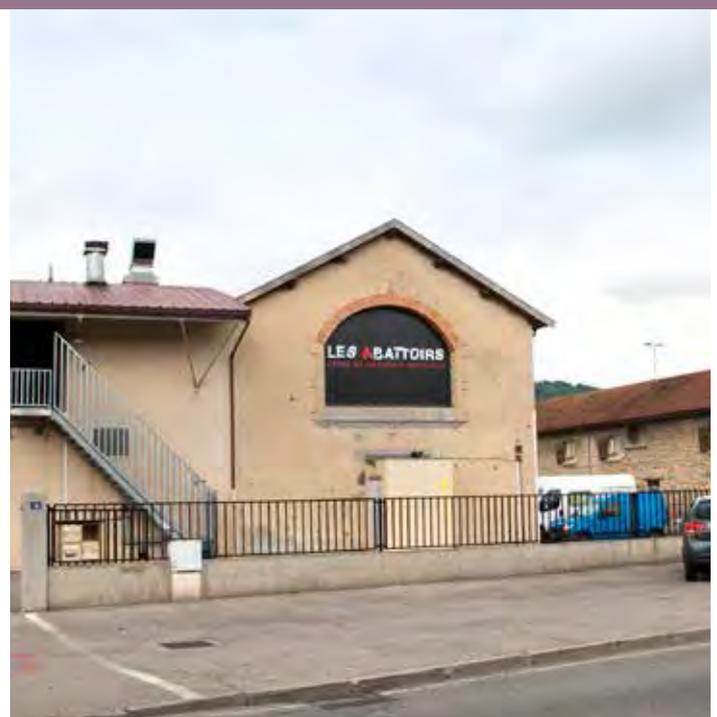
Elle a pour mission d'assurer le développement des musiques actuelles (définies comme l'ensemble des musiques exceptées la musique classique et les musiques dites savantes), en favorisant la rencontre entre les arts numériques et le spectacle vivant et en déployant le projet artistique et culturel des Abattoirs.



MOYENS MOYENS

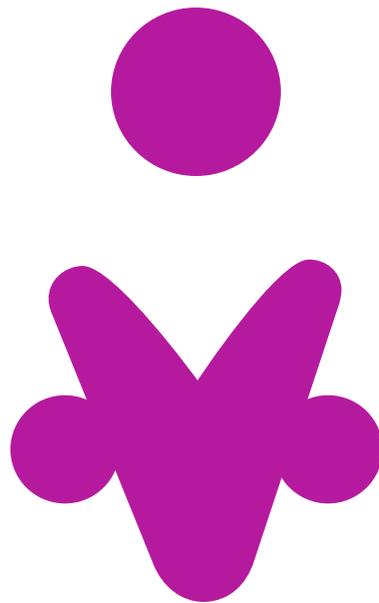
La SMAC Les Abattoirs est une régie autonome.

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 9,3 ETP
+ 27 intermittents représentant environ 1,9 ETP



➤ LES MÉDIATHÈQUES

Les 10 bibliothèques et médiathèques de la CAPI (Bourgoin-Jallieu et annexe de Champ-Fleuri, Four, L'Isle d'Abeau, Meyrié, Ruy-Montceau, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, La Verpillière et Villefontaine) proposent à tous des collections de documents encyclopédiques et pluridisciplinaires, en accès libre et empruntables à domicile. Le service des Médiathèques a pour mission de développer la lecture publique et de réduire l'illettrisme, de favoriser la culture et l'éducation permanente des habitants de la CAPI. Par l'action culturelle, il assure gratuitement un rôle de médiation aux savoirs, aux connaissances et aux arts.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 1929 K€

63 K€

Investissement

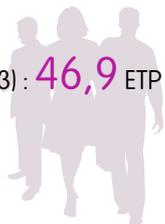
2 427 K€



106 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : **46,9** ETP



INDICATEURS

Évolution des prêts et des lecteurs

504 307 prêts en 2009

543 652 prêts en 2013

16 616 lecteurs en 2009

14 553 lecteurs* en 2013

* à partir de 2011 une seule carte par lecteur auparavant comptabilisé pour chaque médiathèque

➤ LE THÉÂTRE DU VELLEIN

À partir des équipements culturels (Théâtre du Vellein et Salle de l'Isle), le service Théâtre du Vellein est chargé de développer une action culturelle sur le territoire à travers la programmation de spectacles vivants pour tous les publics et à travers la mise en place d'actions culturelles et d'éducation artistique à destination des adultes et des scolaires du 1^{er} et 2nd degrés (PLEA). Le Théâtre du Vellein est Scène Rhône-Alpes. Il participe aux grands événements culturels dans le cadre du Pôle Métropolitain.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Le budget culture est un budget annexe.

Recettes
dont participation
du budget général CAPI
1502 K€

Dépenses
dont Personnel 894 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) :

18,6 permanents



INDICATEURS

532 places assises au Théâtre du Vellein

800 places assises salle de l'Isle / **1 500** places debout

157 journées d'utilisation des équipements Théâtre en 2013

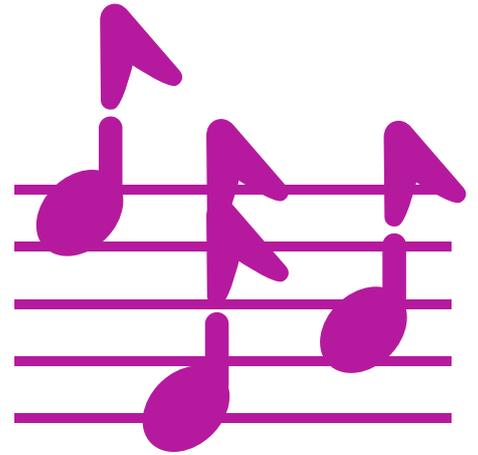
110 journées d'utilisation des équipements Salle de l'Isle en 2013

➤ LE CONSERVATOIRE HECTOR-BERLIOZ

Le Conservatoire à Rayonnement Départemental Hector-Berlioz a pour missions sur l'ensemble du territoire de la CAPI :

- > l'enseignement artistique dans le domaine de la musique, de la danse et du théâtre ;
- > l'éducation artistique et culturelle, les actions de sensibilisation et de découverte, notamment en collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale ;
- > le soutien au développement des pratiques artistiques des amateurs ;
- > l'animation de la vie culturelle du territoire à travers la diffusion des productions liées aux activités pédagogiques.

Le Conservatoire est un pôle ressources pour le territoire Nord-Isère : c'est un lieu public d'information et de formation. Il contribue à animer le réseau des écoles de musique et de danse de ce territoire.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

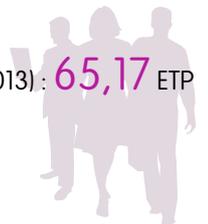
dont Personnel 3155 K€

110 K€
Investissement

3437 K€

762 K€
Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 65,17 ETP



➤ DIFFUSION CULTURELLE

Les équipements culturels de la CAPI ont pour principale vocation d'assurer sur le territoire – et au-delà – la diffusion aussi large que possible d'une offre culturelle et artistique diversifiée. La complémentarité de ces équipements (un théâtre « scène régionale » à la programmation pluridisciplinaire, une Scène de musiques actuelles aux choix résolument éclectiques, un Conservatoire à rayonnement départemental et un réseau de 10 médiathèques) permet en effet de couvrir un vaste panel d'esthétiques artistiques (danse, musique, théâtre, humour, conte, cirque, etc.) au bénéfice de tous les publics (grâce, notamment, à une politique tarifaire accessible), partout sur le territoire.

UNE OFFRE CULTURELLE ET ARTISTIQUE PERMETTANT DE RÉPONDRE
AUX ATTENTES DU PLUS GRAND NOMBRE

➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



PROGRAMMATION TOUT PUBLIC

La saison 2012 / 2013 est la 2^e année de forte activité pour la SMAC Les Abattoirs. Cette saison a vu une hausse d'activité de 15,28 % (nombre d'événements) par rapport à la saison 2011 / 2012. Cela est dû à l'augmentation des événements lors du festival Electrochoc et à celle des manifestations gratuites hors les murs (exposition arts numériques à la Halle Grenette à Bourgoin-Jallieu...).

| | 2008-2009 | 2010-2011 | 2012-2013 |
|--|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de spectateurs total | 9 004 | 13 920 | 13 287 |
| Nombre de groupes (concerts + festival) | 91 | 116 | 145 |
| Nombre d'événements | 52 | 74 | 72 |
| Proportion d'artistes de provenance régionale | NC | 40 % | 57 % |
| Proportion d'artistes de provenance nationale | NC | 30 % | 22 % |
| Proportion d'artistes de provenance internationale | NC | 30 % | 21 % |

LE THÉÂTRE DU VELLEIN

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



PROGRAMMATION TOUT PUBLIC

Le Théâtre du Vellein, Scène régionale, est en deuxième position de fréquentation des théâtres du département de l'Isère. Il propose une programmation pluridisciplinaire en accueillant des artistes de tous horizons. Celle-ci s'appuie entre autres sur des équipes de création en résidence, et est en partie élaborée en collaboration avec les institutions et structures culturelles de la région (Maison de la Danse, Jazz à Vienne...). Il accueille des artistes et des équipes régionales mais également nationales et internationales.

| | 2008-2009 | 2010-2011 | 2012-2013 |
|---------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre d'abonnés | 3 095 | 3 693 | 3 584 |
| Proportion abonnés CAPI | NC | 58 % | 56 % |
| Nombre de spectacles différents | 41 | 37 | 40 |
| Nombre de représentations | 61 | 65 | 73 |
| Nombre de spectateurs | 24 230 | 27 180 | 26 826 |



PROGRAMMATION JEUNE PUBLIC

Une programmation importante de spectacles à destination des plus jeunes permet d'accueillir pendant le temps scolaire tous les enfants scolarisés en école maternelle et primaire du territoire de la CAPI. L'Agglo prend en charge un transport par enfant pour se rendre sur les lieux de spectacle.

| | 2008-2009 | 2010-2011 | 2012-2013 |
|---|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de spectacles différents | 14 | 19 | 13 |
| Nombre de représentations | 86 | 75 | 88 |
| Nombre de spectateurs | 18 030 | 20 163 | 20 668 |
| Proportion d'écoles maternelles et élémentaires | 72 % | 94 % | 90 % |
| Nombre de classes concernées | 502 | 473 | 487 |



➤ LE CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



54 spectacles

7 500 spectateurs

100 auditions d'élèves

LA SAISON DU 40^E ANNIVERSAIRE

Prenant appui sur toutes les actions d'enseignement et de formation, le projet d'établissement du Conservatoire fait la part belle aux actions de valorisation des travaux d'enseignants et/ou d'élèves et au-delà, à l'organisation de manifestations ayant pour objectif le développement du lien social, l'aménagement du territoire et l'ouverture à des publics les plus diversifiés possible. Cela se traduit par une saison de spectacles mêlant musique, danse et théâtre sur l'ensemble du territoire.

La saison 2012-2013 a été marquée par le 40^e anniversaire du Conservatoire. À cette occasion, de nombreux projets artistiques et pédagogiques ont été initiés par l'équipe des enseignants et la direction. Nombre de ces projets se caractérisent par la transversalité entre musique, danse et théâtre, entre les esthétiques. Cette démarche correspond à un fort souhait de l'équipe du Conservatoire. Les aboutissements en public ont impliqué un grand nombre d'élèves et d'enseignants ainsi que de nombreux partenaires culturels et éducatifs.

| | 2008-2009 | 2010-2011 | 2012-2013 |
|---|-------------|-------------|-------------|
| Nombre total d'inscrits | 1122 | 1118 | 1080 |
| Proportion d'enfants inscrits | 76 % | 74 % | 77 % |
| Proportion d'adultes inscrits | 24 % | 26 % | 23 % |
| Proportion d'inscrits territoire CAPI | 72 % | 70 % | 72 % |
| Proportion d'inscrits hors territoire CAPI | 28 % | 30 % | 28 % |
| Proportion musique | 89 % | 87 % | 87 % |
| Proportion danse | 7 % | 11 % | 12 % |
| Proportion théâtre | 4 % | 2 % | 4 % |
| Nombre d'heures de cours dispensées par semaine | 900 environ | 900 environ | 900 environ |

➤ LES MÉDIATHÈQUES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

UN PLUS GRAND ACCÈS À DES FONDS DIVERSIFIÉS

Avec un réseau de 10 équipements et une carte d'abonné unique, les médiathèques de la CAPI permettent l'accès pour tous à un fonds documentaire mais également multimédia diversifié, participant ainsi à l'enrichissement des connaissances, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres... Avec 12 % de supports sonores et audiovisuels, le réseau de bibliothèques et médiathèques poursuit la diversification des supports empruntables. La mise en place, en 2013, d'une navette de réservations subventionnée par le Conseil Général de l'Isère permet d'élargir encore les possibilités d'emprunt.

12 % de supports sonores et audiovisuels en 2013 (contre 8 % en 2007)

DES ÉVÉNEMENTS MAJEURS PARTICIPANT AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

5 600 personnes,
c'est la fréquentation totale
sur tous les événements

1 979 personnes à l'exposition
Arts Numériques

12 établissements scolaires
et sociaux venus en visite

FESTIVAL ELECTROCHOC 8

L'édition 2012-2013 a constitué une nouvelle avancée pour le Festival Electrochoc avec de nouvelles actions et formes artistiques notamment les arts numériques. L'exposition à la Halle Grenette de Bourgoin-Jallieu, qui était une première, a permis l'ouverture à ces nouvelles pratiques culturelles liées aux NTIC avec des installations d'œuvres, des performances et des ateliers. L'un des objectifs était également d'élargir le rayonnement du Festival Electrochoc par 3 Warm Up (concert en amont du festival) sur l'Isle d'Abeau, Annemasse, Saint-Étienne et sur le territoire de la CAPI (Saint-Quentin-Fallavier, Villefontaine, L'Isle d'Abeau). Là aussi, cette dynamique s'est poursuivie avec un positionnement régional, tant sur le champ institutionnel que professionnel.



➤ LE THÉÂTRE DU VELLEIN

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

6 spectacles

environ 1 200 spectateurs
par concert

JAZZ À VIENNE

La participation à Jazz à Vienne, dans le cadre du Pôle Métropolitain, sous forme de résonance, contribue largement au rayonnement du territoire. En 2013, Jazz au Golf a été organisé pour la première fois sur le territoire CAPI. Il s'agit d'une programmation de six concerts organisés en concertation avec Jazz à Vienne, qui se sont déroulés au mois de juillet au Golf des 3 Vallons à l'Isle d'Abeau. En participant à un événement d'envergure internationale qu'est Jazz à Vienne, la CAPI offre la possibilité aux habitants de bénéficier de concerts de qualité sur le territoire, dans un cadre d'exception.



➤ LE CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

ROMÉO OU LE CONTE QUE VOILÀ LÀ

La création de «Roméo ou le conte que voilà là» a été le point culminant de la saison 2013-2014. Commande du Conservatoire à Romain Didier, Roméo a été une réussite tant sur le plan artistique que pédagogique. L'œuvre donnée en création mondiale est d'ores et déjà programmée dans deux conservatoires de la région parisienne et sa diffusion contribuera au rayonnement du Conservatoire.

Plus 100 élèves et enseignants
sur scène

Plus de 1 000 spectateurs

10 spectacles dans 6 communes

(dont 1 hors CAPI)

2 650 spectateurs

SEMAINES CONTEMPORAINES

Elles sont aujourd'hui l'un des temps forts du territoire et constituent un moment privilégié permettant d'amener les élèves, leurs familles, mais aussi des publics diversifiés, à la rencontre des expressions artistiques d'aujourd'hui (danse, musique, théâtre). La 8^e édition s'est déroulée en février 2013. Pendant cette manifestation, les cours sont réaménagés et remplacés par des ateliers avec les artistes invités et d'autres intervenants.



➤ LES MÉDIATHÈQUES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

BIENNALE « À LIVRES OUVERTS »

Le réseau des bibliothèques et médiathèques de la CAPI a participé à la Biennale de littérature jeunesse « À Livres Ouverts » sur le thème « La musique des mots, les mots en musique ». Les médiathèques et bibliothèques de la CAPI ont accueilli huit classes pour rencontrer Insa Sané, Christian Grenier et Jean Claverie. Plus largement, cette manifestation a permis de fédérer l'accueil de 19 auteurs pour 2 200 jeunes lecteurs du Nord-Isère. 1300 visiteurs ont participé au salon du samedi 25 mai.

25 médiathèques, 22 collèges

et 7 lycées participants

15 000 jeunes au total,
sensibilisés à la lecture

10 789 disques en 2013
(5 553 en 2007)

7 477 vidéos en 2013
(3 868 en 2007)

10 ANS DE LA MÉDIATHÈQUE DE BOURGOIN-JALLIEU

La médiathèque de Bourgoin-Jallieu a fêté ses 10 ans tambour battant, en proposant des animations pendant toute la semaine du 15 juin (djembés, contes, orchestre vocal, projection interactive de mangas...).

Le fort rayonnement de l'équipement ne se dément pas au fil du temps avec un taux d'inscrits de 24,4 %, ce qui est exceptionnel. Les collections ont été nettement enrichies et ont plus que doublé depuis 2007, avec un effort tout particulier pour enrichir les fonds musicaux et vidéo.

➤ ACTION CULTURELLE

Au-delà de la « simple » diffusion culturelle, les équipements communitaires proposent de nombreuses actions culturelles à destination de publics variés. Elles s'inscrivent dans la vocation de « sensibilisation » de tout équipement culturel. Sur le territoire de la CAPI, elles sont particulièrement développées pour le jeune public (notamment scolaire) et les publics dits éloignés ou « empêchés ».

➤ LE THÉÂTRE DU VELLEIN

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



PLAN LOCAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE

Le Plan Local d'Éducation Artistique, en cours d'élaboration depuis deux années, a été signé en mai 2013. Réunissant l'ensemble des partenaires concernés par l'action culturelle en milieu scolaire, il permet, en collaboration avec les équipements culturels du territoire et en résonance avec la programmation, à un nombre très important de jeunes (de l'école maternelle au lycée) de bénéficier d'une large palette d'actions en présence d'artistes (théâtre, danse, mime, cirque...).

Les compagnies en résidence au Théâtre du Vellein sont les interlocuteurs privilégiés des actions menées en milieu scolaire.

| | 2008-2009 | 2010-2011 | 2012-2013 |
|--|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| Nombre de jeunes (1 ^{er} et 2 nd degré) impliqués dans un projet avec un artiste | 1 793 | 2 658 | 1 648 |
| Nombre de classes | 72 | 123 | 74 |
| Nombre de groupes scolaires | 41 sur 11 communes | 43 sur 18 communes | 32 sur 12 communes |
| Nombre d'enseignants en formation dans le cadre d'animations pédagogiques | 80 | 94 | 102 |

➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

POUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS / EMPÊCHÉS

L'action culturelle menée en Nord-Isère s'est énormément développée depuis la venue d'une chargée de Production et d'action culturelle, avec la sensibilisation en direction des populations éloignées (IMEs, centre pénitenciaire, quartiers en difficultés, handicapés, etc.) autour des cultures urbaines et numériques. Trois dispositifs ont été proposés : « écris-toi » (création de textes : slam), « écris-toi une chanson » (découverte et pratique du processus de création d'une chanson) et « fingers in the noise » (découverte et la pratique du processus de création musicale autour d'une interface tactile et numérique). Au cours de la saison 2012-2013, et en partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés, la SMAC est intervenue sur 17 structures (IME, écoles, collèges, lycées, résidences jeunes travailleurs, structure hospitalière, médiathèque, centre de détention). Autour du hip-hop, les ateliers sont toujours organisés à destination des publics jeunes et une restitution a eu lieu en juin 2013.

17 établissements

22 ateliers organisés

356 participants

ateliers hip-hop :

60 ateliers et 29 participants

« Dose le son » :

5 concerts pédagogiques

15 établissements

1178 élèves

CONCERTS PÉDAGOGIQUES

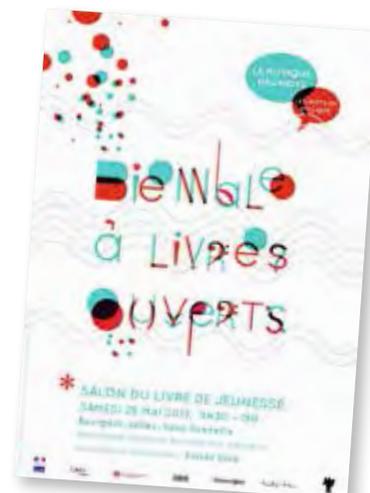
Des actions de sensibilisation sur les risques auditifs (dispositif « dose le son ») ont été organisées cette année auprès de neuf collèges, cinq lycées et un IME. Le nombre de scolaires a doublé par rapport à la saison précédente.



POUR LES SCOLAIRES DANS LE CADRE DU PLEA

Toujours au cœur des préoccupations de la SMAC, l'action culturelle menée au niveau des scolaires et périscolaires, dans le cadre du PLEA, s'est développée à travers des ateliers « écris-toi une chanson » et « fingers in the noise ». Aussi, cette année, d'autres partenariats se sont ouverts dont celui avec la Biennale « À Livres Ouverts ». Deux journées de formation ont été proposées par Les Abattoirs dans le cadre du PLEA. Elles étaient adressées aux professeurs et équipes pédagogiques d'établissements du second degré de la CAPI.

15 ateliers en 2012-2013
(5 ateliers en 2011-2012)



➤ LE CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

69 enseignants

1 080 élèves en cursus diplômant

350 élèves dans des ateliers
hors les murs

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE SPÉCIALISÉ

Le Conservatoire Hector-Berlioz dispense un enseignement structuré et progressif en musique, danse et théâtre, à travers un projet artistique et culturel global qui a pour but de contribuer à l'épanouissement de chacun. Il propose des parcours de formation différenciés et adaptés à des publics d'âges différents et aux projets et motivations diversifiés.

| | 2008-2009 | 2010-2011 | 2012-2013 |
|--|----------------|-----------------|----------------|
| Nombre de concerts (avec artistes invités et élèves du Conservatoire) | 23 | 54 | 45 |
| Nombre de concerts d'élèves seuls | 26 | 47 | 54 |
| Nombre de concerts de professeurs | 11 | 11 | 9 |
| Nombre d'actions au sein des Médiathèques du réseau CAPI | 11 | 10 | 6 |
| Nombre de master class | 10 (57 heures) | 2 (6 heures) | 7 (23 heures) |
| Nombre de stages « élèves du Conservatoire et extérieurs » | 21 (84 heures) | 40 (120 heures) | 22 (65 heures) |

ÉDUCATION ARTISTIQUE

En collaboration avec l'Éducation Nationale et dans le cadre du PLEA, les sept musiciens-intervenants de la CAPI ont été impliqués à des degrés divers au sein des écoles primaires. Des propositions de thématiques sont communiquées aux enseignants pour construire leur projet musical, guidés par le musicien-intervenant et en relation avec le projet de classe ou d'école. Par leur approche, les musiciens-intervenants permettent aux enfants d'éveiller leur curiosité et de découvrir des pratiques et/ou esthétiques musicales. Des partenariats avec deux collèges ont permis à 75 collégiens de bénéficier tout au long de l'année d'une éducation artistique renforcée en musique (Bourgoin-Jallieu) et théâtre (La Verpillière).

105 heures hebdomadaires
d'intervention en milieu scolaire

3 030 élèves de 37 écoles

75 élèves

7 enseignants impliqués
pour 8 heures hebdomadaires

PUBLICS SPÉCIFIQUES

Poursuivant la démarche engagée depuis plusieurs années, le Conservatoire accueille, dans cinq ateliers et autour d'un travail musical et corporel, des adolescents et adultes en situation de handicap mental en lien avec les établissements spécialisés qui les accueillent.



➤ LES MÉDIATHÈQUES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

ACTION CULTURELLE TOUT PUBLIC

Le réseau des médiathèques et bibliothèques a proposé pendant la première moitié de l'année des expositions, rencontres et projections autour du thème de « Musique & cinéma ». De septembre à la fin de l'année, le thème « Humour » a été décliné par des auteurs-illustrateurs, interprètes, photographes, artistes, auteurs de BD, scientifiques et militants du rire. Après un an d'interruption, l'Université populaire a entamé sa 5^e rentrée autour de « Justice & injustices ». Ce retour très réussi a été apprécié par les auditeurs.



| | 2011 | 2013 |
|---|-------|-------|
| Nombre de séances «Heure du conte» | 185 | 109 |
| Effectif «Heure du conte» | 3 214 | 4 373 |
| Nombre de séances «Rencontres artistes et conférences» | 105 | 84 |
| Effectif «Rencontres artistes et conférences» | 2 989 | 3 946 |
| Nombre de séances «Projections, concerts et spectacles» | 37 | 105 |
| Effectif «Projections, concerts et spectacles» | 1 392 | 2 875 |
| Nombre de séances «Expositions et salons» | 9 | 14 |
| Effectif «Expositions et salons» | 1 316 | NC |



ACTION CULTURELLE PAR PROJET

En dehors des heures d'ouverture, les bibliothèques et médiathèques restent ouvertes aux groupes : accueil de classes, de tout petits, de seniors, de personnes en cours d'alphabétisation ou en réinsertion sociale. Parmi les projets structurants, sont à retenir : le Prix Nord-Isère, le CRILJ (Centre de Recherches et d'Informations sur la Littérature pour la jeunesse) Nord-Isère, le PLEA, la bibliothèque de rue.

| | 2011 | 2013 |
|---|--------|--------|
| Nombre de séances Petite Enfance | 173 | 86 |
| Effectif Petite Enfance | 1 536 | 1 121 |
| Nombre de séances Scolaires | 697 | 489 |
| Effectif Scolaires | 18 527 | 14 785 |
| Nombre de séances Péri-scolaires (centre sociaux et de loisirs) | 33 | 21 |
| Effectif Péri-scolaires (centre sociaux et de loisirs) | 425 | 369 |
| Nombre de séances Publics empêchés / éloignés | 62 | 91 |
| Effectif Publics empêchés / éloignés | 409 | 639 |
| Nombre de séances Personnes âgées (dont portage à domicile) | 31 | 17 |
| Effectif Personnes âgées (dont portage à domicile) | 348 | 245 |

➤ AIDE À LA CRÉATION

Aucune offre culturelle ne saurait exister sans l'implication d'artistes sur un territoire et le développement de leurs différents projets culturels. Aussi, les équipements communautaires effectuent un important travail d'« accueil en résidence ». Il permet à des compagnies d'esthétiques diverses de bénéficier de moyens et du temps nécessaires à toute oeuvre de création. Ce travail est ensuite valorisé dans le cadre des différentes actions culturelles menées par les équipements à destination du plus grand nombre. Au-delà des professionnels, un accompagnement à la pratique amateur, voire préprofessionnelle, est également mis en place. Celui-ci participe à la volonté de développer la présence de sensibilités artistiques sur le territoire, voire au-delà.

SOUTIEN À LA CRÉATION PAR L'ACCUEIL DE COMPAGNIES EN RÉSIDENCE

➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

12 groupes en résidence

12 groupes en « répétition montée » sur scène

79 jours d'utilisation de la salle

ACCUEIL EN RÉSIDENCE

Toujours sollicitée par des professionnels et amateurs en voie de professionnalisation, la SMAC n'a pas pu répondre à tous. En effet, la demande d'accueil de groupes en résidence et en répétition montée est croissante. Elle permet aux groupes d'avoir une salle à disposition et de bénéficier du savoir-faire des intervenants pour finaliser leur projet artistique. Cette aide à la création participe au rayonnement des Abattoirs et de la CAPI sur le plan national et permet d'accueillir des groupes de notoriété en favorisant les rencontres avec les musiciens nord-isérois.



➤ LE THÉÂTRE DU VELLEIN

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

34 jours de résidence

RÉSIDENCE D'ARTISTES

Les compagnies Arcosm et Sylvie Guillermin en danse, les compagnies Yoann Bourgeois et Virevolt en cirque, la compagnie Théâtre et Cie en théâtre ainsi que la Chambre Philharmonique en musique sont les compagnies « complices » en résidence au Théâtre du Vellein.



➤ CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

COMMANDES À DES COMPOSITEURS

Le Conservatoire, soucieux de poursuivre le travail engagé depuis plusieurs années autour de la création, a mené plusieurs projets faisant appel à des auteurs, compositeurs et arrangeurs. Ainsi, Jean Gobinet a mis en forme quelques œuvres d'Herbie Hancock pour le Grof'Orchestre du Conservatoire, Romain Didier (pour la musique), Loïc Lantoin (textes) et Nery Catineau (scénographie, mise en scène) ont permis la création de « Roméo, le Conte que voilà-là » et Bruno Teruel (professeur au Conservatoire) a retranscrit quelques chansons du répertoire français pour ensemble instrumental.

7 concerts dans 5 communes (dont une hors CAPI)

près de 2 500 spectateurs



ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES AMATEURS

➤ CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

ATELIER CHORAL ET FORMATION DES CHEFS DE CHŒUR

Le Conservatoire propose un atelier de formation chorale sous forme de plusieurs modules ouverts aux choristes et chefs de chœurs amateurs. L'atelier « direction de chœur » est également ouvert aux chefs de chœur souhaitant se perfectionner.



21 choristes et chefs de chœur

PROJET POUR LE 50^E ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION « À CŒUR JOIE »



À l'occasion de leurs anniversaires respectifs, le Conservatoire et l'association « A Cœur Joie » se sont réunis pour un projet commun, proposé à tous les chœurs du territoire. Le concert final a réuni une centaine de chanteurs, l'orchestre adultes du Conservatoire « A Piacere » et un ensemble de cuivres constitué d'enseignants des écoles de musique du Nord-Isère.

140 chanteurs et instrumentistes
sur scène

400 spectateurs au concert

près de 25 stagiaires
de tous horizons

plus de 200 personnes
à chaque bal

STAGE ET BAL FOLK

Le Conservatoire a organisé une formation pratique et une conférence sur le thème de l'oralité et des répertoires polyphonies vocales d'Europe du Sud avec Pascal Caumont les 15, 16 et 17 mars 2013, à destination des formateurs et des pratiquants élèves des structures amateurs du territoire.

Les ateliers du Conservatoire ont participé à un Bal folk organisé par le Folk des Terres Froides le 13 avril 2013 et organisé un bal ouvert à tous les publics de l'agglomération à Meyrié le 24 mai 2013.



➤ LES ABATTOIRS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES



TRANS'ABATTOIRS

Ce parcours de développement personnalisé est ouvert aux groupes amateurs. Il repose sur un référentiel de formation articulé autour de trois niveaux et permet aux groupes amateurs d'aborder tout l'environnement d'une pratique de professionnel : de la conduite de spectacle à la pré-production phonographique. Ce dispositif, animé par un coordonnateur pédagogique, rencontre un vif succès, compte tenu de son adaptation au plus près de la réalité des groupes.

Des modules de formation sont aussi ouverts au tout public et notamment un module sur l'environnement de l'artiste (réglage d'instrument, communication, musique assistée par ordinateur, module voix...)

| | 2008-2009 | 2010-2011 | 2012-2013 |
|--------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Nombre de groupes | 16 | 12 | 20 |
| Nombre de personnes concernées | 80 | 93 | 140 |
| Nombre d'heures de formation | 429 | 931 | 1044 |

LES STUDIOS

Les Abattoirs proposent, aux musiciens qui souhaitent répéter, deux studios équipés en matériel son (sono, ampli guitare, etc.) et backline (batteries, amplis guitares et basses, etc.) de 35 et 55 m². Ils sont disponibles selon un planning géré par un régisseur des studios. Les répétitions peuvent se faire de façon ponctuelle ou régulière. La fréquentation des studios se stabilise compte tenu d'un taux d'utilisation maximum.

62 groupes ont utilisé les studios

1 674 heures de répétition



➤ AMÉLIORATION DE L'OFFRE DE SERVICES

Si la qualité de la programmation et de l'action culturelles menées par les équipements communautaires est au coeur des préoccupations, celle d'offrir au public des conditions d'accueil et un service qualitatif constitue un objectif tout aussi incontournable. Ainsi, la CAPI poursuit sa politique d'investissements dans la rénovation et l'extension de ses équipements et cherche à développer de nouveaux projets en matière d'« offre de services ».

➤ LES MÉDIATHÈQUES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

385 920 €

C'est le coût de l'opération

dont 50 % subventionnés DRAC
et Conseil Général

INAUGURATION D'UN ÉTAGE SUPPLÉMENTAIRE

La médiathèque de Villefontaine a inauguré le 17 avril 2013 un étage de 160 m² supplémentaires à l'étage dédié à la BD et à la musique, un nouvel escalier intérieur et une toiture rénovée. Quatre ordinateurs connectés à internet ont été installés et mis à disposition du public. Le nouvel espace accueille 4 500 bandes dessinées et 12 498 CD, l'une des plus importantes collections du Nord-Isère.



RÉHABILITATION DE LA MÉDIATHÈQUE DE RUY-MONTCEAU

La réhabilitation de la médiathèque de Ruy-Montceau et l'installation de la micro crèche ayant pris du retard, le réseau s'est organisé pour offrir aux habitants un service minimum de prêt et d'animations dans la salle de la salière.



Animation médiathèque dans la salle de la Salière à Ruy-Montceau.

262 000 €

C'est le coût de l'opération

dont 30 450 € de subvention
du Conseil Général

375 000 €

pour l'acquisition du plateau nu
(coût total de l'opération
avec aménagements intérieurs)

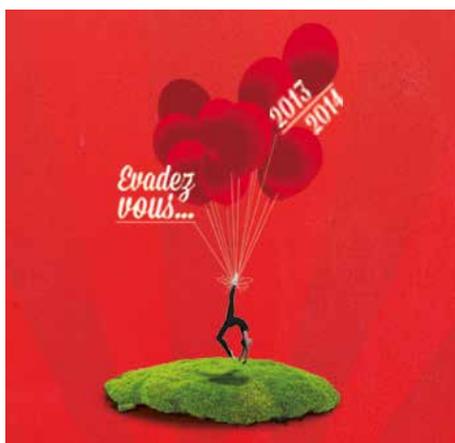
UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE À CHAMP-FLEURI

Le projet de médiathèque de quartier à Champ-Fleuri à Bourgoin-Jallieu est en bonne voie avec un lancement de chantier prévu pour 2014. En 2013, le permis de construire a été déposé : 250 m² en rez-de-chaussée d'un immeuble de logements en plein cœur du quartier, à côté du multi-accueil « Berjimini » seront aménagés.



➤ LE THÉÂTRE DU VELLEIN

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES



LES NOUVEAUX SERVICES AU PUBLIC

À la rentrée 2013, le Théâtre du Vellein a proposé deux nouveautés, permettant d'améliorer son offre de service :

- > Mise en place d'une billetterie en ligne (hors abonnement et hors réduction) ; désormais, le public n'a plus à se déplacer et il peut donc réserver sa place pour une représentation directement sur le site internet de la CAPI, éditer son billet et le présenter à l'entrée de la salle le jour du spectacle.
- > Vente de places dernières minutes : trois semaines avant un spectacle, un contingent de places est en vente au guichet ou en ligne en dernières minutes. Cela offre la possibilité aux personnes qui ne sont pas abonnées, qui ne peuvent pas prévoir à l'avance leur disponibilité, à celles qui viennent de découvrir le Théâtre, etc, de pouvoir venir au spectacle. Le Théâtre accueille ainsi de nouveaux publics, en plus des abonnés.

➤ CONSERVATOIRE

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL

Les travaux de traitement acoustique des salles du Conservatoire se poursuivent : il s'agit d'atténuer autant que possible les niveaux sonores et résonances excessives. Cela passe aussi par le changement progressif des fenêtres qui améliore considérablement l'insonorisation sans oublier les économies d'énergie réalisées.



AMÉLIORATION DU FONCTIONNEMENT PÉDAGOGIQUE

2013 a vu le changement du logiciel de scolarité. Outil essentiel pour suivre les parcours des élèves (qui sont de plus en plus diversifiés), il a permis fin 2013 d'améliorer significativement le travail des enseignants et les relations avec les parents d'élèves via des modules extranet (informations en temps réel, suivi de la scolarité, gestion des absences, bulletins pédagogiques...).





Sports

Michel GUÉRIN



Garantir sur l'ensemble des communes de la CAPI l'accès de tous aux sports, dans une logique d'identité de territoire.

SPORTS

➤ LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La CAPI a en charge la gestion de six équipements nautiques répartis sur tout le territoire et d'un golf, seule structure publique de la région, implanté sur un site paysager assez remarquable.

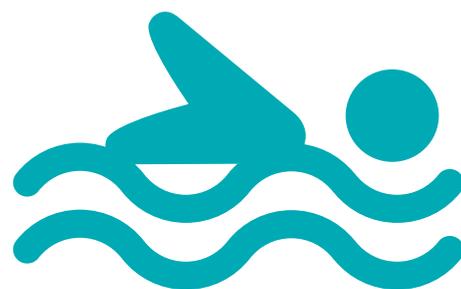
À partir de ces équipements structurants et en lien avec les communes et un monde associatif plutôt riche, elle développe son projet sportif articulé autour de la sensibilisation et de l'éducation à la pratique sportive pour tous, du soutien aux clubs et du développement de manifestations permettant d'asseoir l'attractivité et le rayonnement du territoire.

Deux axes transversaux sous-tendent ces objectifs :

- > l'élargissement progressif de l'offre sportive à partir des équipements communautaires
- > l'amélioration continue de ces mêmes équipements, tant en termes de conditions d'accueil que d'optimisation énergétique par exemple.

➤ PISCINES

Le Service des piscines est chargé d'assurer l'accueil, la surveillance et la sécurité de tous les usagers, d'enseigner les activités de la natation aux élèves du 1^{er} degré et d'assurer l'entretien des six établissements nautiques qui composent le paysage intercommunal.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 1876 K€

126 K€

Investissement

2671 K€



Fonctionnement

681 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 42 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|---------------|-----------|-----------|
| Nombre d'heures d'ouverture pour tous les équipements | 13 320 | 14 380 | 14 072 |
| Nombre d'heures personnel annuel | 77 800 | 80 068 | 82 187 |
| Nombre d'heures animation (école) | 2 192 | 2 149 | 1 974 |
| Nombre d'heures animation (surveillance) | 7 728 | 6 764 | 7 473 |
| Nombre d'heures activités aquagymniques | création 2011 | 357 | 583 |
| Recettes des activités aquagymniques (en €) | création 2011 | 53 426 | 71 516 |
| Nombre d'entrées pour tous les équipements | 349 000 | 317 413 | 331 101 |
| Coût total des fluides (en €) | 433 117 | 524 085 | 610 065 |
| dont coût de l'eau (en €) | 121 752 | 142 565 | 120 785 |
| dont coût du gaz (en €) | 107 405 | 146 901 | 220 161 |
| dont coût de l'électricité (en €) | 190 917 | 234 618 | 269 117 |
| dont coût du fuel (en €) | 13 043 | 0 | 0 |
| Consommation d'eau (en m³) | 52 573 | 52 477 | 39 814 |
| Consommation de gaz (en Kw) | 2 513 064 | 2 655 866 | 2 691 102 |
| Consommation d'électricité (en Kw) | 2 263 539 | 3 046 445 | 3 413 809 |
| Consommation de fuel (en L) | 23 967 | 0 | 0 |

GOLF



Le Golf des 3 Vallons est le seul golf public de la Région Rhône-Alpes. Il se compose d'un practice abrité, d'un parcours d'initiation gratuit de 9 trous, d'une zone d'approche et deux putting greens, d'un parcours compact de 9 trous, d'un parcours classique 9 trous de 2741 m. L'équipe sur place assure l'entretien du terrain et l'accueil des golfeurs.



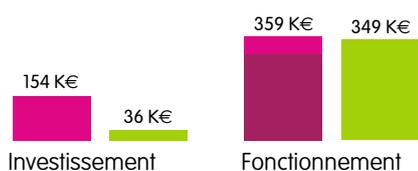
MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 298 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 7,5 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|--------------------|---------------------|------|
| Nombre d'abonnements Adultes | 325 | 350 | 351 |
| Nombre d'abonnements Jeunes (- 18 ans) | (Adultes + Jeunes) | (Adultes + Jeunes) | 67 |
| Nombre de classes accueillies | NC | 16 | 12 |
| Nombre de forfaits journée (parcours 9 trous) | NC | 7794 | 5193 |
| Nombre de forfaits journée (parcours compact) | NC | (9 trous + compact) | 1705 |
| Nombre de mineurs accueillis en encadrement (cadre scolaire et privé) hors joueurs de golfs licenciés | NC | NC | 650 |

➤ ÉLARGISSEMENT DE L'OFFRE

À partir des équipements dont elle assure la gestion, la CAPI cherche à développer, au bénéfice du plus grand nombre, l'offre sportive présente sur le territoire. Cela passe par une diversification des activités proposées, par la recherche de nouveaux publics ou bien encore par des projets d'investissements importants permettant de compléter et de renouveler l'offre.

➤ PISCINES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

INTERVENTION DE MÉDIATEURS

Afin de réduire les désordres liés aux incivilités en augmentation sur l'ensemble des équipements et ainsi d'assurer la tranquillité et la sécurité des usagers, des médiateurs ont collaboré avec les éducateurs durant la saison estivale aux périodes de fréquentation importante. Ces interventions ont été réalisées sur les trois plus gros équipements nautiques (Fondbonnière à L'Isle d'Abeau, Rajon à Bourgoin-Jallieu et Saint-Bonnet à Villefontaine), à la demande des chefs de bassin, sur les plages horaires à forte affluence. Les résultats ont été positifs.

présence sur **74** journées pour
l'ensemble des équipements

.....
340 h de présence totale
.....



DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS PISCINES

L'engouement du public pour les activités ludiques pratiquées en piscine continue de grandir. À la rentrée 2013, un nouvel investissement d'aquabikes a été réalisé afin de permettre l'ouverture de créneau sur la piscine Bellevue. Une diversification de l'offre aquagymnique s'opère également afin de proposer des activités adaptées selon les goûts et les capacités physiques des usagers : des cours d'aquafitness, aquagym... ont donc été proposés principalement sur les piscines de Fondbonnière à L'Isle d'Abeau, Saint-Bonnet à Villefontaine et Bellevue à Saint-Quentin-Fallavier. Enfin, deux créneaux d'école de natation ont été ouverts sur la piscine Fondbonnière pour permettre l'apprentissage de la natation aux enfants.

9 aquabikes supplémentaires

23 créneaux d'activités
par semaine



GOLF

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

OUVERTURE DU GOLF AU PLUS GRAND NOMBRE

L'organisation ponctuelle de manifestations sportives de pleine nature souligne que le site, sans dénaturer sa vocation première et dans un environnement règlementé, peut devenir un espace de pratique de multiples activités sportives participant au rayonnement du territoire. La finalité est de le valoriser et le faire découvrir le site ainsi que de susciter un attrait pour la pratique du golf de loisir. De plus, des portes ouvertes au printemps et à l'automne ont permis à de nombreux habitants de s'initier à la pratique de ce sport. Enfin, le parcours botanique est maintenant totalement opérationnel et offre une nouvelle vision du site et de l'écosystème local. Le golf continue son développement auprès des scolaires en proposant pour la première fois en 2013 d'intervenir directement dans les écoles de manière à diminuer les coûts de transports.



➤ ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

528 participants au total

19 participants handi valide

25 partenaires économiques

DEUXIÈME ÉDITION DU CAPI RAID

Le 2 juin 2013, la deuxième édition du CAPI Raid s'est déroulée au complexe sportif de la commune de Saint-Savin. Différentes épreuves et activités étaient prévues afin de proposer un événement accessible au plus grand nombre :

- > un Raid Sportif de 50 km proposant VTT, bike and run, course d'orientation, accrobranche, tir à l'arc, course à pieds, canoë
- > un Raid Loisir 30 km proposant les mêmes activités
- > un Raid Découverte proposant des ateliers d'initiation aux sports de pleine nature (tir à l'arc, golf, canoë, escalade, athlétisme, VTT technique)
- > une randonnée sur 10 km sur les hauteurs de Saint-Savin

La nouveauté 2013 est la création de deux parcours Raid Loisir Ado et Raid Loisir Handi Valide.



PRÉPARATION DE LA SAINTÉLYON

La Saintélyon (7 décembre 2013) est un événement majeur du calendrier sportif régional et national. Plus de 11 000 personnes effectuent le trajet entre Saint-Étienne et Lyon en solo ou en relais par les Monts du Lyonnais. Cet événement s'inscrit dans le cadre du Pôle Métropolitain et plusieurs agents de la CAPI et des bénévoles du CAPI Raid ont porté les couleurs de l'Agglo (23 coureurs). À ce titre, un entraînement a rassemblé les coureurs des agglos du Pôle le 12 octobre 2013 au golf des 3 Vallons, suivi d'un temps convivial.



➤ AMÉLIORATION DES ÉQUIPEMENTS

Tout en élargissant l'offre, la CAPI met en place d'importants moyens pour maintenir et optimiser ses équipements existants, dans un souci d'amélioration continue et de recherche de solutions de gestion innovantes. Cela a été particulièrement affirmé en 2012 sur le secteur des piscines avec des projets touchant à l'optimisation énergétique, l'hygiène et la sécurité ou bien encore la mise en place de dispositifs facilitant le fonctionnement des équipements et la pratique des usagers.

➤ PISCINES

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES RÉALISÉES

LE FUTUR ÉQUIPEMENT NAUTIQUE SECTEUR EST

L'étude de pré-programme a permis de situer l'enjeu d'un nouvel équipement nautique sur le secteur Est, en remplacement de la Piscine Tournesol à Bourgoin-Jallieu, obsolète. La réalisation d'un équipement à dominante sportive et en capacité de recevoir des manifestations de niveau national est privilégiée, afin de répondre au mieux aux besoins tout en assurant une cohérence entre l'ensemble des structures communautaires existantes. L'étude a défini un budget prévisionnel d'environ 12 millions d'euros pour la réalisation de cet équipement nautique dont le site d'implantation marquerait l'entrée du nouveau quartier de Champ-Fleuri à Bourgoin-Jallieu.

12 M€ TTC
de budget prévisionnel

.....



VENTILATION DE LA PISCINE FONDBONNIÈRE

Suite au retour au chlore gazeux pour le traitement de l'eau en septembre 2011, des analyses de l'air ont été entreprises afin de garantir la qualité de l'air dans la piscine de Fondbonnière à L'Isle d'Abreau. Il a été décidé de programmer d'importants travaux d'amélioration.

Ceux-ci ont été définis en trois phases :

- > changement des gaines de ventilation pour mieux répartir le soufflage et mise en place de sondes CO₂ (permettant une ouverture du volet d'air neuf en cas d'élévation du taux de CO₂) ;
 - > mise en place de quatre exutoires pour permettre aux maîtres-nageurs en inter saison et l'été de pouvoir ouvrir par commande électrique ;
 - > mise en place d'un brise soleil sur la façade Sud pour diminuer l'apport de chaleur.
- D'autres analyses sont prévues pour vérifier l'efficacité de ces travaux.

185 000 €

C'est le coût des travaux



HARMONISATION DES CONTRÔLES D'ACCÈS

Depuis 2007, un travail sur les contrôles d'accès est mené au sein des différents équipements nautiques. Des bornes permettant de lire des cartes magnétiques sont installées pour répondre à un double objectif : cela permet d'une part d'avoir une meilleure lisibilité de la fréquentation des piscines et d'autre part d'offrir aux utilisateurs un support unique pour l'ensemble des structures équipées. En 2013, cette démarche s'est poursuivie par l'installation des contrôles d'accès à la piscine Rajon à Bourgoin-Jallieu.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

EXTENSION DU PARCOURS COMPACT

Le parcours compact est un parcours accessible aux joueurs en formation. La longueur de chaque trou est d'environ 100 mètres et cette distance réduite par rapport au parcours classique permet un apprentissage adapté à tous les publics et notamment les groupes scolaires et l'école du golf. Le projet d'agrandissement de ce parcours 6 trous en 9 trous avait été lauréat des Trophées du Développement Durable en 2012. Les travaux d'extension, cofinancés par le CNDS (Centre national pour le développement du sport) ont été finalisés en octobre 2013 et permettront également de désengorger le parcours 9 trous qui reste malgré tout la finalité du jeu du golf. Ces travaux ont été entièrement réalisés en interne par les services du Centre Technique de la CAPI et du golf. En complément, un green synthétique a été mis en place au niveau du parcours d'initiation afin de répondre aux attentes des scolaires et des groupes par un pôle débutants.

3 nouveaux trous créés pour

un montant de **48 300 € HT**
(subvention du CNDS à hauteur de 31,5 %)

Tarifs 2014 :

entre **12 €** et **16 €** par personne

938 m

C'est la longueur totale
du parcours compact





➤ Transports
urbains (DSP)

Claude BÉRENGUER



➤ Plan
déplacement
urbain et
circulations
douce

Fernand MOULIN



Développer l'accessibilité sur le territoire
entre les différentes zones, les grands équipements
et les territoires voisins en favorisant l'usage
des transports collectifs et les modes doux.

DÉPLACEMENT ET MOBILITÉ

TRANSPORT

Sur le territoire de la CAPI, le service est chargé d'organiser et de faciliter l'ensemble des déplacements, tous modes confondus, en cohérence avec les politiques d'aménagement du territoire, d'habitat, d'urbanisme et de développement économique.

En matière de transports en commun : la CAPI a passé une délégation de service public pour l'exploitation de son réseau de transport urbain.

Au niveau métropolitain, la mission du service Transports est de faciliter la mobilité en échange avec les autres territoires (lieux d'intermodalité, correspondances, informations voyageurs et tarification unique).



MOYENS

Moyens financiers

Le budget transport est un budget annexe.

Recettes

Dépenses

dont Personnel 250 K€

2292 K€

2054 K€

Investissement

9062 K€

11714 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : **4,8** ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|-------|-------|-------|
| Nombre de voyages/an (en millions) sur le réseau RUBAN à partir des estimations billettiques | 2 | 2,2 | 2 |
| Nombre d'abonnés adultes | 350 | 510 | 500 |
| Nombre d'abonnés scolaires (dont gratuits – de 11 ans) | 3 500 | 7 800 | 6 800 |
| Nombre d'abonnés Tarification sociale Sésame (gratuité) | 1000 | 1360 | 1160 |
| Nombre de km parcourus (en millions) | 2,2 | 2,3 | 2,2 |
| Nombre de points d'accès aux normes PMR | 32 | 47 | 75 |
| Nombre de véhicules | 55 | 64 | 61 |
| Nombre de salariés RUBAN | 125 | 139 | 125 |

LE PRESTATAIRE POUR LES TRANSPORTS : SERUS

La CAPI délègue l'exploitation de son réseau RUBAN (nom commercial du réseau de transports publics de la CAPI) à la société SERUS. Cette filiale de la SEM VFD assure l'exploitation du RUBAN depuis le 1^{er} janvier 2010 pour le compte de la CAPI, dans le cadre d'une délégation de service public et pour une durée de six ans.



139 salariés

8,6 millions €
C'est le coût de la DSP



400 places créées depuis 2009

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR COVOITURAGE

Suite au succès de l'aménagement du parking relais de Chesnes en 2009 à Saint-Quentin-Fallavier, un programmiste a été mandaté afin d'étudier la réalisation d'un véritable maillage de parkings relais et d'aires de covoiturage à l'échelle du territoire. L'objectif pour la CAPI est, en application du PDU, d'encourager les pratiques de covoiturage tout en sécurisant les usages existants.

Un schéma directeur a été validé en 2011. La CAPI a signé un mandat avec SARA pour la réalisation de cinq parkings de co-voiturage : Nivolas-Vermelle, Meyrié et Saint-Savin prévus pour 2013, l'échangeur de L'Isle d'Abeau prévu pour 2014 et l'échangeur de Bourgoin-Jallieu prévu pour 2015.

En 2013, les travaux ont débuté sur le parking de Ruffieu à Nivolas-Vermelle (32 places) et sur le parking de Flosailles à Saint-Savin (35 places).



Le parking de Ruffieu à Nivolas-Vermelle

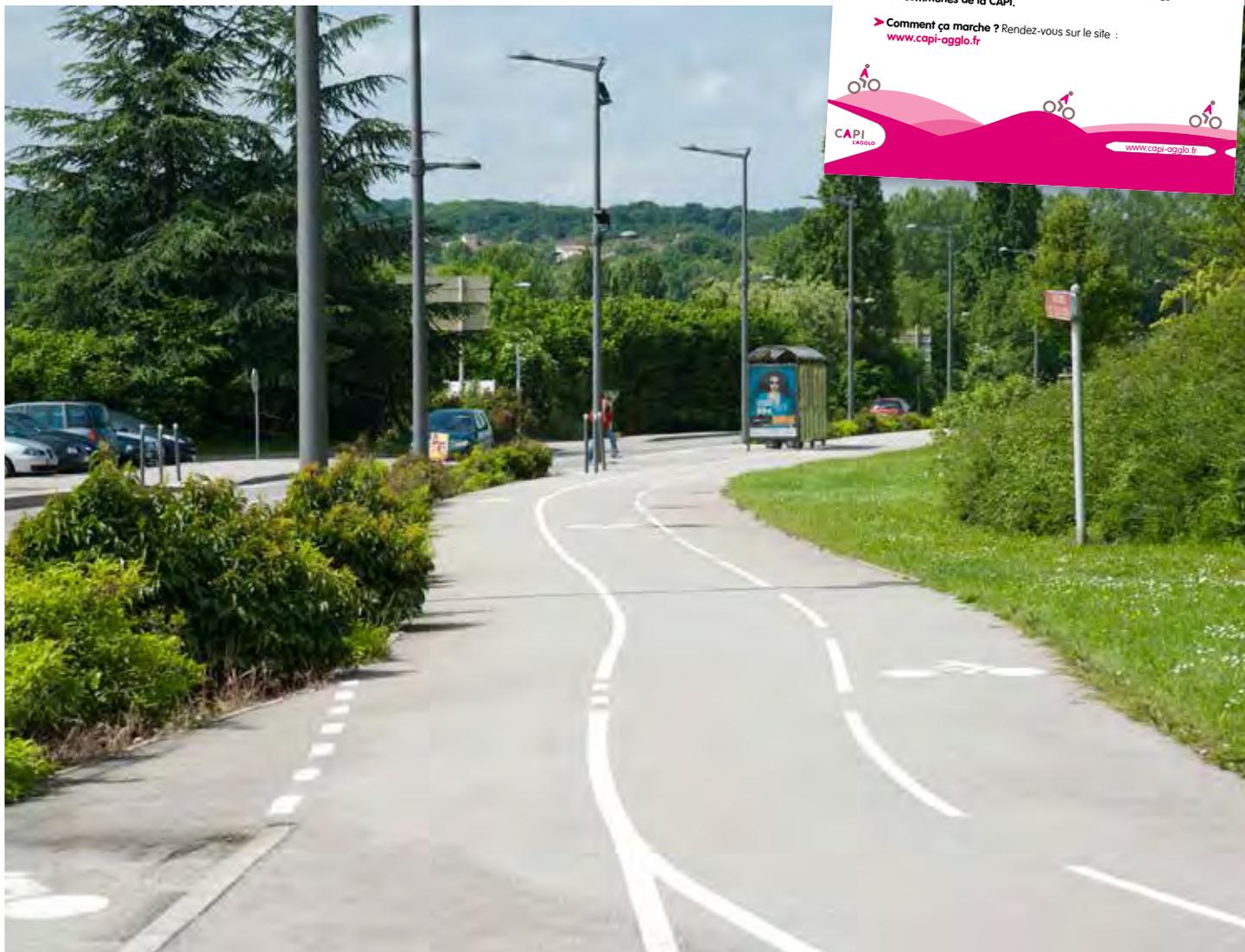


Le parking de Flosailles à Saint-Savin

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DIRECTEUR VÉLO

Afin d'accroître l'usage du vélo sur le territoire, la CAPI a validé son schéma directeur vélo en 2011. Il vise à développer et à structurer le réseau cyclable d'intérêt communautaire ainsi que les services associés (signalisation, stationnement, location...). En 2013, les actions suivantes ont été mises en place :

- > élaboration du guide des aménagements cyclables ;
- > recrutement d'un maître d'œuvre pour la conduite d'études ;
- > réalisation de différentes études (voie verte secteur Champoulant à L'Isle d'Abeau, RD54b à Ruy-Montceau) ;
- > exécution de travaux d'aménagement (boulevard des 3 vallons à L'Isle d'Abeau, rue centrale à Vaulx-Milieu) ;
- > lancement de l'opération de subvention pour l'achat de Vélos à Assistance Electrique ;
- > élaboration d'une carte des itinéraires cyclables conseillés.



SOYEZ BRANCHÉS !

La CAPI
vous rembourse jusqu'à **250 €**
pour l'achat d'un **VÉLO**
à Assistance **ÉLECTRIQUE** (VAE)
Subvention à hauteur de 25% du prix d'achat dans la limite de 250€

> Offre réservée à tous les particuliers résidant dans une des **22 communes de la CAPI**.

> Comment ça marche ? Rendez-vous sur le site : www.capi-agglo.fr

CAPI
L'AGGLO

www.capi-agglo.fr

MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA D'ACCESSIBILITÉ TRANSPORTS EN COMMUN

Dans le cadre de la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la CAPI poursuit la mise en œuvre de son schéma directeur. 10 % des arrêts du réseau (soit 70 arrêts) représentent 90 % de la fréquentation. L'objectif fixé pour 2015 est de mettre en accessibilité ces points d'arrêt. Pour ce faire, c'est l'ensemble de la chaîne de déplacement qui doit être traitée : le volet aménagement consiste à rendre les points d'arrêt accessibles aux personnes à mobilité réduite, le volet matériel vise à adapter les équipements (bus, bornes...). En 2013, ce sont huit points d'arrêt qui ont été aménagés et six bus répondant aux normes d'accessibilité (planchers bas, palette rétractable pour les fauteuils roulants...) qui ont été acquis.

48 véhicules accessibles

700 arrêts

75 arrêts accessibles au total



13 entreprises adhérentes au PDIE

3 000 salariés concernés

500 questionnaires traités

PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES (PDIE) ZAC DE CHESNES

Depuis 2007, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère travaille, en lien avec la CAPI, sur la thématique de la mobilité et des déplacements des salariés et accompagne les entreprises dans la mise en place de Plans de Déplacement d'Entreprise (PDE). Au travers d'un plan de revitalisation engagé par VALEO, la CAPI et la Chambre de Commerce et d'Industrie ont proposé à une quinzaine d'entreprises (3 000 salariés) de lancer un PDIE sur le périmètre du parc d'activités de Chesnes. Le but d'une telle démarche est de créer une meilleure accessibilité au site, à court, moyen et long terme, en s'appuyant notamment sur l'utilisation de modes de transports durables (transports en commun, mobilité douce, covoiturage, multi-modalité, P+R, ...).

Les premières actions du plan d'actions validé en 2012 ont été mises en œuvre :

- > création de groupes de travail par thématique (covoiturage, transport en commun) composés des entreprises adhérentes au Plan de Déplacement Inter-Entreprises, des services du Conseil Général de l'Isère, agence de mobilité, société SERUS, CAPI, Chambre de Commerce et d'Industrie ;
- > diffusion d'un questionnaire au sein des entreprises adhérentes et relance des répondants sur les possibilités de déplacements existantes ;
- > réflexion sur l'évolution des documents de communication autour de l'offre de transport existante (communication externe et interne aux entreprises) ;
- > recrutement par la CAPI d'un chargé de mission PDIE pour des actions d'animation et le lien avec les entreprises (subvention région Rhône-Alpes).



REFONTE DU RÉSEAU DE TRANSPORT

Suite à la refonte du réseau de transport réalisée en 2012, un suivi particulier a été mis en place en 2013 : la fréquentation des nouvelles lignes périurbaines a été régulièrement analysée et présentée en commission Transports et Déplacements Urbains. À l'issue d'une phase de concertation avec l'ensemble des 15 communes concernées (réunion qui s'est déroulée dans la mairie concernée pour chaque ligne de bus péri-urbaine), des ajustements horaires ont été proposés et mis en place en septembre 2013.

Des ajustements ont également été opérés sur le service Flexibus avec la création d'une nouvelle ligne (33) permettant aux habitants de Champ-Fleuri de se rendre plus directement au Médipôle et à L'Isle d'Abeau sans passer par le centre-ville de Bourgoin-Jallieu.

flexibus



780 abonnements T-LIBR
«RUBAN + TER + TCL» vendus
depuis le 1^{er} septembre 2013

SYNDICAT MIXTE MÉTROPOLITAIN DES TRANSPORTS : LANCEMENT DE LA TARIFICATION T-LIBR

Lors du comité syndical du 18 mars 2013, le Syndicat Mixte de Transport pour l'Aire Métropolitaine Lyonnaise (SMTAML) a souhaité programmer le lancement d'une tarification multimodale zonale à l'échelle du territoire du Syndicat.

La tarification multimodale zonale T-Libr a été lancée au 1^{er} Septembre 2013, elle se compose d'abonnements mensuels permettant d'utiliser jusqu'à cinq réseaux de transport (TER, TCL, STAS, RUBAN et L'VA) avec un support unique : la carte à puce « OÛRA! »





➤ Inter-territorialité, métropolisation

Nicolas SIELANCZYK



➤ Projet de territoire, GPRA

Janine RIVOIRE



Établir des coopérations avec les territoires voisins pour créer des synergies nécessaires à la qualité des politiques publiques, développer l'attractivité de nos territoires et être partie prenante des décisions stratégiques.

INTER-TERRITORIALITÉ

➤ GPRA NORD-ISÈRE DURABLE

Afin de rendre Rhône-Alpes plus visible au niveau national et européen, la Région a impulsé des projets de développement innovants et ambitieux contribuant à l'aménagement durable, solidaire et équilibré du territoire. La communauté de communes des Vallons de la Tour et la CAPI se sont ainsi unies pour faire du Nord-Isère une référence en matière de développement durable et plus particulièrement de construction durable.

MOYENS

Moyens financiers

Recettes
dont Personnel 81 K€

Dépenses
dont Personnel 134 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 4 ETP



PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

SIGNATURE DU PROTOCOLE GPRA

Le 15 avril 2013, le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, est venu signer à la CAPI le protocole d'accord du GPRA Nord-Isère Durable, entouré de nombreux partenaires et acteurs socio-économiques locaux, confortant ainsi l'engagement territorial en faveur de la construction durable.

8,3 M€
de subventions de la Région



ANIMATION DE LA FILIÈRE CONSTRUCTION DURABLE

Le GPRA Nord-Isère Durable a permis en 2013 de déployer auprès des maîtres d'ouvrage et des acteurs de la filière de nouveaux outils pour l'ingénierie de la construction durable :

- > un diagnostic territorial prospectif pour la filière locale a été mis en œuvre pour dresser un état des lieux des entreprises du secteur de la construction durable sur le territoire du Nord-Isère et pour cerner les marchés porteurs de demain ;
- > une cartographie et une base de données des acteurs de la filière sont en cours de réalisation pour identifier les compétences à l'échelle régionale ;
- > un chargé de mission construction durable a été recruté en octobre 2013. Sa mission consiste à préfigurer l'offre de service des futures pépinières d'entreprises CAPI et Vallons de la Tour et d'animer localement la filière.



MONTÉE EN PUISSANCE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE PUBLIQUE

10 sites pilotes

30 personnes ont suivi la formation
« maquette numérique »

Le GPRA Nord-Isère Durable a été retenu comme territoire d'expérimentation du programme européen CABEE en lien avec l'association Rhônalpénergie - Environnement avec comme partenaire européen leader les autorités autrichiennes du Vorarlberg. Cette collaboration a permis en 2013 de représenter le territoire au cours de deux séminaires européens et d'engager la réflexion sur l'élaboration d'un référentiel bâtiment public durable en vue notamment de mieux qualifier l'accompagnement nécessaire de la maîtrise d'ouvrage publique mais aussi des entreprises du territoire.

10 sites pilotes sur la CAPI et les Vallons de la Tour (Écluse, Four, Maubec...) dans la construction et/ou la rénovation de bâtiments démonstrateurs ont été choisis pour tester la méthode. L'accompagnement à la montée en compétences de la maîtrise d'ouvrage publique s'est également traduite par la mise en place dans le cadre du GPRA d'un cycle de deux formations sur le thème des usages et de la maquette numérique.



LES PREMIÈRES EXPÉRIMENTATIONS CONSTRUCTIVES

Le GPRA Nord-Isère Durable en lien avec la plateforme ASTUS Construction a lancé en 2013 les premières expérimentations de nouveaux modes de faire tant sur le champ de la conception du projet, de son animation que sur l'objet constructif lui-même. C'est sur le projet de médiathèque des Vallons de la Tour, premier démonstrateur du Nord-Isère Durable, que l'utilisation de la maquette numérique aux différentes phases de la conception a été testée. Des ateliers expérimentaux d'étanchéité à l'air sont programmés pour début 2014.

10 %
d'économie sur le montant global
du projet grâce à la maquette
numérique



La Médiathèque des Vallons de la Tour



ASTUS CONSTRUCTION

Le projet phare du GPRA Nord-Isère Durable, la plateforme ASTUS Construction, a affiné en 2013 son offre de services à destination des entreprises, leur permettant ainsi de se rencontrer et de mieux répondre aux enjeux actuels.

La plateforme ASTUS Construction a également conforté en 2013 sa reconnaissance au niveau national, notamment par l'intermédiaire du Plan Bâtiment Durable. Elle participe ainsi aux réflexions nationales sur les nouveaux modes de faire, en particulier sur la maquette numérique.

D'autre part, l'expertise de la plateforme ASTUS Construction a été récompensée par un partenariat avec le Centre Scientifique et Technique du Bâtiment (CSTB) pour accompagner en amont les certifications des entreprises qui sollicitent le CSTB.

➤ AUTRES GOUVERNANCES

L'inter-territorialité répond à la question des relations entre les territoires, entre les intercommunalités. Il s'agit, dans le respect de l'identité de chaque structure, de trouver des modes de coopération et d'échanges sur des projets ou/et des objectifs communs. Les thématiques principales qui nécessitent ce mode de travail sont aujourd'hui : les transports sur un bassin de vie, les enjeux du développement durable, de l'aménagement, de l'économie voire de la culture. Cette inter-territorialité se traduit notamment pour la CAPI par la gouvernance métropolitaine et aujourd'hui par la participation au Pôle Métropolitain (avec le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, ViennAgglo), le Grand Projet Rhône-Alpes (avec les Vallons de la Tour) ou le CDDRA avec les Balmes Dauphinoises et le Pays Saint-Jeannais.

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

DÉMARCHE PLAINE SAINT-EXUPÉRY

La CAPI participe depuis 2011 à la démarche initiée et portée par l'État sur les enjeux de développement du territoire autour de l'aéroport de Saint-Exupéry.

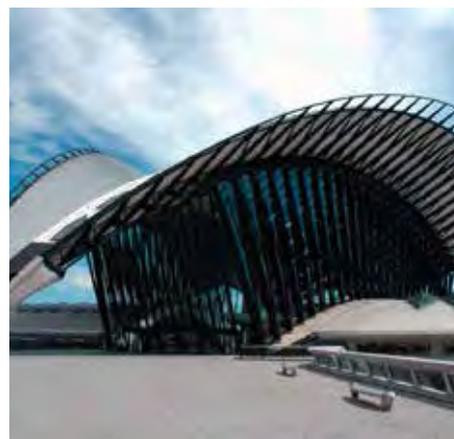
2013 a permis d'aboutir à l'élaboration d'une stratégie guide pour organiser les infrastructures du hub multimodal et l'activité logistique, garantir la qualité de vie quotidienne et développer les synergies métropolitaines.

Cette stratégie comprend 10 grandes orientations :

- > assurer la montée en puissance du hub multimodal (voyageurs et fret) ;
- > structurer le développement logistique ;
- > préserver l'agriculture ;
- > conforter l'armature territoriale au regard des dynamiques socio-économiques ;
- > permettre et gérer le développement d'une agriculture pérenne ;
- > préserver les ressources naturelles, le paysage et le cadre de vie ;
- > favoriser la montée en puissance des fonctions métropolitaines ;
- > développer les synergies entre filières ;
- > conforter l'attractivité du territoire et structurer l'offre économique ;
- > développer la connectivité métropolitaine.

La mise en œuvre de cette stratégie nécessite en premier lieu une modification de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) qui a été préparée par les services de l'État pour une mise à l'enquête publique en janvier 2014. La CAPI s'est exprimée sur ce sujet par une contribution validée par l'exécutif le 2 avril 2013. Par ailleurs, un travail sur la gouvernance a été engagé et doit se poursuivre en 2014.

Pour permettre une expression commune des territoires du Nord-Isère dans cette démarche, une entente entre les EPCI a été constituée et baptisée ELENIS ; elle regroupe les communautés de communes de L'Isle Crémieu, des Collines du Nord Dauphiné, du Pays Saint-Jeannais, des Balmes dauphinoises, des Portes de Lyon Satolas, de l'Est Lyonnais et la CAPI.



PÔLE MÉTROPOLITAIN

Le Pôle est un espace de coopération et de construction d'une dynamique métropolitaine. Il permet de mutualiser les ressources dans la réalisation des projets communs souhaités par les quatre agglomérations fondatrices : le Grand Lyon, Saint-Étienne Métropole, ViennAgglo et la CAPI. Fondé sur le principe de la libre adhésion, il permet de fédérer tout en respectant l'autonomie de chacune des agglomérations. En 2013, ils ont porté des actions communes dans différents domaines.



64 élus métropolitains

dont 9 pour la CAPI

140 communes

2 millions d'habitants



> **Dans le domaine de la culture**, les principales actions réalisées en 2013 au niveau métropolitain sont :

- la participation aux Journées Européennes du patrimoine : organisation d'un circuit et guidage de la visite, sur le thème de « la Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau », bâti ancien / nouveau et urbanisation ;
- la participation, dans le cadre des résonances, à Jazz à Vienne.

> **Dans le domaine de l'économie**, depuis la création du Pôle Métropolitain en avril 2012, le service économique participe à l'ensemble des groupes de travail et projets sur la thématique économie : robotique, industries créatives, pépites, Conférence Économique Métropolitaine, ... Par ailleurs, le service s'est vu confier l'animation de deux filières reconnues d'intérêt métropolitain : la logistique et les éco-technologies. Sur ces deux sujets, plusieurs actions ont été menées : rencontre des développeurs économiques et des plateformes technologiques, soutien à la Biennale de l'éco-construction, benchmark des politiques publiques de cinq métropoles européennes concernant l'accueil de la logistique ou encore suivi de la révision du schéma de cohérence logistique de la Région Urbaine de Lyon.



> **Dans le domaine des transports**, en 2013, les principales actions du Pôle Métropolitain en matière de mobilité ont été :

- la participation aux côtés du Syndicat Mixte de Transports à l'élaboration du schéma prospectif de mobilité 2014/2020 ;
- un travail de mise en cohérence de nos politiques (gestion des parcs relais, tarification) ;
- la poursuite de la réflexion sur le covoiturage : partenariats avec les grandes enseignes en faveur du covoiturage et première opération avec le distributeur Géant Casino, qui a accepté de mettre à disposition un espace dédié aux covoitureurs sur son parking de Chasse sur Rhône (12 places) ;
- concernant le SMT AML, on peut sur 2013, évoquer l'action phare qui reste la mise en place de T-Libr.



Le parking relais multimodal à Saint-Quentin-Fallavier

T-libr



> **Dans le domaine de l'aménagement**, les principales avancées 2013 ont été :

- la poursuite du Projet « Urbagare » qui vise à imaginer le futur quartier sur quatre gares métropolitaines (Bourgoin-Jallieu, Estressin, Vénissieux, Bellevue). La gare multimodale de Bourgoin-Jallieu a fait l'objet d'un « appel à idées », qui a jeté les bases d'un futur quartier ;
- la Voie Verte des Confluences (création d'un itinéraire modes doux de 270 km) reliant les quatre agglomérations : réalisation d'un poster sur le tracé, rencontres avec la Région et lancement d'une étude pour organiser une signalétique commune ;
- le développement de l'agriculture périurbaine et la promotion des circuits courts : réalisation d'un portrait de l'agriculture du territoire, diagnostic de la filière agroalimentaire, étude pour le développement de paniers dans les gares avec la SNCF et soutien au projet national « Pôle Territorial de Coopération Économique Agri-Alim » ;
- le lancement du groupe de travail qui vise à harmoniser les quatre SCoT moteurs de la métropole, et dans un premier temps d'un point de vue graphique et cartographique.



➤ PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL (PCET)

Les Communautés de Communes des Vallons de la Tour, des Collines du Nord Dauphiné et la CAPI se sont unies pour mettre en œuvre un Plan Climat Énergie Territorial (PCET). Il s'agit de programmer des actions de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre et d'adaptation aux effets du changement climatique. L'exemplarité des intercommunalités est visée mais aussi la dynamique et l'engagement du plus grand nombre sur le territoire.

MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

dont Personnel 24 K€

Dépenses

dont Personnel 54 K€

Investissement

130 K€



58 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 1 ETP



PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

PRÉPARATION DE LA DÉLIBÉRATION CADRE

Tout comme pour le volet interne, la CAPI a pris une délibération en mai 2013 pour la mise en œuvre du programme d'actions territorial. Celui-ci est organisé en quatre axes déclinés en 16 objectifs stratégiques :

- > la sobriété énergétique ;
- > l'efficacité énergétique ;
- > les solutions énergétiques alternatives ;
- > l'adaptation aux effets du changement climatique.

17 actions font ainsi l'objet d'une programmation avec les moyens budgétaires et humains associés pour la période 2012-2014. D'autres acteurs, comme les communes ou encore les chambres consulaires, se sont engagés à mettre en œuvre des actions.

4 axes

16 objectifs

17 actions

12 partenaires engagés



35 lettres de soutien
de partenaires pour appuyer
la candidature

RÉPONSE À L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT TEPOS

Les Vallons de la Tour et la CAPI ont répondu conjointement à l'appel à manifestation d'intérêt Territoire à Énergie Positive (TEPOS) lancé par l'ADEME et la Région.

Après deux réunions de travail avec les Présidents et Vice-présidents GPRA/PCET, l'organisation de la candidature a été présentée aux membres des deux Conseils Locaux de Développement ainsi qu'en inter-commission des Vallons de la Tour.

Le dossier transmis le 15 juin 2013 a permis d'établir le bilan des consommations d'énergie et de production des énergies renouvelables avec une projection à 2020 et à 2050. La réflexion énergie a ainsi été structurée autour de la filière de la construction et de l'aménagement durable, et de deux axes, « l'agriculture, la forêt et les déchets » et « la mobilité durable ».



MISE EN ŒUVRE DES PREMIÈRES ACTIONS

> Le défi Familles à Énergie positive

Dans le cadre de ce concours, sept équipes, pour environ 70 familles, ont suivi leur consommation d'énergie de décembre 2012 à avril 2013 et ont également adopté des gestes économes pour atteindre jusqu'à 30 % d'économie. Une équipe a d'ailleurs été classée 2^e au niveau du département de l'Isère.

138 000 kWh d'économies
réalisées par les familles
(ce qui représente la consommation
d'électricité de 51 logements)



> Balade thermographique à Saint-Savin le 5 février 2013

L'objectif de la balade était de sensibiliser le grand public aux déperditions thermiques de façon ludique mais concrète. Ce parcours a permis de visualiser, à l'aide d'une caméra infrarouge, les déperditions de chaleur de quelques bâtiments. Des solutions pour réduire ces déperditions ont été proposées par l'Ageden aux 25 visiteurs.



> Visite d'une maison à Chèzeneuve le 15 juin 2013

Après un petit exposé sur le chantier de rénovation de cette maison en pisé, les participants se sont dirigés vers l'habitation pour une incursion riche en informations et découvertes. Ils étaient une vingtaine à avoir montré de l'intérêt pour ce projet.



26 bilans communaux
des consommations d'énergie

> Préfiguration du Conseil en Énergie Partagé (CEP)

Le SEDI (Syndicat d'Énergie de l'Isère) a missionné l'Ageden pour déployer sur le département une expérimentation de CEP. Une enquête adressée aux communes par le Plan Climat a également permis d'identifier celles qui sont désireuses d'être accompagnées sur ce volet : Sérézin de la Tour, Le Passage, Four et Nivolas-Vermelle.

Par ailleurs, le PCET a accueilli deux stagiaires pour établir un bilan des consommations d'énergie des communes dont la population est inférieure à 5 000 habitants.



➤ Eau –
Assainissement

Alain BERGER



➤ Eau –
Assainissement

Michel BACCONNIER



➤ Éclairage
public

Gérard NEURY



➤ Voirie

Bernard LAPORTE



Développer les réseaux de notre territoire
en cohérence avec les projets d'aménagement
pour répondre au mieux aux besoins
des habitants et des entreprises.

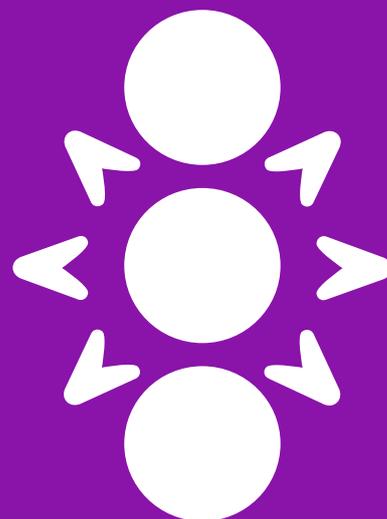


RÉSEAUX

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La direction Infrastructures est chargée de gérer l'éclairage public et les feux tricolores : elle élabore et met en œuvre les programmes de travaux d'investissements annuels et pluriannuels en matière d'éclairage public et de feux tricolores en coordination avec les communes. Elle pilote les opérations de création et de réhabilitation des infrastructures (Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'Œuvre partielle) et représente la maîtrise d'ouvrage CAPI auprès des partenaires (communes, Conseil Général de l'Isère, État...) dans le domaine de l'éclairage et des feux tricolores.

La direction éclairage public est chargée de maintenir un éclairage de qualité (17 000 points lumineux) sur les 22 communes de la CAPI en assurant la maintenance, l'entretien et la restauration. Elle a aussi la responsabilité d'assurer un fonctionnement de qualité des feux tricolores (52 unités) sur toutes les communes de l'agglomération.



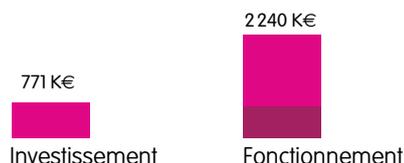
MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 694 K€

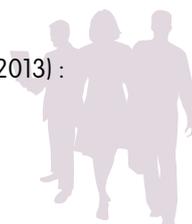


Moyens humains (effectif au 31/12/2013) :

17,9 ETP au total

dont Infrastructures : 2,9 ETP

et Centre Technique : 15 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|------|--------|--------|
| Nombre de points lumineux d'éclairage public | NC | 16 700 | 18 138 |
| Nombre de luminaires remplacés | NC | 167 | 185 |
| Nombre de grosses opérations éclairage public suivies (direction infra) | 34 | 36 | 35 |
| Montant total des grosses opérations éclairage public, en millions d'euros (direction infra) | 0,9 | 1 | 1 |
| Nombre d'interventions de maintenance éclairage public (centre technique) préventif | NC | 1500 | 1600 |
| Nombre d'interventions de maintenance éclairage public (centre technique) curatif | 210 | 290 | 310 |
| Nombre de carrefours à feux tricolores | 52 | 53 | 53 |

SÉCURISATION / MISE AUX NORMES DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE

Suite au diagnostic de 2008 évaluant l'état de vétusté du patrimoine éclairage public, la mise en œuvre du schéma directeur de mise en conformité et sécurité se poursuit. Il se traduit par une campagne de mise aux normes progressive des armoires électriques sur sept ans, 2013 étant la 6^e année. Les travaux de maintenance et les tournées régulières facilitent la priorisation d'intervention.



30 armoires électriques changées

90 K€

C'est le coût annuel

100 K€
C'est le coût annuel

MISE EN ŒUVRE PLAN LUMIÈRE ET RÉFLEXION SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

3 giratoires aménagés
soit 11 au total sur les 14 prévus
dans le cadre du plan lumière

Le plan lumière est un plan d'actions visant à rationaliser l'éclairage public et à accompagner le développement urbain. Cette programmation pluriannuelle a pour objectifs de valoriser le territoire par la création visuelle d'une identité nocturne, de préserver la ressource naturelle en adaptant les plages horaires d'éclairage aux besoins et d'améliorer le confort et la sécurité des usagers en réduisant les nuisances et la pollution lumineuse. En 2013, ce sont trois giratoires (sur les quatorze inclus dans le plan) qui ont été aménagés sur les RD 1006 et 1085.



MARQUAGE DU RÉSEAU

Afin de réduire les difficultés de localisation des interventions et la perte de temps, le marquage de l'ensemble des mâts CAPI s'est poursuivi. L'objectif de cette démarche est de repérer chaque mât à l'aide d'une plaque numérotée pour faciliter l'identification du lieu d'intervention.

60 % du réseau marqué

80 K€

C'est le coût de l'opération
avenue Henri-Barbusse
à Bourgoin-Jallieu

20 K€

C'est le coût de l'opération
du parking de la piscine Bellevue
à Saint-Quentin-Fallavier

20 K€

C'est le coût de l'opération
du groupe scolaire
à Badinières



Le groupe scolaire à Badinières

RÉNOVATION DU PARC D'ÉCLAIRAGE

Le parc d'éclairage public fait l'objet d'une rénovation continue. Suite à la rencontre annuelle de chaque commune, permettant un recensement de leurs besoins, des arbitrages sont réalisés pour définir les priorités d'intervention, en cohérence avec le diagnostic. En 2013, les principaux travaux ont été :

- > la rénovation totale de l'éclairage public de l'avenue Henri-Barbusse (partie sud) à Bourgoin-Jallieu ;
- > la rénovation de l'éclairage du parking de la piscine Bellevue à Saint-Quentin-Fallavier ;
- > la rénovation de l'éclairage de la voie d'accès au groupe scolaire de Badinières.

Un programme de changement systématique de l'ensemble des têtes d'éclairage est organisé annuellement et par quart afin que l'ensemble soit changé tous les quatre ans. Les lampes ballons fluo sont ainsi progressivement remplacées par des iodures métalliques.



L'Avenue Henri-Barbusse à Bourgoin-Jallieu

FEUX TRICOLORES

Suite à un changement de normes des feux tricolores, les carrefours ne respectant pas cette nouvelle réglementation sont progressivement mis en conformité. Chaque année, deux à trois carrefours font l'objet de travaux (changement de mobilier, abaissement de trottoirs pour accès PMR, modification des lampes par des LED...).

En 2013, deux mises aux normes de carrefours ont été étudiées et seront mises en place début 2014 au niveau des carrefours Gambetta / Clemenceau et Gambetta / Pelosson à Bourgoin-Jallieu.

La création d'un nouveau carrefour à feux avenue Henri-Barbusse (Barbusse Vaucanson Grand Tissage) a été réalisée à Bourgoin-Jallieu.

20 K€

C'est le coût de l'opération
à Bourgoin-Jallieu

VOIRIES

La direction Infrastructures gère le patrimoine des voiries communautaires en élaborant et en mettant en œuvre les programmes de travaux d'investissements annuels et pluriannuels en matière de voirie en coordination avec les communes. Elle pilote les opérations de création ou de grosse réhabilitation des infrastructures (maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'œuvre partielle) et représente la maîtrise d'ouvrage CAPI auprès des partenaires (communes, Conseil Général de l'Isère, État...) dans le domaine de la voirie.

La direction Voirie du Centre Technique est chargée d'entretenir les 350 km de voirie (chaussées et accotements) communautaires et communales sous convention ainsi que les chemins ruraux, chemins piétons et pistes cyclables, pour assurer la sécurité des usagers.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 919 K€

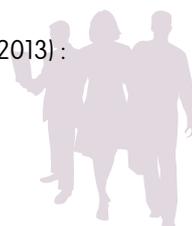


Moyens humains (effectif au 31/12/2013) :

23,4 ETP au total

dont Infrastructures : **5,4** ETP

et Centre Technique : **18** ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|------|------|------|
| Nombre de kilomètres de voirie CAPI | 285 | 285 | 350 |
| Nombre de grosses opérations voirie suivies (direction Infrastructures) | 49 | 54 | 50 |
| Montant total des grosses opérations voirie, en millions d'euros (direction Infrastructures) | 2,3 | 5 | 4,5 |
| Nombre d'interventions de maintenance voirie (Centre Technique) | 220 | 260 | 240 |
| Tonnage d'enrobé (intervention de maintenance) | 223 | 206 | 294 |
| Tonnage peinture (intervention de maintenance) | 4,1 | 7 | 5,4 |
| Tonnage de sel (dénivellement) | 210 | 375 | 322 |
| Nombre de kilomètres de voiries fauchées | 123 | 123 | 138 |

PRINCIPALES ACTIONS RÉALISÉES

80 K€

C'est le coût CAPI de l'opération
route de Four à Chèzeneuve

80 K€

C'est le coût CAPI de l'opération
route des Trappes aux Éparres

35 K€

C'est le coût CAPI de l'opération
route de Coiranne
à Sérézin de la Tour

100 K€

C'est le coût CAPI
de l'opération chaussée
des Escoffiers à Villefontaine

RÉNOVATION DU PATRIMOINE DE VOIRIE

En cohérence avec le diagnostic de l'état des voiries CAPI réalisé en 2007, et en fonction des priorités des communes, les principales opérations en 2013 ont été :

- > la réfection de la chaussée route de Four à Chèzeneuve ;
- > la réfection de la chaussée route des Trappes aux Éparres ;
- > la réfection de la chaussée route de Coiranne à Sérézin de la Tour ;
- > la rénovation de la chaussée des Escoffiers à Villefontaine.

Les services du Centre Technique interviennent en régie pour l'entretien courant des voiries, ce qui permet une réactivité importante.



La route des Trappes aux Éparres



La route de Coiranne à Sérézin de la Tour



La route de Four à Chèzeneuve



La route des Trappes aux Éparres

1 M€

C'est le coût CAPI de l'opération
à Bourgoin-Jallieu

600 K€

C'est le coût CAPI de l'opération
route de Vienne à Vaulx-Milieu
(sur 2013-2014)

120 K€

C'est le coût CAPI de l'opération
passerelle piétonne de Muissiat
à Villefontaine

600 K€

C'est le coût CAPI de l'opération
centre-ville de La Verpillière
(sur 2012-2013)

210 K€

C'est le coût CAPI de l'opération
rue des Salvias
à Saint-Quentin-Fallavier
(sur 2013-2014)

SÉCURISATION ET REQUALIFICATION DE VOIRIES

Les travaux de sécurisation et de requalification de voirie ont été prépondérants en 2013.

En fonction des demandes des communes et en cohérence avec les priorités constatées des zones « à risque », les principales opérations réalisées en 2013 ont été :

- > la requalification globale de l'avenue Henri-Barbusse partie Sud à Bourgoin-Jallieu ;
- > la requalification de la route de Vienne à Vaulx-Milieu ;
- > la reconstruction de la passerelle piétonne de Muissiat à Villefontaine ;
- > la participation à la requalification des espaces publics du centre-ville de La Verpillière ;
- > la requalification de la rue des Salvias à Saint-Quentin-Fallavier.



Le centre-ville de La Verpillière



La rue des Salvias à Saint-Quentin-Fallavier



La rue des Salvias à Saint-Quentin-Fallavier



L'Avenue Henri-Barbusse à Bourgoin-Jallieu



Le centre-ville de La Verpillière



L'Avenue Henri-Barbusse à Bourgoin-Jallieu

EAU ET ASSAINISSEMENT

En ce qui concerne l'eau potable, le service est chargé de produire, traiter et distribuer de l'eau potable de qualité aux habitants de la CAPI. Il en assure également l'investissement et l'exploitation. L'exploitation est réalisée sur une partie du territoire (5 communes) par la Régie des eaux CAPI et sur une autre partie (13 communes) par des exploitants privés. En ce qui concerne l'assainissement, le service est chargé de collecter les eaux usées et d'assurer leur transit et leur traitement. Il collecte, traite les eaux pluviales urbaines et participe à la protection des habitations contre les inondations. Il en gère également l'investissement et l'exploitation. L'exploitation est assurée sur une partie du territoire (10 communes) par la régie des eaux CAPI et sur une autre partie (11 communes) par des exploitants.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Le budget eau et assainissement est un budget annexe.

Recettes

15 569 K€ 16 265 K€

Dépenses

dont Personnel 712 K€

Investissement

4 652 K€ 8 661 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) :

16,3 ETP Infrastructures Pôle Eaux Assainissement

Maîtrise d'ouvrage : **9,3** ETP

et Régie des eaux : **7** ETP



INDICATEURS

| EAU | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|----------------------------|----------|--------------|
| Rendement global (après consolidation des données) | 70 % | 70,4 % | 68,7 (N-1) |
| Nombre d'abonnés | ≈ 42 000 | ≈ 42 000 | 42 082 |
| Taux de conformité des prélèvements (physico chimie) | 87,5 % | 94,3 % | 97,6 % (N-1) |
| Taux de conformité des prélèvements (bactériol) | 95,4 % | 97,7 % | 98 % (N-1) |
| Linéaire (en kilomètres) | 800 environ de 2009 à 2012 | | 866 |
| Prix moyen pondéré au m ³ eau et assainissement au 1 ^{er} janvier (en €) | 2,82 | 3,12 | 3,59 |
| ASSAINISSEMENT | 2009 | 2011 | 2013 |
| Conformité des rejets STEP | NC | 97,5 % | 99,4 % |
| Linéaire (en kilomètres) | ≈ 1200* | ≈ 1200* | 1128 |

* estimation

LES PRESTATAIRES EAU ET ASSAINISSEMENT : LA LYONNAISE DES EAUX ET LA SEMIDAO



L'exploitation des réseaux eau et assainissement de la CAPI est assurée pour certaines zones du territoire par des délégataires (la Lyonnaise des Eaux et la SEMIDAO) et pour d'autres en régie. Ils offrent un service de proximité dans les domaines de la distribution d'eau potable et de l'assainissement, dans le cadre d'une délégation de service public ou en régie.

La Lyonnaise des Eaux est une filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT.

La SEMIDAO est une société d'économie mixte dont la CAPI est l'actionnaire majoritaire.

73 salariés à la Lyonnaise des Eaux (agence Isère)

dont 18,5 affectés CAPI

36 salariés à la SEMIDAO

dont 30 affectés CAPI

11,16 M€

de chiffre d'affaires global des DSP

MISE EN ŒUVRE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DES CAPTAGES

Le territoire de la CAPI est alimenté par 28 captages d'eau potable. La pérennisation de la qualité de l'eau se fait par la mise en place des périmètres de protection des captages (surfaces réglementées dans lesquelles certaines activités polluantes et les constructions sont interdites ou limitées). 17 captages sur 28 existants font l'objet de dossiers d'instruction auprès des services de l'État.

25 %
d'avancement de l'étude



QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

L'objectif des travaux d'interconnexion est d'améliorer la sécurisation d'approvisionnement et la qualité de l'eau potable par un maillage efficient du réseau d'eau potable. Les sources dont la qualité de l'eau est dégradée sont déconnectées du réseau, et l'interconnexion permet le raccordement sur un secteur voisin dont la qualité de l'eau est bonne.

Deux des trois opérations de travaux d'interconnexion réalisés en cohérence avec le «schéma directeur eau potable» de la CAPI ont été réalisées, en 2013 :

- > la 1^{re} tranche de l'interconnexion entre le secteur du Bourg et le secteur de Rosière à Nivolas-Vermelle ;
- > le démarrage de la 1^{re} tranche de l'interconnexion entre Four et Chèzeneuve.

500 K€

C'est le montant des travaux
Nivolas-Vermelle

.....

860 K€

C'est le montant des travaux
Four / Chèzeneuve

.....



2 nouveaux agents

.....

35 K€

(rentabilisés en 3 ans)
C'est le coût de l'acquisition
du logiciel

.....

RESTRUCTURATION DE LA RÉGIE DES EAUX

Suite à la réflexion en 2012 sur la restructuration de la Régie, il a été décidé de proposer de nouveaux moyens de paiement et une facturation semestrielle (répondant aux attentes des usagers) et d'améliorer l'efficacité de la régie (meilleur suivi de chantier, entretien amélioré...). Pour cela, deux nouveaux agents ont intégré l'équipe en 2013, et un nouveau logiciel de gestion client incluant le paiement par mensualisation et la facturation semestrielle a été acquis. Depuis septembre 2013, les paiements par TIP et par carte bancaire par Internet ont été proposés.



QUALITÉ DE LA BOURBRE, VOLET INDUSTRIELS

Poursuite d'une maîtrise des rejets des acteurs économiques par le renouvellement de la convention «Partenaire pour l'eau». Cette opération est réalisée avec la CCI Nord-Isère, l'Agence de l'eau, l'État et le Syndicat de rivière (SMABB).

Elle comprend un plan d'actions sur la durée 2013-2015 avec une priorité sur la réduction des pollutions toxiques pour améliorer la qualité de la Bourbre. La fin de la régulation administrative avec la délivrance d'arrêtés d'autorisation de rejet et avec la signature de convention spéciale de rejet est prévue. Un accompagnement est également proposé afin de permettre aux entreprises de réaliser des travaux pour supprimer des non conformités avec des subventions bonifiées.



570 industriels
sur l'ensemble du territoire

5 conventions spéciales
passées sur les 10 prévues

91 autorisations de déversements
accordées ou régularisées en 2013

3,6 M€
C'est le montant global
du plan d'actions 2013-2015

37 M€

C'est le montant des travaux
de la station d'épuration du secteur
de Bourgoin-Jallieu

160 K€

C'est le montant des travaux
à Meyrié

1,2 M€

C'est le montant des travaux
à La Verpillière

350 K€

C'est le montant des travaux
aux Éparres (sur 2012-2013)

300 K€

C'est le montant des travaux
à Saint-Quentin-Fallavier

210 K€

C'est le montant des travaux
à L'Isle d'Abeau

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES EAUX DE LA BOURBRE PAR DES TRAVAUX

Les principales opérations d'amélioration de la collecte et du traitement des eaux usées et des eaux pluviales réalisées en 2013 ont été :

- > fin des travaux de reconstruction de la station d'épuration CAPI du secteur de Bourgoin-Jallieu.
- > déconnexion de la station d'épuration de Meyrié et raccordement sur la nouvelle station d'épuration de Bourgoin-Jallieu ;
- > mise en séparatif des réseaux et renouvellement de l'eau potable du centre-ville de La Verpillière ;
- > suppression de rejets d'eaux usées dans l'Agny aux Éparres par l'extension du réseau d'eaux usées ;
- > mise en séparatif rue des Salvias à Saint-Quentin-Fallavier ;
- > extension du réseau d'eaux usées rue du Lissieu à L'Isle d'Abeau.







➤ Stratégie financière

Eugène REY



➤ Élaboration et exécution budgétaire

Guy RABUEL



➤ Achat public, informatique

Serge FOURNIER



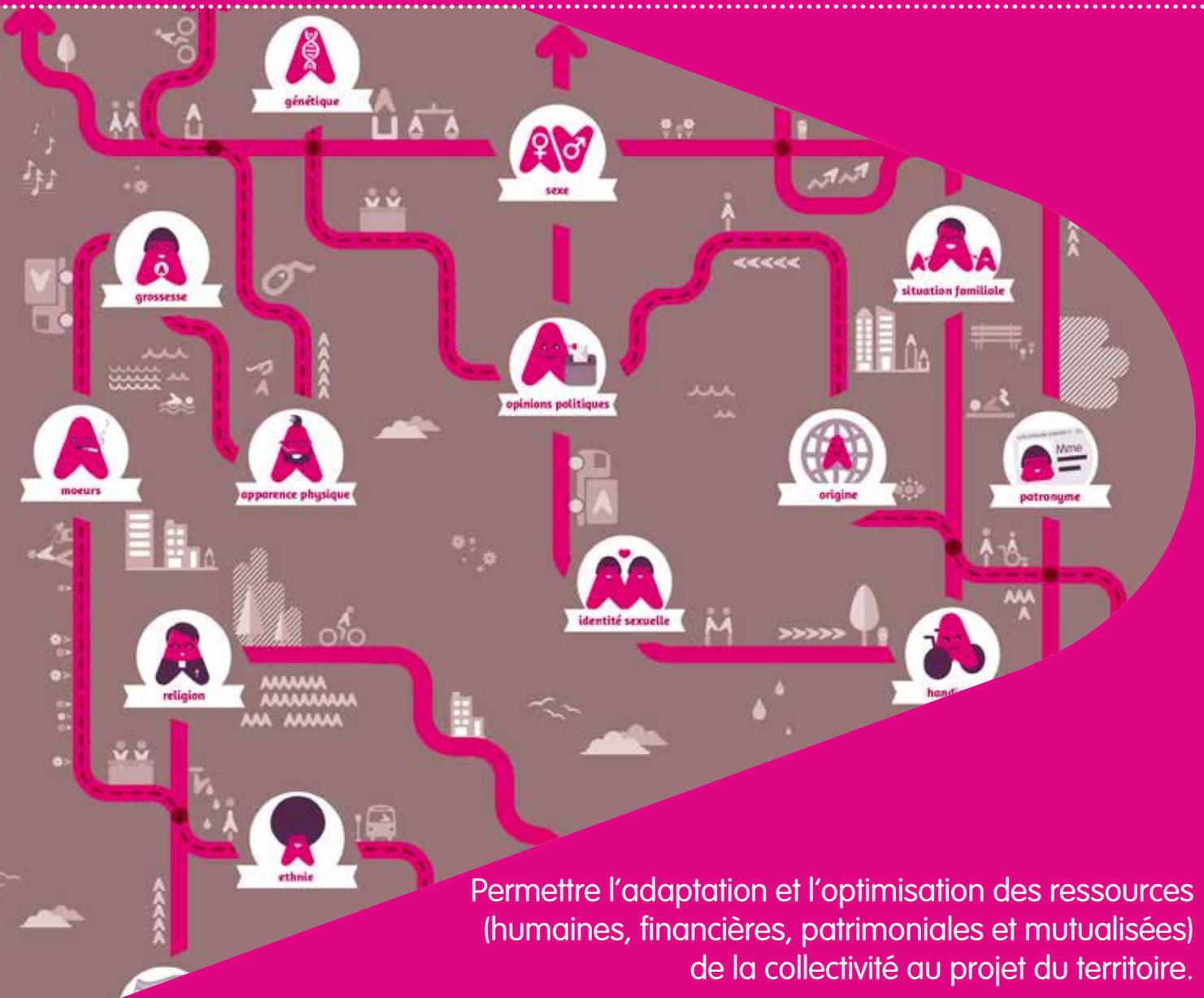
➤ Communication

Annick ARNOLD



➤ Administration générale
➤ Patrimoine

Jean-Pierre AUGUSTIN



RESSOURCES

➤ RESSOURCES HUMAINES

La direction des Ressources Humaines assure la gestion globale du parcours professionnel de chaque agent de la collectivité : le recrutement, la carrière, la rémunération et la formation. Elle organise tous les recrutements de la collectivité et assure la veille statutaire et réglementaire.

La direction des Ressources Humaines travaille en étroite collaboration et en transversalité avec l'ensemble des services de la collectivité.



MOYENS



Masse salariale globale CAPI pour 2013 **29 M€**

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) :

Direction RH : **13,6** ETP

Mobilités : **3** ETP



INDICATEURS

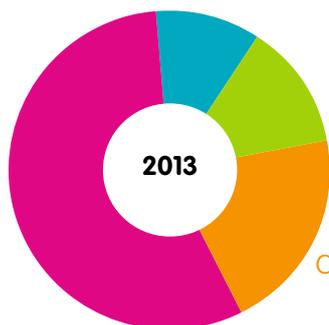
Répartition des agents par catégorie :

Hors catégorie (assistantes maternelles, jury, vacataires...) : 137

Catégorie A : 119

Catégorie B : 194

Catégorie C : 542



Répartition par DGA :

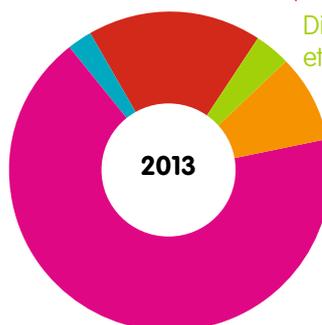
Développement économique : 23

Services techniques : 173

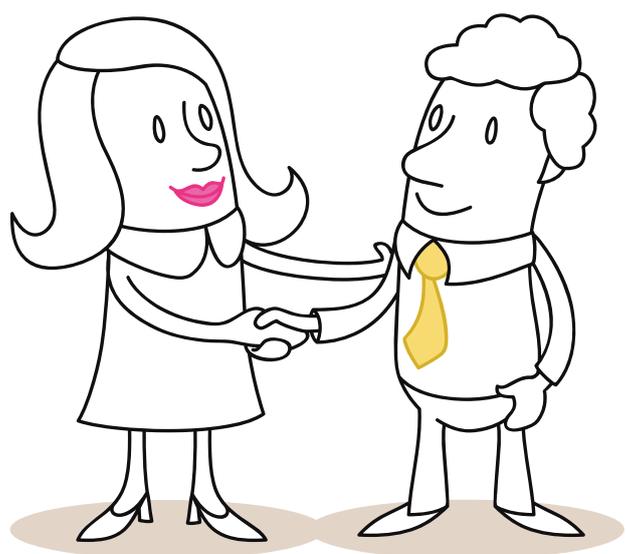
Direction générale des services et administration générale : 36

Direction Ressources et Mutualisation : 90

Service à la population : 670



| RECRUTEMENT ET INSTANCES | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|--------|---------------------------|--------|
| Nombre de recrutements dans l'année - catégorie A | 4 | 10 | 15 |
| Nombre de recrutements dans l'année - catégorie B | 13 | 14 | 12 |
| Nombre de recrutements dans l'année - catégorie C | 17 | 29 | 5 |
| Nombre de recrutements - création de poste délibéré | 18 | 17 | 11 |
| Nombre de recrutements - suite départ | 15 | 29 | 15 |
| Nombre de recrutements - remplacement temporaire | 1 | 7 | 6 |
| Nombre de reclassements médicaux | 2 | 2 | 0 |
| Nombre de mobilités internes | 5 | 6 | 15 |
| Nombre de stagiaires écoles – 3 mois | NC | 250 | 290 |
| Nombre de stagiaire écoles + 3 mois | NC | 7 | 5 |
| Nombre contrats d'apprentissage | 11 | 12 | 17 |
| Nombre de CAE (contrat aidé) | 11 | 16 (dont 3 passerelle) | 16 |
| Nombre de CTP (Comité Technique Paritaire) | 3 | 5 | 6 |
| Pourcentage d'agents reconnus travailleurs handicapés | 4,31 % | 5,91 % | 4,96 % |



| FORMATION | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|---------|---------|---------|
| Nombre de jours de formation toutes catégories | 2 353 | 1 543 | 1 916 |
| Nombre de jours de formation - catégorie A | NC | 187 | 335 |
| Nombre de jours de formation - catégorie B | NC | 421 | 524 |
| Nombre de jours de formation - catégorie C | NC | 935 | 1 057 |
| Nombre d'agents concernés par la formation | 358 | 365 | 455 |
| Budget de formation (en €) | 127 000 | 152 650 | 158 989 |
| Budget frais déplacements liés à la formation (en €) | 27 000 | 29 700 | 26 920 |
| Nombre de préparations concours suivies | 8 | 39 | 36 |
| Nombre de réussites à concours et examens professionnels | NC | 16 | 23 |

MISE EN ŒUVRE DU CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIALISÉS (COT)

Suite à la signature du COT en septembre 2012, le plan d'actions d'accompagnement et de formations se poursuit autour des trois axes fixés :

- > **axe management** : l'objectif est de conforter l'ensemble des agents composant la ligne managériale dans leur rôle d'encadrement, leur permettre une montée en compétences. Fin 2013, l'ensemble des managers a suivi le « socle commun management CAPI » et les premiers modules des parcours individualisés ont débuté ;
- > **axe culture commune** : l'enjeu est d'offrir une meilleure compréhension aux agents de la collectivité dans laquelle ils travaillent, de favoriser leur intégration et la transversalité de leurs actions en favorisant les échanges et la découverte des métiers. Un module de formation « CAPI l'Aggl'eau » a été élaboré et est proposé toutes les trois semaines depuis le mois de juin 2013 à une trentaine d'agents. Il est animé en interne ;
- > **axe dématérialisation** : l'idée est de permettre aux agents d'utiliser pleinement les outils produits dans le cadre de la dématérialisation. Fin 2013, l'ensemble des agents du Centre Technique a suivi les modules « découverte » et « informatique CAPI ». Ce type de concept a également été dupliqué au Forum de l'emploi du Nord-Isère à Villefontaine (le 15 octobre 2013 avec le service communication).

Nombre d'agents concernés

Management : 120

Culture commune : 195

Dématérialisation : 90

Nombre d'agents formés en 2013

Management : 78

Informatique : 74

Culture commune : 167



560 agents sensibilisés
par le clip interne

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Un groupe de travail, composé d'agents volontaires, du service RH, des organisations syndicales, d'élus et de la direction générale ainsi que de la médecine du travail a été mis en place. Chaque acteur a participé à la réalisation d'un diagnostic interne de l'organisation en matière de discriminations. Accompagné par le Défenseur des droits, l'analyse de l'ensemble des constats posés a permis une sensibilisation du groupe et la définition de priorités.

En 2013, les principales actions menées ont été :

- > la création d'une identité visuelle CAPI de lutte contre les discriminations ;
- > l'élaboration d'un clip, diffusé à l'ensemble des agents lors des CAPIthèmes 2013. Cet outil sera mis à disposition des encadrants pour aborder ce sujet au sein de leurs équipes.



EMPLOIS D'AVENIR

Ce dispositif de recrutement de contrats d'avenir a été créé par la loi n°2012.1189 du 26 octobre 2012. Il permet aux collectivités territoriales de contribuer à la cohésion sociale en favorisant la réinsertion de publics jeunes éloignés de l'emploi. Il concerne les jeunes de 16 à 25 ans (ou jusqu'à 30 ans pour les jeunes reconnus porteurs de handicap) sans diplôme ou titulaires d'un CAP/BEP ou en recherche d'emploi. Ce sont des contrats de trois ans (CDD ou CDI), à temps plein, prioritairement pour lesquels l'employeur s'engage à mobiliser les moyens disponibles pour permettre au jeune recruté d'accéder à des formations ou à une qualification. Le 8 octobre 2013, la CAPI a signé cinq contrats d'avenir dans trois domaines d'intervention de la CAPI : la qualité de l'espace urbain, la voirie, et les finances.



5 contrats d'avenir signés

10 agents concernés par le décret

10 aptes et mis en stage

DÉPRÉCARISATION DES AGENTS NON TITULAIRES

Le Décret n° 2012-1293 du 22 novembre 2012 a pour objet de mettre en place des recrutements réservés aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale en vue de leur accès, sur une période de quatre ans, à l'emploi titulaire. Le diagnostic effectué par la direction des Ressources Humaine (RH) a permis de mettre en adéquation le nombre d'agents pouvant bénéficier de ce dispositif par rapport aux postes vacants ou susceptibles de le devenir suite aux départs à la retraite des agents. Grâce à ce dispositif, 10 agents des filières sportive, sociale et administrative se sont présentés aux sélections professionnelles organisées par le Centre de gestion de l'Isère en novembre 2013. Les agents déclarés « aptes » ont été mis en stage dès le 1^{er} décembre 2013.

PROTECTION SOCIALE DES AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ

Dans le cadre du décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011, un groupe de travail a été mis en place fin 2011 sur les mutuelles : complémentaire Santé et garantie de maintien de salaire. Une proposition a été présentée et validée au Comité Technique Paritaire le 2 avril 2013. Cette proposition était le résultat de nombreux mois de travail entre les organisations syndicales, le président du CHSCT, la direction générale et la direction des ressources humaines.

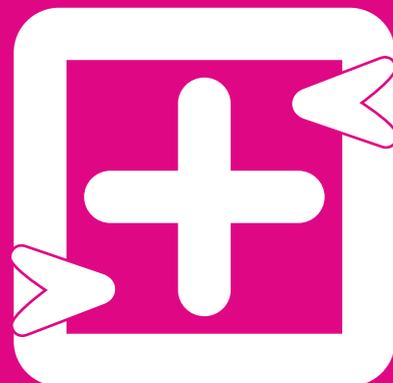
La proposition tient compte de la réalité des complémentaires « santé » à savoir que le montant des cotisations varie en fonction de l'âge des adhérents et de ce fait plus l'agent est âgé plus sa cotisation sera élevée.

L'aide de base a été modulée en fonction de trois critères : l'âge, la composition familiale et la situation de handicap.



➤ PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

Le service Prévention et Sécurité au Travail est chargé de la mise en place et du suivi de la politique de gestion des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail dans les services.



MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 137 K€

63 K€

Investissement

191 K€

Fonctionnement

39 K€

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 4 ETP



INDICATEURS



| | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|---------------|--------|--------|
| Nombre d'accidents de service | 26 | 41 | 48 |
| Nombre de demandes de reconnaissance en maladie professionnelle | 6 | 1 | 2 |
| Nombre de CHS (comité hygiène et sécurité) | 3 | 3 | 4 |
| Nombre de CCAR (cellule de coordination et d'accompagnement au reclassement) | création 2011 | 9 | 6 |
| Nombre de session de travail du CHS (visite de site, plan prévention...) | NC | NC | 10 |
| Recettes FIPHFP (en €) | 0 | 17 124 | 39 000 |

MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET HANDICAP

Un travail est mené depuis trois ans pour le maintien dans l'emploi des Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi. En 2013, le partenariat financier avec le Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique a permis le financement d'équipements et de prestations.

Au cours de cette année, des aménagements de poste de travail pour le maintien dans l'emploi des agents suite aux recommandations de la médecine préventive ont été réalisés et le financement de matériel de compensation du handicap (prothèses auditives) a pu être fourni aux agents. La pérennisation de cette démarche permet une réelle valorisation du handicap au sein de la collectivité.



29 postes de travail aménagés
en 2013

34 600 euros et 3 paires de
prothèses auditives financées



DÉMARCHE « MIEUX VIVRE AU TRAVAIL »

Le groupe de travail « Mieux vivre au travail » initié en 2012 a poursuivi sa mission dans le but d'élaborer un plan d'actions pour la prévention des risques psychosociaux, par une réflexion collective, dans le cadre du CHSCT (Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail). Ce groupe était composé d'une quinzaine d'agents, d'élus, membres de la direction générale et membres du CHSCT. Six sessions de travail, accompagnées par une sociologue, ont permis de réfléchir collectivement sur les leviers du bien-être au travail et de faire ressortir des actions à mettre en place comme par exemple le recensement et la formation des acteurs du bien-être au travail ou encore la mise en place de temps d'échanges sur nos métiers, nos cultures, nos pratiques.

8 Défibrillateurs Automatisés
Externes (DAE) achetés en 2013

et 5 contrats d'entretien
des appareils 2012

soit 15 382 €

77 bouchons achetés en 2013

soit 15 723 €

153 agents formés en 2013

70 agents ont participé
à la journée info-santé

Marché à bon de commandes
sur les produits d'entretien de

190 000 € sur deux ans

45 000 €

C'est le budget formation sécurité
2013

AMÉLIORATION CONTINUE DES CONDITIONS DE TRAVAIL

Le service Prévention et Sécurité au Travail accompagne les services à mettre en place une réelle culture de santé et de sécurité au sein de la CAPI. En 2013, il a mis en œuvre le plan de prévention validé en CHSCT. Les principales actions ont été :

- > l'acquisition de défibrillateurs pour équiper les services qui reçoivent le plus de public (Théâtre du Vellein, service culture, Centre Simone-Signoret, conservatoire et Centre administratif) ;
- > l'équipement des services exposés aux nuisances sonores de bouchons d'oreilles moulés individuels ;
- > l'élaboration d'un plan de formation de lutte contre les Troubles Musculo Squelettiques (TMS) sur 2013 et 2014 en partenariat avec le CNFPT et la médecine préventive. Dans le cadre de ce plan de formation, tous les agents techniques et les agents d'entretien ont été formés en 2013 ;
- > la mise en place, en partenariat avec les directions Superstructures et Moyens généraux d'un plan d'action incendie. En 2013, un séminaire d'information a été proposé aux référents incendie des structures CAPI et des audits incendie ont été lancés sur cinq structures Petite Enfance ;
- > la réalisation de journées « info santé » à destination des agents de la CAPI, traitant des sujets d'actualités autour de la santé. Celle organisée en novembre 2013 était centrée sur l'alimentation : « bien manger pour une bonne santé au travail » ;
- > dans le cadre des actions du document unique d'évaluation des risques en petite enfance, le service Prévention et Sécurité au Travail et la direction Moyens Généraux ont travaillé sur la rédaction d'un marché pour l'achat des produits d'entretien (à destination des services Petite Enfance, Entretien, du Centre Technique et des Piscines) ;
- > le service Prévention et Sécurité au Travail, en collaboration avec le service Ressources humaines a poursuivi la mise à jour des formations réglementaires obligatoires pour l'ensemble des agents (CACES, habilitations électriques...), contribuant au développement de la culture prévention au sein des services.

CAPI
L'AGGLO

Le service Prévention et Sécurité au Travail vous invite à ses journées infos santé :

BIEN MANGER POUR UNE BONNE SANTÉ AU TRAVAIL

> **Au Centre Administratif (à L'Isle d'Abeaul) :**
Mardi 12 novembre 2013
de 9h à 10h30 / de 10h45 à 12h15
de 13h30 à 15h / de 15h15 à 16h45

> **Au Centre Technique Est (à Nivelles Vermeille) :**
Mardi 19 novembre 2013
de 8h30 à 10h et de 10h15 à 12h

> **Au Pôle Petite Enfance (à Villefontaine) :**
Mercredi 20 novembre 2013
de 9h à 10h30 / de 10h45 à 12h15
de 13h30 à 15h / de 15h15 à 16h45

Inscription auprès de Valhéro SUM, au service Prévention et Sécurité au Travail :
valh@cap38.fr ou 04.74.27.22.00.



FINANCES

La direction Finances est chargée de l'exécution budgétaire et comptable : préparation du budget, délibérations et paiement des fournisseurs en respectant les délais, l'encaissement des titres, le suivi des régies d'avance et de recettes et la gestion de la trésorerie. Elle traite la dette et réalise des analyses financières rétrospectives et prospectives pour la CAPI.



MOYENS

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : **10,9** ETP

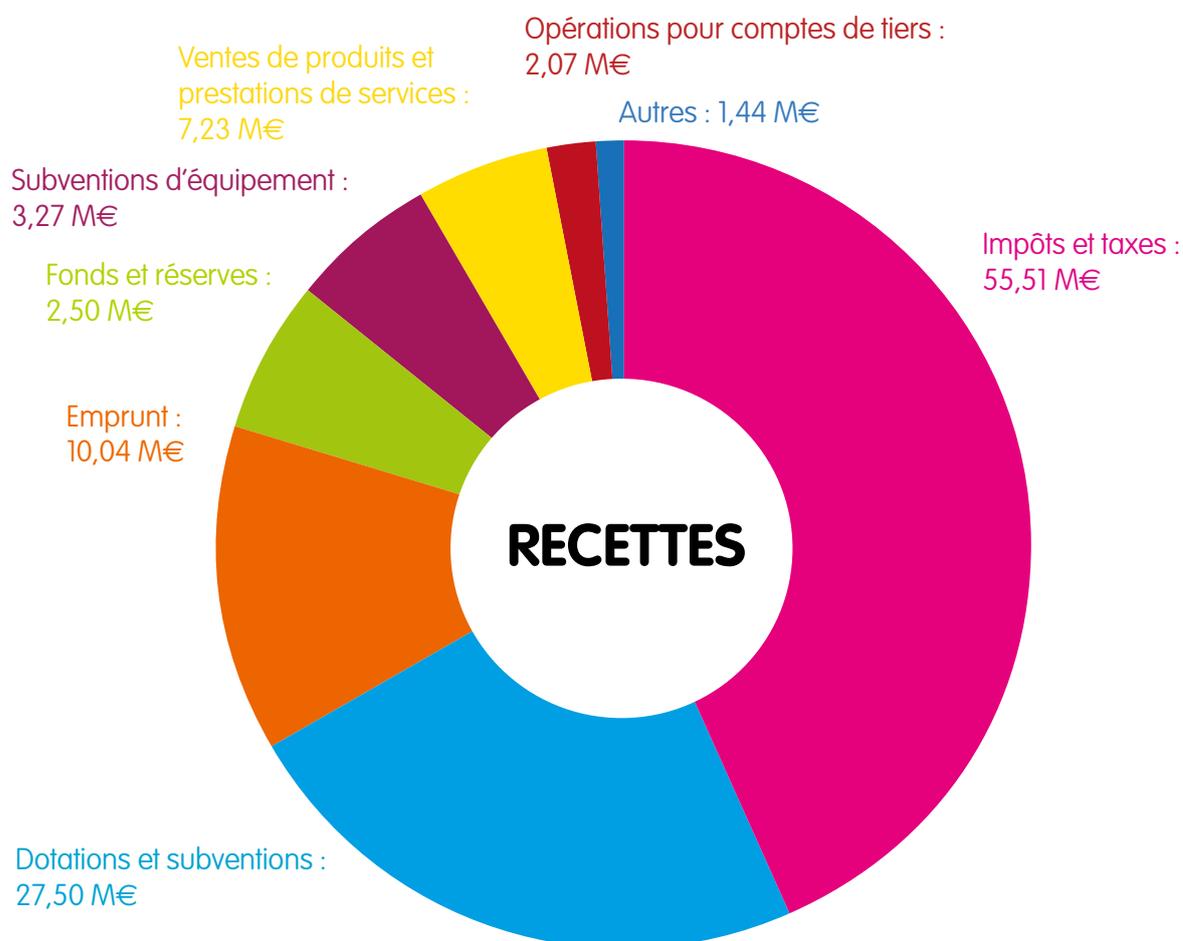


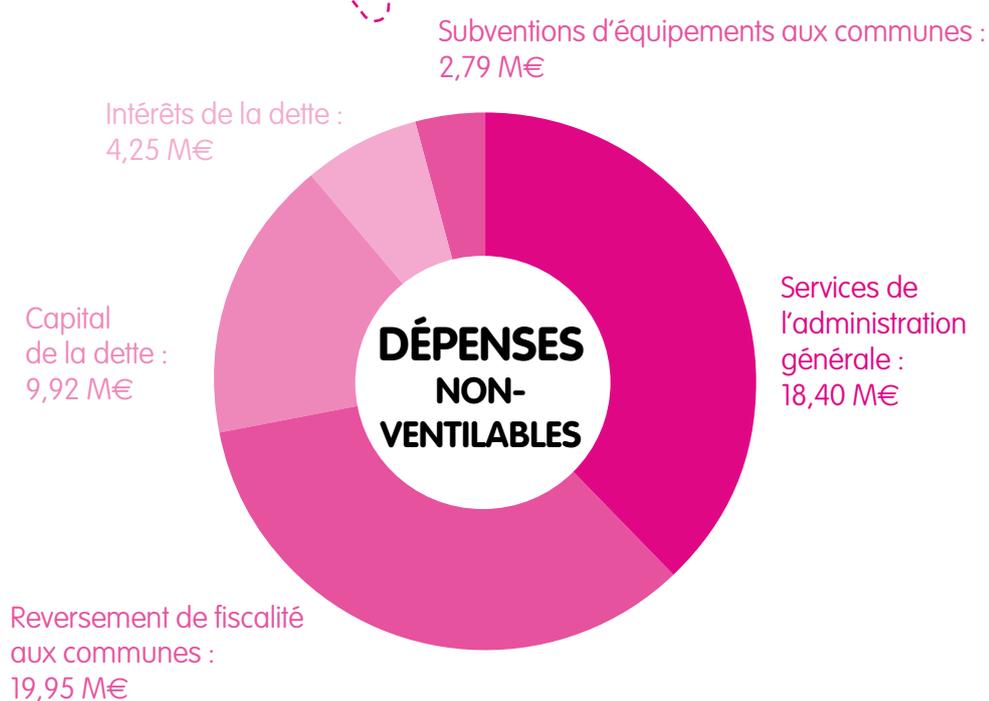
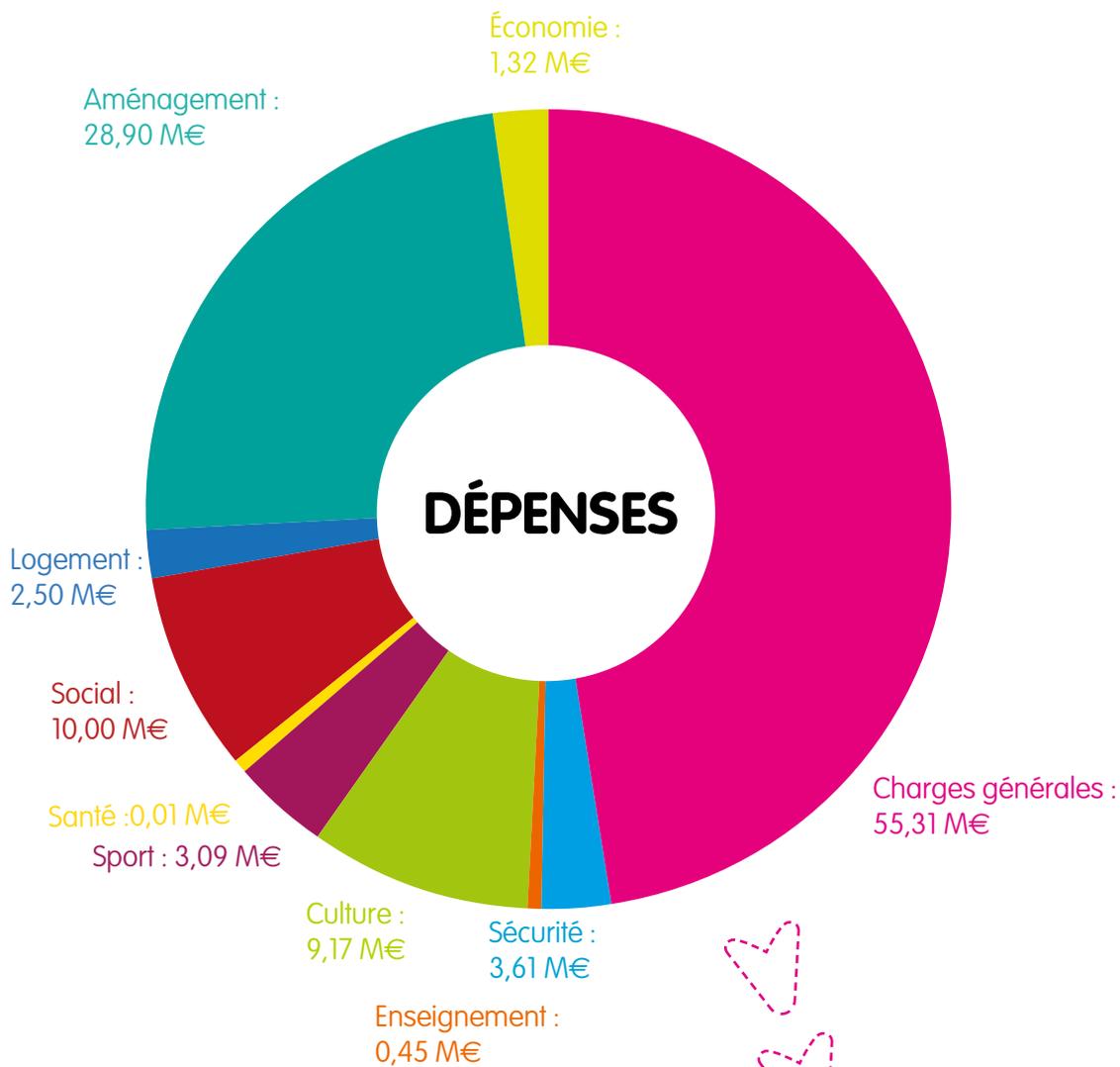
INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|--------|--------|--------|
| Nombre de factures traitées | 11 324 | 14 561 | 15 109 |
| Nombre de marchés publics en cours d'exécution | 256 | 179 | 212 |
| Nombre de dossiers de subvention d'investissement en liquidation | 98 | 98 | 120 |
| Nombre de contrats d'emprunts gérés | 103 | 111 | 114 |
| Montant de la dette du budget général (en M€) | 129 | 127 | 130€ |

ÉLABORATION ET EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Voté chaque année, le budget est le reflet des moyens et des ambitions de l'agglomération. Il retrace l'ensemble des dépenses et recettes de l'année (voir schéma). Celui de la CAPI est composé d'un budget général et de différents budgets annexes (assainissement, eau, transports, culture, golf, GPRA), dont le montant total s'élève à environ 130 millions d'euros, investissement et fonctionnement confondus. Le dynamisme du territoire reste le moteur majeur de l'accroissement des recettes fiscales, les taux d'imposition étant restés stables. À l'issue des conférences budgétaires de fin d'année, la CAPI a pu voter son budget 2014 au mois de décembre 2013.





PACTE FISCAL ET FINANCIER

Conclusion du projet débuté en 2012 par l'analyse financière consolidée du territoire, le vote en juin 2013 du Pacte fiscal et financier énonce les principes et les modalités du financement du projet de territoire et de la solidarité communautaire. Il pose les règles pour les financements conjoints de projets (fonds de concours), de distribution des dotations de solidarités nationales (FPIC) et locale (DSC), ainsi que du développement des zones d'activité économique (ZAE), à travers les trois actions suivantes :

- > répartition du FPIC (60 % CAPI / 40 % communes). Concernant la part de la CAPI, les trois thématiques suivantes ont été retenues (transition énergétique, transition numérique et accessibilité voirie) ;
- > répartition de la taxe foncière communale des Zone d'Activités Économiques d'intérêt communautaire : 60 % CAPI / 40 % communes ;
- > définition de notre politique de Fonds de concours.



DÉVELOPPEMENT DES MOYENS DE PAIEMENT

Avec comme objectif de répondre à la demande des usagers, de sécuriser les recettes et de réduire les charges de gestion, la direction des Finances a accompagné plusieurs services à la population dans une démarche de mise en œuvre de « moyens modernes de paiement », le paiement sur internet par CB (TIPI) ou encore le prélèvement automatique.

INVENTAIRE PATRIMONIAL

Avec plus de 80 bâtiments en gestion, des centaines de kilomètres de réseau d'infrastructure (voirie, assainissement) et des milliers d'équipements matériels (véhicules, machines-outils, mobilier...), le patrimoine de l'agglomération atteint aujourd'hui une valeur comptable de près de 300 millions d'euros. Celui-ci a été constitué sur près de cinq décennies et requiert aujourd'hui un inventaire général afin d'en optimiser la gestion. La direction des Finances mène actuellement ce travail.



LIQUIDATION DE L'EPANI

Avec la fin de l'opération Ville Nouvelle de L'Isle d'Abeau, l'opérateur historique de l'État, l'EPANI, doit clôturer ses comptes et remettre les opérations menées durant son activité aux différentes collectivités locales concernées. Ce travail, débuté fin 2011, se poursuivra jusqu'en 2014, en associant le Trésor Public, la cellule de liquidation de l'EPANI et les services de la CAPI (Finances, Patrimoine, Juridique...).

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le service des assemblées de l'Administration Générale assure l'interface entre les projets élaborés par les services et les pôles, et leur débat et validation par l'instance politique. Dans ce cadre, il centralise les projets de délibérations et d'arrêtés des services, propose les ordres du jour des comités transversaux, bureaux et conseils communautaires, vérifie le respect de la réglementation et la prise en compte des objectifs de développement durable (fiches Développement durable jointes à chaque projet). Il assure l'information sur les décisions prises par la CAPI auprès des publics, élus et services. Le service est également le point d'entrée des élus communautaires pour toutes leurs questions d'ordre général.



MOYENS

Moyens financiers



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 3 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|---------------|------|------|
| Nombre de conseils communautaires | 8 | 8 | 9 |
| Nombre de délibérations prises | 253 | 411 | 445 |
| Nombre de bureaux communautaires | 32 | 24 | 19 |
| Nombres de sujets présentés en bureaux | 252 | 359 | 454 |
| Nombre de comités transversaux | création 2011 | 10 | 4 |
| Nombre de conférences des maires | NC | NC | 2 |
| Nombre de réunions plénières des conseillers communautaires | NC | NC | 4 |
| Nombre de décisions | NC | NC | 163 |
| Nombre d'arrêtés pris | 187 | 154 | 104 |

ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

À compter du prochain mandat, le nombre de conseillers communautaires sera fixé par la loi : 60 conseillers attribués à la CAPI avec la possibilité de porter ce nombre à 68 par accord entre les communes. La réflexion a été conduite en 2013 et s'est traduite par un vote en mars 2013 sur la répartition des 68 délégués entre les 23 communes de la CAPI.



DÉMATÉRIALISATION DES ACTES SOUVIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

Dans la poursuite de la politique de dématérialisation des documents (CAPInet, cartable numérique...) conduite par le service, les actes administratifs sont télétransmis au contrôle de légalité depuis le début de l'année.

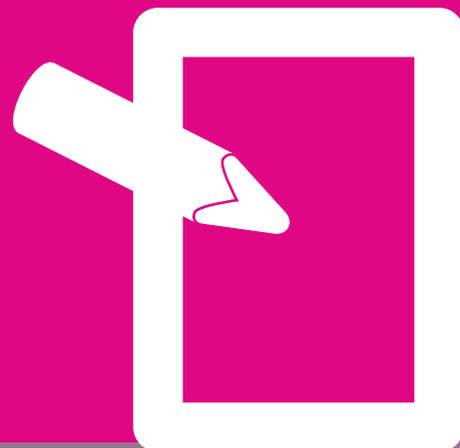
PRÉPARATION DES ÉLECTIONS

Si les élections ne se dérouleront qu'en mars 2014, l'accueil des futurs élus s'anticipe et ce d'autant plus que de nombreuses décisions indispensables au fonctionnement de la CAPI devront être prises sur une période très courte (mi avril-fin juin 2014). Ce travail de préparation est engagé depuis le dernier semestre 2013 : guide de présentation de l'intercommunalité, journées d'accueil, recensement des organismes pour lesquels des représentants devront être désignés...



COMMANDE PUBLIQUE

Le service accompagne et assiste les différents services de la CAPI dans les procédures d'achat. Il garantit la sécurité juridique en assurant le respect des réglementations définies par le guide interne des procédures MAPA et par le code des marchés publics. Il assume totalement la gestion administrative des consultations de plus de 50 000 euros et il assiste, ponctuellement, les services opérationnels sur des consultations de moins de 50 000 euros.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 172 K€

23 K€

Investissement

189 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 4 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|------|------|------------------------|
| Montant global des marchés forfaitaires (en M€) | 6,4 | 4,9 | 3,8 |
| Nombre de marchés en procédure adaptée* | NC | 49 | 36 |
| Nombre de marchés en procédure formalisée* | NC | 16 | 28 |
| Nombre de marchés de travaux* | 30 | 24 | 27 |
| Nombre de marchés de fournitures et services* | 32 | 21 | 26 |
| Nombre de marchés de prestations intellectuelles* | 85 | 20 | 11 |
| Nombre de marchés classés sans suite et infructueux | 1 | 11 | 16 dont 14 relancés |
| Nombre de marchés passés en CAO et commission MAPA | NC | 37 | 94** |
| Nombre de marchés avec clauses d'insertion ou développement durable | NC | 8 | 4 |

* uniquement à partir de 50 000 €

** dont 7 marchés traités par la SARA

POLITIQUE D'ACHAT DURABLE

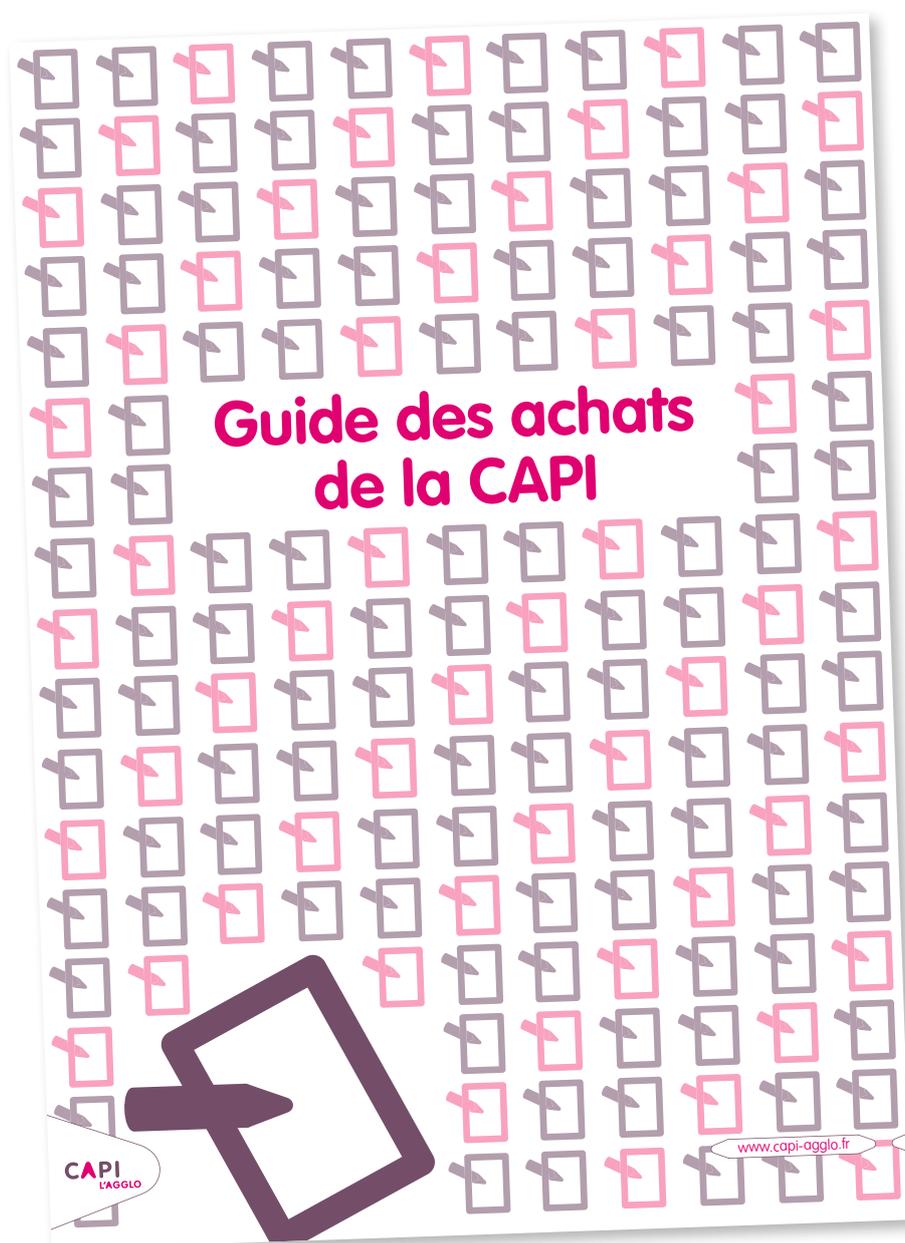
Dans le cadre de l'évolution de la fonction commande publique, et suite à une première phase de diagnostic menée en 2012 par le cabinet Factea Public, une deuxième phase d'accompagnement des services « experts » et « gestionnaires » a été initiée en 2013. Celle-ci avait le double objectif d'élaborer un guide d'achat pédagogique pour préciser les enjeux, acteurs et outils nécessaires à un bon achat public et la détermination des procédures et seuils de chaque MAPA.

La constitution de deux groupes de travail « experts » (les services Superstructures, Infrastructures et le Centre Technique : plus gros producteurs de marchés) et « gestionnaires » (les services Moyens Généraux, Petite Enfance, Ressources Humaines) a permis des échanges réguliers.

Le guide des achats de la CAPI est le résultat de ce travail de concertation : il a été validé fin 2013 en conseil communautaire et sera mis à disposition des services début 2014.

10 participants aux groupes de travail

8 rencontres de groupes de travail



➤ SYSTÈMES D'INFORMATION

La direction Systèmes d'Information veille à la cohérence entre l'évolution des TIC et les besoins de notre EPCI en dotant les services de la CAPI d'outils pertinents, en assurant leur installation, leur bon fonctionnement et leur sécurité.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

742 K€

722 K€

Dépenses

dont Personnel 336 K€

Investissement

Fonctionnement 40 K€

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 8 ETP



INDICATEURS



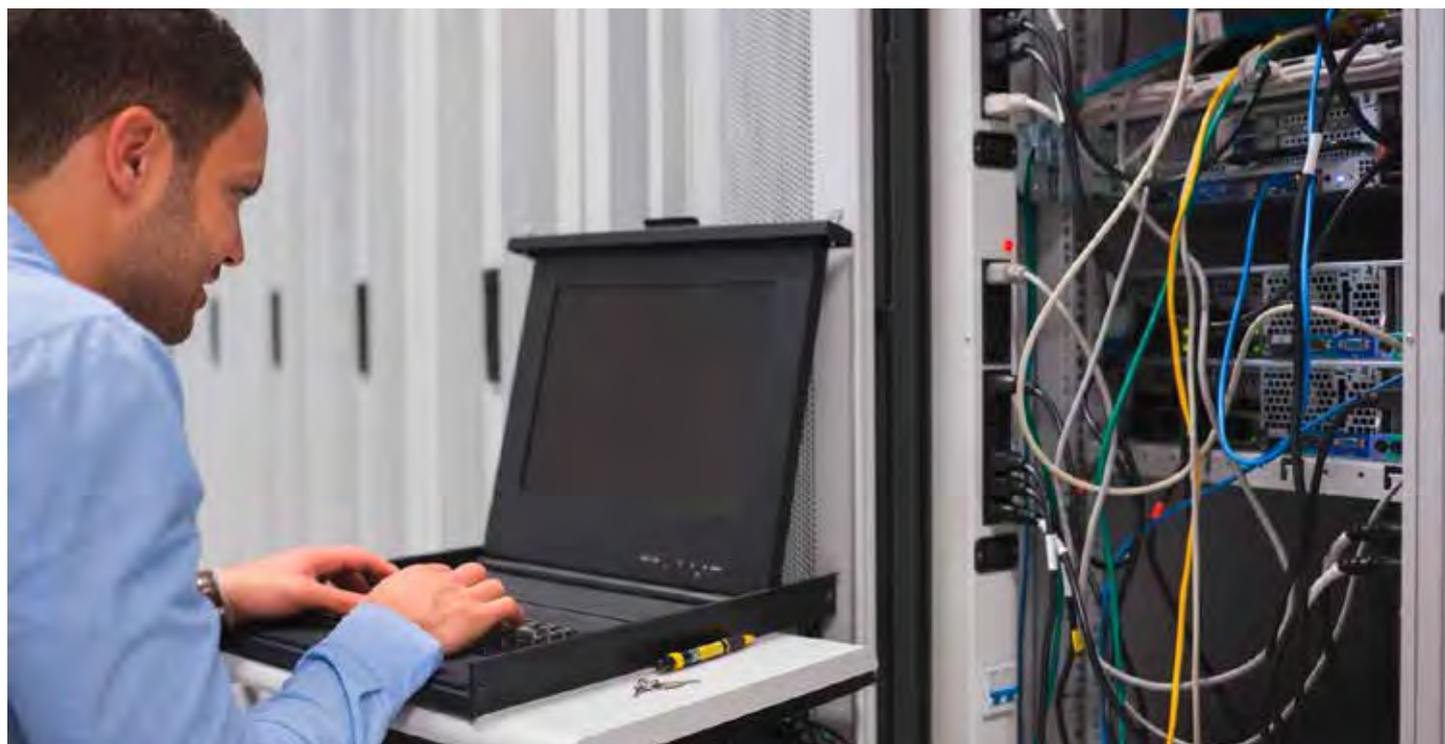
| | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|------|------|--------|
| Nombre de postes informatiques fixes et portables | 315 | 370 | 403 |
| Nombre de postes informatiques clients légers | 35 | 45 | 35 |
| Nombre de téléphones fixes (lignes internes) | 470 | 556 | 570 |
| Nombre de téléphones fixes (lignes externes) | 300 | 300 | 300 |
| Nombre de téléphones portables | 133 | 172 | 206 |
| Nombre d'incidents annuels | NC | NC | 3 451* |
| Nombre de demandes de service | NC | NC | 646 |

* (1 537 GLPI de janvier à mai 2103 + 1914 wingoo de juin à décembre 2013)

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE REPRISE

Un plan de reprise d'activité a pour but de garantir la survie des données informatiques après un sinistre important touchant le système informatique. Il s'agit de redémarrer l'activité le plus rapidement possible avec le minimum de pertes de données. Suite au marché passé fin 2012, trois salles ont été réalisées (une salle de production informatique, une salle de reprise activité, une salle de sauvegarde).

380 000 € HT
C'est le coût du projet



CRÉATION D'UNE DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION MUTUALISÉE

Dans le cadre du schéma de mutualisation, voté en 2013, les élus communautaires ont affiché la volonté de mutualiser la fonction systèmes d'information. L'ambition était notamment de proposer à l'ensemble des communes de la CAPI de profiter des équipements, de l'achat ou de l'expérience de l'agglomération en matière de systèmes d'information, pour dépasser les limites induites par la stricte notion de service informatique, en développant les synergies entre les différents moyens informatiques.

Pour répondre à ces différents enjeux, le service informatique et télécommunications de la CAPI a travaillé en 2013 sur la création d'une Direction des Systèmes d'Information mutualisée.

Il a ainsi préparé la mise en œuvre d'un service commun intégré avec deux communes qui le souhaitent (mutualisation des services « informatique et télécommunication » de la CAPI, de Bourgoin-Jallieu et de La Verpillière au 1^{er} janvier 2014) et la mise en place de prestations de service à l'ensemble des communes CAPI, sur la base d'un catalogue d'offres de services (suite à une évaluation des besoins réalisée par le cabinet Kurt Salmon).

La DSI mutualisée devra ensuite mener une réflexion globale pour la rédaction d'un Schéma Directeur des Systèmes d'Information en vue de :

- > mettre en œuvre un projet administration électronique au service du citoyen (carte de vie quotidienne, gestion de la relation citoyenne, portail famille, Open Data) ;
- > proposer une qualité de service optimale aux utilisateurs (démarche Itil, dématérialisation des procédures, fournir une réponse adaptée aux besoins exprimés par les services utilisateurs) ;
- > assurer la cohérence des données publiques (urbanisation du système d'information, observation et évaluation des politiques publiques, mise en œuvre d'outils d'aide à la décision).

MOYENS GÉNÉRAUX

La direction des Moyens Généraux est chargée de l'entretien des locaux CAPI, de l'accueil des usagers, de la gestion du courrier, de la reprographie, de la logistique interne (liaisons entre les différents bâtiments CAPI et les autres administrations, déménagements, installation de manifestations...) et de la gestion de deux ERP (le Centre Simone-Signoret à Villefontaine et le Centre administratif du Bourg à L'Isle d'Abeau).



MOYENS



Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 1315 K€

178 K€

Investissement

2092 K€

414 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : **33** ETP



INDICATEURS

| | 2010 | 2011 | 2013 |
|--|-------------|---------------------------------|-------------|
| Nombre de m ² entretenus (tout secteur) | 53 961 | 53 961 | 54 852 |
| Pourcentage de m ² entretenus (en externe) | 21,3 % | 11,5 % | 11 % |
| Pourcentage de m ² entretenus (en interne) | 78,7 % | 88,5 % | 89 % |
| Nombre d'appels téléphoniques reçus | 34 186 | 33 717 | 29 043 |
| Nombre de personnes accueillies | NC | NC | 6 481 |
| Nombre de courriers reçus (hors factures) | NC | 17 600 | 17 325 |
| Nombre de courriers affranchis | 64 004 | 85 923 | 79 479 |
| Nombre de feuilles (impression + reprographie) (en millions) | 1,52 | 1,63 | 1,92 |
| ERP Centre Simone-Signoret (CSS) et Centre administratif (CA) | 2010 | 2011 | 2013 |
| Recettes liées aux baux de location CSS (en K€) | 303 | 270 | 289 |
| Recettes liées aux locations de salles CSS (en K€) | 13,6 | 3 | 18,48 |
| Recettes liées aux baux de location CA (en K€) | | acquisition du bâtiment en 2012 | 65 950 |
| Recettes liées aux locations de salles CA (en K€) | | acquisition du bâtiment en 2012 | 15 500 |

DONNER UNE DEUXIÈME VIE AUX BIENS PUBLICS

Les services de la CAPI stockent un grand nombre de matériels ou de mobilier réformés encore en bon état mais devant être remplacés pour faire place à des produits plus modernes ou répondant à de nouvelles normes.

La direction des Moyens Généraux a saisi l'opportunité de leur donner une deuxième vie en les vendant aux enchères sur un site de courtage spécialisé collectivités territoriales. Cette démarche éco citoyenne permet de renforcer la politique développement durable de la CAPI en diminuant les déchets et en valorisant le matériel réformé. De plus, elle permet d'augmenter les recettes de la collectivité.

La première vente du matériel CAPI a été organisée du 15 au 29 avril 2013. 50 lots de mobilier et deux bus ont trouvé preneurs.

Mise à prix mobilier 980 €

pour une vente de 8 200 €

38 000 €

C'est le montant total des recettes



JURIDIQUE, ASSURANCES ET PATRIMOINE

Fonction ressource au service des autres directions et secteurs d'activités de la CAPI, le service Juridique, Assurances, Patrimoine assiste et conseille les services, les élus et la Direction générale. Il gère les contentieux et les sinistres ainsi que les contrats qui y sont attachés. Il intervient également sur les questions intéressant les biens immobiliers acquis, cédés, occupés ou gérés par la CAPI.



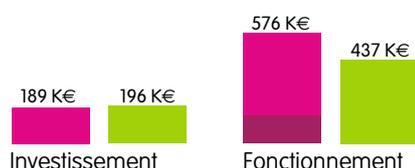
MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 149 K€



Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 4 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|------|------|------|
| Nombre de contentieux juridiques | 11 | 15 | 10 |
| Nombre de procédures amiables | 3 | 4 | 2 |
| Nombre de sinistres (bâtiments, véhicules) | 101 | 67 | 76 |
| Nombre de convention passées en matière de patrimoine | NC | 19 | 40 |
| Nombre de réponses aux demandes de conseil | NC | 30 | 178 |



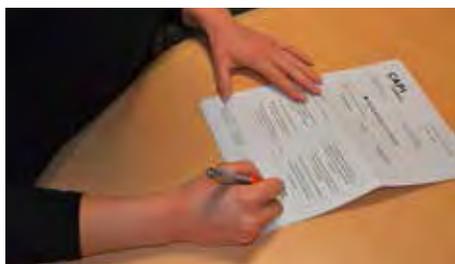
ASSISTANCE JURIDIQUE AUX COMMUNES

Anticipant la mise en œuvre du schéma de mutualisation, notamment son action relative à la création « d'une plateforme des ressources mutualisées en matière d'expertise juridique », le service Juridique, Assurances, Patrimoine a assisté juridiquement une commune et un syndicat intercommunal sur les champs du droit pénal de l'urbanisme ainsi que sur celui des assurances « construction ».



79 arrêtés formalisés
dans le cadre de ce projet

SÉCURISATION DES DÉLÉGATIONS DE SIGNATURE AUX AGENTS EN SITUATION D'AUTORITÉ



Suite à l'état des lieux, au recensement des pistes de progrès et des possibilités juridiques de délégation, l'organisation, la rationalisation des autorisations de signature de certains actes administratifs, engagements financiers et pièces ont été mises en œuvre et formalisées par l'édition ou le renouvellement d'arrêtés de délégations de signature au Directeur Général des Services, aux Directeurs généraux adjoints et au Directeur général des services techniques ainsi qu'aux agents en situation d'autorité.

ASSURANCES CONSTRUCTIONS

Sur l'année 2013 et pour les trois prochains exercices, la CAPI a conclu un contrat d'assurance, sous la forme d'un marché public à bons de commande destiné à garantir les constructions du Plan Pluriannuel d'Investissements en Tous Risques Chantier et en Dommages Ouvrage. Ce contrat cadre permet d'éviter au service l'organisation de consultations ponctuelles pour couvrir ces constructions et d'optimiser les coûts d'assurance.

16 opérations couvertes
sur la période 2013-2015
(prévisionnel)



RÉGULARISATIONS FONCIÈRES

Dans le cadre de la liquidation de l'EPANI, du rachat des ZAC par la SPLA SARA et de la mise en œuvre effective des redescendentes de patrimoine aux communes de l'ex-SAN, le service s'est doté d'outils opérationnels (marché public d'assistance pour l'élaboration d'actes authentiques) et il s'est mobilisé pour permettre la réalisation des régularisations foncières.

➤ CENTRE TECHNIQUE

Le Centre Technique est chargé de veiller au bon entretien et à la qualité du patrimoine de compétence communautaire (espaces publics et bâtiments publics). Par ailleurs, il veille à la bonne exécution des conventions de prestations mutualisées avec certaines communes de la CAPI.

- > Le service éclairage public (voir détail pôle éclairage public).
- > Le service entretien patrimoine immobilier (voir détail pôle bâtiments).
- > Le service qualité espaces urbains : il entretient et embellit les espaces verts d'intérêt communautaire et assure la propreté urbaine des voiries communautaires.
- > Le service voirie (voir détail pôle voirie).
- > Le garage : il assure la maintenance générale du parc automobile et du matériel agricole.
- > Le magasin : il achète les fournitures nécessaires au bon fonctionnement de l'ensemble des services du centre technique et optimise la gestion des stocks.

MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 2052 K€

867 K€

Investissement

2 979 K€



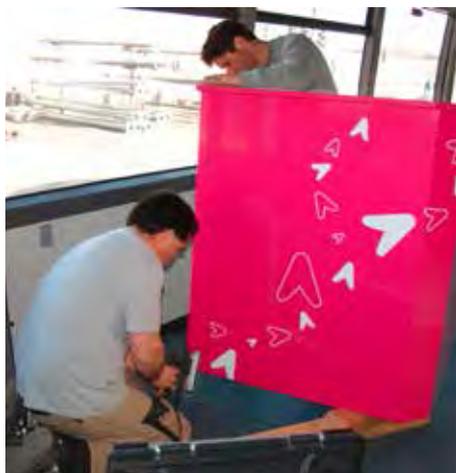
0,6 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : **53,8** ETP regroupant la Direction du Centre Technique et les services Qualité Espaces Urbains, Garage, Magasin.



INDICATEURS



54 conventions payantes CAPI pour les Communes + 13 conventions Communes pour CAPI et 4 conventions non rémunérées.

1 492 048 € de recettes.

| ESPACES VERTS | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|------|------|-------|
| Surface totale entretenue (en ha) | 221 | 250 | 263 |
| Surface entretenue espaces verts communautaires (en ha) | 120 | 147 | 160 |
| Surface entretenue espaces verts ville sous convention (en ha) | 101 | 103 | 103 |
| Surface par agent (en ha) | 13,3 | 16,3 | 13,25 |

| GARAGE | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Nombre de véhicules achetés dans l'année | 33 dont 11 reprises | 11 dont 9 reprises | 27 dont 5 reprises |
| Nombre de contre visite suite à contrôle technique | 0 | 0 | 0 |
| Nombre total de véhicules et remorques immatriculés | 174 | 188 | 219 |
| Nombre de petits matériels thermiques (taille-haies, tronçonneuses...) | 160 | 180 | 175 |
| Consommation globale de carburant (en K€) | 158 | 256 | 250 |
| Nombre d'heures d'intervention données au privé | 551 | 751 | 130 |
| Nombre d'interventions réalisées en régie | 250 | 423 | 793 |
| Nombre de vélos à assistance électrique entretenus | 0 | 32 | 43 |

| MAGASIN | 2009 | 2011 | 2013 |
|---------------------------------|-------|-------|-------|
| Nombre de bons de commande | 1900 | 2 050 | 1980 |
| Valeur du stock magasin (en K€) | 105 | 102 | 100 |
| Nombre de facture fournisseurs | 3 000 | 3 100 | 3 100 |
| Nombre de marchés publics | 12 | 32 | 28 |



COMMUNICATION

Le service Communication est chargé de promouvoir les actions concrètes réalisées par l'agglomération auprès des habitants, des entreprises et des autres collectivités. Il assure la mise en œuvre de la communication interne auprès de l'ensemble des agents. La CAPI étant engagée dans une politique d'éco-communication, ce service veille à réaliser l'ensemble des supports de manière éco-responsable et il accompagne les services dans cette démarche.



MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 186 K€

734 K€

Investissement

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 5 ETP



INDICATEURS

| | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|------|---------|---------|
| Nombre de publications du journal intercommunal Ici l'Agglo | 2 | 4 | 4 |
| Nombre de supports graphiques (affiches, plaquettes, encarts...) | 479 | 856 | 915 |
| Nombre de travaux rédactionnels (discours, édito, communiqués de presse) | 348 | 658 | 670 |
| Événements (journées portes ouvertes, inaugurations, vernissage) | 42 | 58 | 52 |
| Nombre de réunion du réseau communication CAPI | 4 | 2 | 2 |
| Nombre de visites site Internet | NC | 116 213 | 172 388 |

CSBJ

Depuis 2009, la CAPI soutient activement le CSBJ Rugby. En 2013, ce partenariat avec ce club phare du territoire s'est renforcé puisque la CAPI est devenue sponsor maillot officiel du club pour la saison 2013/2014. Cette démarche a été menée dans le but de renforcer l'image, la notoriété et la visibilité de l'agglomération. Ces collaborations traduisent l'importance que la CAPI accorde au sport en général, et en particulier aux valeurs véhiculées par le rugby et le club ciel et grenat, particulièrement dans le domaine de la formation.



9 inaugurations

INAUGURATIONS

En 2013, le service communication a coordonné l'organisation des différentes inaugurations :

- > **dans le domaine de la voirie et de l'éclairage public** : passerelle de Muissiat à Villefontaine, parking provisoire de la Gare SNCF de La Verpillière, avenue Henri-Barbusse à Bourgoin-Jallieu, rue du Lissieu à L'Isle d'Abeau ;
- > **dans le domaine de la petite enfance** : la nouvelle micro-crèche Les Alevins à Saint-Savin et les travaux à la crèche Buisson-Rond à Villefontaine ;
- > **dans le domaine de l'eau et de l'assainissement** : station d'épuration du secteur de Bourgoin-Jallieu ;
- > **dans le domaine de la lecture publique** : la cdthèque de la Médiathèque à Villefontaine ;
- > **dans le domaine de la fibre optique** : rénovation du réseau TV du premier secteur déployé en FFLA (Fiber to the last Amplifier) à Villefontaine.



102 participants

17 équipes



RHÔNE-ALPES ISÈRE TOUR

La CAPI est partenaire de l'épreuve cycliste « Le Rhône-Alpes Isère Tour » (RAIT) depuis sa création en 2007. Comme chaque année, la première épreuve de cette compétition est organisée sur le territoire de l'agglomération. Le 9 mai 2013, le départ de la 23^e édition du RAIT a ainsi été donné aux Éparres et l'arrivée s'est déroulée à Bourgoin-Jallieu après 150 km de course. Réunissant à la fois des jeunes cyclistes prometteurs et des professionnels qui peaufinent leur préparation (Thomas Voeckler cette année), cette épreuve suscite un engouement particulier chaque printemps car le cyclisme est avant tout une grande fête populaire.

ÉVÉNEMENTIELS INTERNES

Le service Communication pilote également la politique de communication interne de la collectivité et participe ainsi à l'organisation d'événementiels internes en collaboration avec la Direction et les Ressources Humaines. En 2013, plusieurs manifestations ont été mises en place en direction des agents : les vœux au personnel en janvier, la première édition de la Cérémonie des médaillés et retraités du travail en mars, la deuxième édition des CAPIthèmes en septembre (sur le thème « Mieux travailler ensemble pour un service public de qualité », la lutte contre les discriminations au travail), la journée d'accueil des nouveaux agents (2 fois par an) et la journée culture commune « CAPI L'AGGL'EAU » (toutes les trois semaines pour faire découvrir les métiers de la collectivité, le fonctionnement des services...)



5 000 exemplaires édités en 2013

GUIDE D'ACCUEIL DES HABITANTS



Attentive aux besoins de ses habitants depuis sa création en 2007 et soucieuse de simplifier leur quotidien, la CAPI a réalisé un guide d'accueil à leur attention. Ce support, riche en informations pratiques et numéros indispensables facilitera la connaissance du territoire au nouveau venu ou même à l'habitant de longue date. Réalisé par le service Info Doc CAPI, ce guide permettra ainsi de découvrir ou redécouvrir la CAPI. Véritable carte d'identité de l'agglo, il présente une approche complète du territoire : son histoire, son territoire, son patrimoine bâti et naturel, son budget tout en précisant les compétences gérées en lieu et place des communes. Une présentation générale sur chaque commune y trouve également sa place. Un nouveau tirage est prévu à l'été 2014, afin de réactualiser les données suite aux prochaines élections.

SALONS

En 2013, le service communication de la CAPI a participé à différents événementiels afin de faire la promotion de son territoire, de son offre de services diversifiés... auprès de différents publics. L'agglomération a ainsi tenu un stand :

- > lors de la 7^e édition du Salon du randonneur les 22, 23 et 24 mars à Lyon : présentation du cartoguide et des sentiers de randonnées locaux. Quatre services étaient associés : Communication, Info-Doc Archives, Environnement et Moyens Généraux ;
- > lors du Forum de l'Emploi du Nord-Isère le 15 octobre avec le service Ressources Humaines : présentation des métiers de la CAPI et des offres de postes, information sur la Fonction Publique Territoriale ;
- > lors de l'Assemblée Générale des Maires de l'Isère à Bourgoin-Jallieu.



689 visiteurs au salon
du Randonneur

200 personnes renseignées au
Forum de l'Emploi



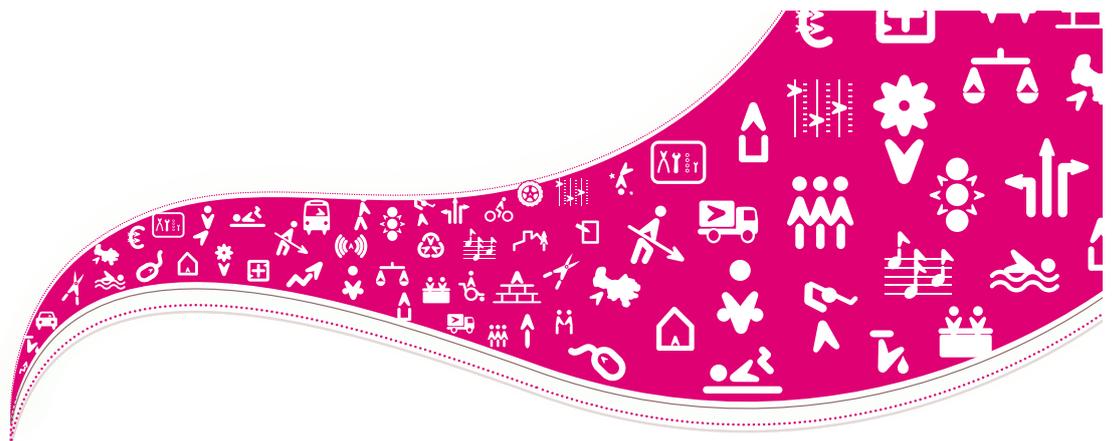
CRÉATION D'UNE STRATÉGIE DE MARKETING TERRITORIAL

En octobre 2012, la CAPI a lancé un travail de réflexion sur la création d'une stratégie de marketing territorial global sur le territoire. Le cabinet EKNO a été missionné pour cette étude. L'ambition est :

- > de définir une stratégie de marketing territorial globale intégrant différentes dimensions : économie, aménagement, environnement, mais aussi culture... qui donnera des pistes ensuite pour décliner les différentes communications ;
- > de se référer au territoire et à ses valeurs pour mieux valoriser son activité, ses savoir-faire, son dynamisme, son attractivité... sur la scène régionale, nationale voire internationale ;
- > d'affirmer l'identité du territoire et maîtriser son image ;
- > de favoriser la notoriété du territoire et d'assurer son rayonnement en capitalisant sur ses singularités, ses atouts, ses réussites, ... ;
- > de mettre en place une stratégie en direction de l'externe. Celle-ci doit toutefois également être comprise et portée localement (par les habitants, les élus locaux... qui sont les premiers ambassadeurs de l'image de la CAPI).

Suite à des entretiens avec des élus, des techniciens, des partenaires institutionnels, économiques locaux et régionaux en début d'année 2013, un diagnostic approfondi de l'identité du territoire, ses enjeux et ses objectifs a été réalisé. Pour compléter ce processus, des entretiens avec des habitants et des entreprises du territoire sur leur perception et leur vision de la CAPI ont été organisés en juillet 2013.

L'ensemble de ces échanges a conduit, en fin d'année, à l'écriture d'une plateforme de marque, centrée sur les messages et les valeurs de la CAPI. Celle-ci définit, partage et fixe les fondamentaux de la marque territoriale.



➤ CONTRÔLE DE GESTION

Le contexte d'évolution des collectivités locales et la raréfaction des ressources renforcent nos devoirs de lisibilité et de transparence de l'action publique. La mission Contrôle de Gestion aide au pilotage interne par la réalisation d'études d'aide à la décision stratégique et d'analyse de coûts, par l'élaboration et le suivi de l'exécution du budget du personnel et par la réalisation et l'actualisation de tableaux de bords. Les objectifs et les expertises du contrôle de gestion devront s'intégrer et s'associer à moyen terme à une logique d'évaluation des politiques publiques.

MOYENS MOYENS

Moyens financiers

Recettes

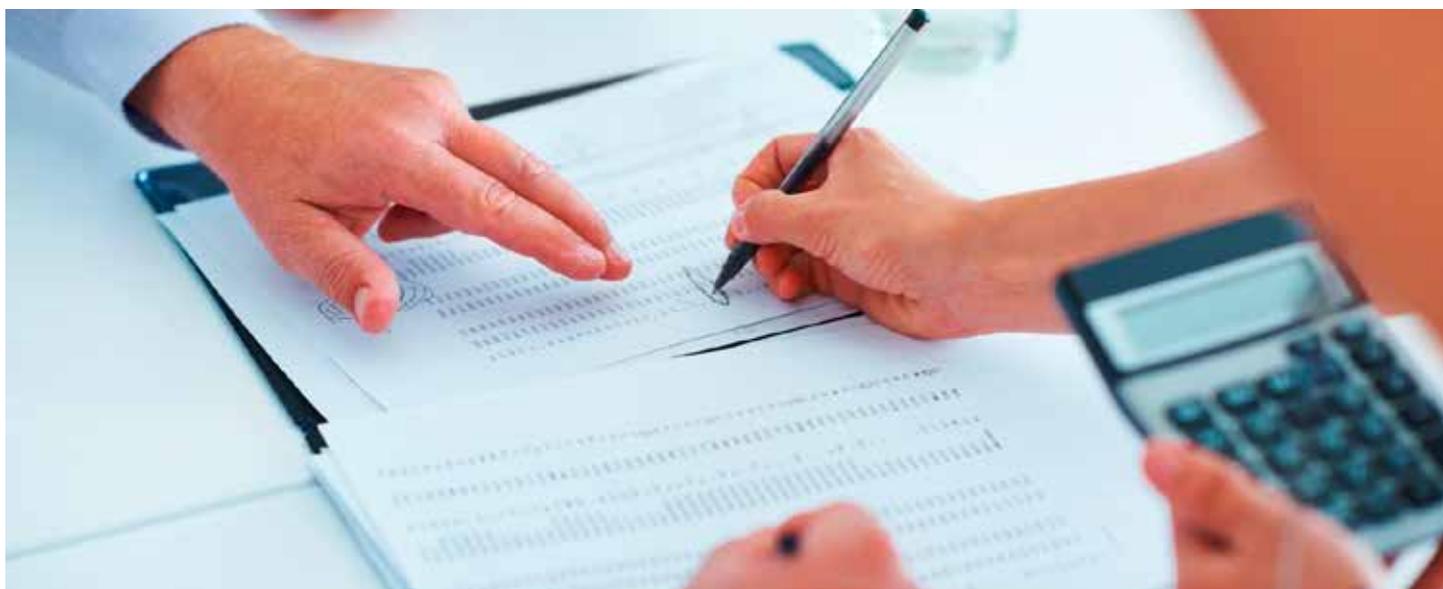
Dépenses
dont Personnel 60 K€

Investissement

60 K€

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 1 ETP



SUIVI ET PILOTAGE DE LA MASSE SALARIALE

Un travail régulier et collectif (Ressources Humaines, Contrôle de Gestion et Finances) d'optimisation du pilotage de la masse salariale s'est poursuivi en 2013. La mise en place d'outils de contrôle de gestion a permis un suivi précis de l'évolution des dépenses de personnel. Leur analyse a favorisé l'identification des seuils d'alerte et la mise en place d'actions correctives. Cette méthode de suivi a permis une meilleure maîtrise des dépenses.



MISE EN PLACE D'UNE COMPTABILITÉ ANALYTIQUE

En 2013, la mission contrôle de gestion a aidé les services, et plus particulièrement les services à la population, à mettre en place une comptabilité analytique. Cette structuration, des dépenses et des recettes pour certaines activités permet aux services de mieux analyser leurs dépenses. Ils peuvent, à partir de cette analyse, structurer leurs achats en marchés et ainsi respecter l'obligation légale.

SUIVI FINANCIER DES DÉMARCHES DE MUTUALISATION

Le Contrôle de Gestion accompagne la mise en œuvre financière des actions du schéma de mutualisation. L'objectif d'équilibre financier de chaque action nécessite un appui technique et une analyse financière tout au long de sa mise en œuvre. Ce fut le cas pour la création du service commun Info-docs-archives. En 2013, le contrôle de gestion a accompagné la démarche de création du service système d'information mutualisé.





➤ Mutualisation,
formation et
conditions de
travail

André ZIERCHER



Adapter une démarche de mutualisation
au service du projet de territoire.

MUTUALISATION

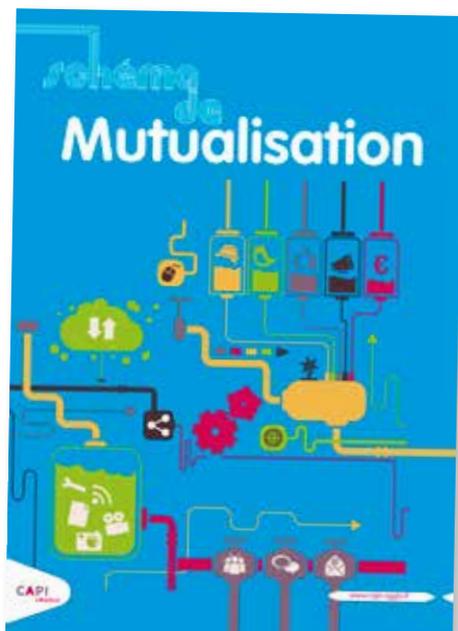


SCHÉMA DE MUTUALISATION

Poursuite de l'élaboration du schéma de mutualisation, avec, en mai 2013 l'adoption, à l'unanimité, du schéma formalisé. Depuis, la mise en œuvre des actions retenues comme prioritaires sur 2013-2015 a été lancée. Des règles spécifiques au montage et à la gouvernance de chaque action ont été fixées. Chaque projet est étudié par un comité composé d'élus et de techniciens des collectivités qui souhaitent y prendre part. L'équipe projet et le comité de pilotage Mutualisation valident les choix proposés et la mise en œuvre des actions. En 2013, certains projets ont déjà beaucoup avancé, d'autres, pré-existants, ont confirmé leur utilité (documentation / archives notamment). Divers comités sont au travail et feront leurs propositions dans les délais impartis. Les réflexions ont permis à tous de prendre conscience que certaines actions ne pourront pas voir le jour sans moyens complémentaires ou supplémentaires et qu'il convient dès lors que l'équilibre financier est validé, de procéder à la mise à disposition des moyens nécessaires (matériels et/ou humains) à l'instar de ce qui a été fait pour les rythmes scolaires.

SUIVI DES ACTIONS EN COURS

Les principales actions réalisées en 2013 ont été :

- > **Service commun informatique** : en 2012, la CAPI et la commune de Bourgoin-Jallieu ont mis en place les prémices d'un service informatique mutualisé. Le schéma de mutualisation voté en 2013 a acté la mise en place d'un service commun. Depuis juin 2013, une étude précise les modalités de création de ce service (modèle économique). Cette nouvelle organisation est composée en trois pôles : un pôle hotline (composé de trois agents), un pôle infrastructures (trois personnes) et un pôle études et projets (trois personnes). Cette solution a permis une spécialisation des agents et par conséquent une réponse plus qualitative aux besoins des services. Cette structure mutualisée proposera également des prestations de services à l'ensemble des communes CAPI, sur la base d'un catalogue d'offres (suite à une évaluation des besoins).
- > **Cuisine centrale** : l'étude de faisabilité a fait émerger des problématiques (développement durable du territoire : circuits courts, bio, gestion des déchets, soutien au développement de la zone de maraîchage et plus largement à l'agriculture, politique santé publique, éducation au goût...) une étude qualitative mesurant ces impacts a été réalisée et les conclusions ont conduit à lancer une étude programmatique pour la réalisation d'une cuisine centrale mutualisée à l'échelle du territoire, pilotée par SARA.
- > **Conseil en Économie partagé** pour aider les communes à mettre en place une politique de maîtrise de l'énergie dans les bâtiments communaux.
- > **Activités périscolaires** : action partagée entre plusieurs communes pour le développement d'activités périscolaires en lien notamment avec l'évolution prévue des temps scolaires.
- > **Réflexion sur la création d'un observatoire territorial** pour mieux connaître les besoins de la population et les dynamiques socio-économiques sur le territoire, notamment en vue d'assurer une évolution adaptée et une évaluation des politiques publiques.





INFO DOC ARCHIVES

Le service Info Doc Archives est chargé de trois missions :

- > **Info** : il met à disposition du public les informations sur les missions et compétences de la CAPI, sur les activités culturelles et touristiques du territoire et de la Région Rhône-Alpes et propose une billetterie locale et nationale de spectacles.
- > **Doc** : il collecte les informations relevant du domaine des collectivités territoriales et les traite afin de les diffuser aux services et aux communes de la CAPI.
- > **Archives** : il traite et conserve les archives de tous les services de la CAPI et intervient pour l'archivage des communes qui en font la demande.



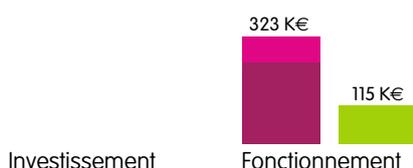
MOYENS

Moyens financiers

Recettes

Dépenses

dont Personnel 245 K€



Investissement

Fonctionnement

Moyens humains (effectif au 31/12/2013) : 5,2 ETP



INDICATEURS

| DOCUMENTATION | 2009 | 2011 | 2013 |
|---|---------------|------|------|
| Nombre d'abonnements gérés pour les services de la CAPI | 152 | 132 | 124 |
| Nombre de recherches documentaires (sur demandes des services) | 82 | 161 | 464 |
| Nombre de produits documentaires réalisés (à l'initiative du service info-doc-archives) | 38 | 47 | 49 |
| Nombre d'agents formés à la recherche d'information | création 2011 | 34 | 133 |

| ARCHIVES | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|---------------|-------|------|
| Mètres linéaires CAPI classés (entrées) | 105 | 157 | 63 |
| Mètres linéaires CAPI classés (éliminés) | 30 | 25,5 | 20 |
| Nombre de communes ayant bénéficié de la prestation archives | création 2010 | 11 | 16 |
| Nombre de journées d'intervention en communes | création 2010 | 164 | 346 |
| Mètres linéaires éliminés | création 2010 | 103,5 | 196 |

| INFORMATION | 2009 | 2011 | 2013 |
|--|-------|-------|--------|
| Nombre de billets vendus (Ticketnet + COS) | 7 200 | 7 200 | 7 416 |
| Recettes des billets vendus (Ticketnet + COS) (en €) | NC | NC | 71 910 |

En 2013, 253 livres ont été empruntés, dont 26 % par des agents communaux.

LA CAPSULE / SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION

Le bilan de cette deuxième année est satisfaisant : les différentes statistiques montrent une belle implication des communes membres. Les communes et la CAPI s'approprient différemment les produits documentaires proposés : elles sollicitent le service principalement pour des recherches documentaires.

En 2013, l'accent a particulièrement été mis sur les formations « outils de la doc », « recherche sur internet », « veille sur internet » afin que tous les agents (communes et CAPI) sachent utiliser à bon escient les outils et abonnements mis à leur disposition.

Ces formations se déroulent dans les locaux CAPI mais également en intra dans les communes en collaboration avec les services formations.

133 agents formés :

29 CAPI

104 Communes (dont 70 en intra)



195 journées d'intervention

90 mètres linéaires d'archives éliminés

13 tableaux de gestion des archives présentés aux services

MISSION ARCHIVES À L'ISLE D'ABEAU

En janvier 2013, une nouvelle archiviste intercommunale a été recrutée par la CAPI afin de parer aux besoins de la mairie de L'Isle d'Abeau, pour une année.

Ses missions consistent principalement à procéder à un tri et à des éliminations au sein du local destiné aux archives, et à former les agents de tous les services à l'utilisation de tableaux de gestion, rédigés par ses soins. Au terme de sa mission en janvier 2014, l'archiviste devrait avoir formé tous les services de la mairie de L'Isle d'Abeau à la gestion de leurs archives.



MISSION ARCHIVES INTERCOMMUNALES AUTRES COMMUNES

Outre les fonctions administratives classiques (tri, classement des archives, plan de classement des fichiers électroniques), de plus en plus, l'archiviste mutualisée propose aux agents communaux de travailler avec eux à l'élaboration de plans de classement pour leurs documents électroniques.

Elle a mené en 2013 des actions de valorisation culturelle sous deux formes :

- > des ateliers pédagogiques à l'école élémentaire de Four : une session d'initiation aux archives avec la présentation d'une grande variété de documents (affiches, registres, lettres manuscrites, ...) a été proposé aux scolaires ainsi qu'un atelier axé sur la restauration du cadastre napoléonien ;
- > une exposition pour les Journées Européennes du Patrimoine a été réalisée à Ruy-Montceau.

Ces animations permettent de toucher un large public et de leur présenter la diversité et la richesse des fonds.

L'archiviste intercommunale suit également plusieurs chantiers de construction ou d'aménagement de locaux archives dans les mairies (à Saint-Quentin-Fallavier, à Bourgoin-Jallieu, à Nivolas-Vermelle, à Vaulx-Milieu et à La Verpillière).



60 élèves accueillis
(3 classes de 2nde du lycée
Léonard-de-Vinci)

ARCHIVES CAPI

Au-delà des missions classiques du service (collecte, tri, classement, communication et aide à la réalisation des plans de classement des fichiers électroniques), en 2013, l'accent a été mis sur la valorisation d'un fonds iconographique du SAN et de l'EPANI et sur sa communication.

> **valorisation du fonds** : un important travail d'identification et de classement des diapositives a été réalisé. Les films d'archives de l'EPANI et du SAN ont fait l'objet de visionnages en vue de leur numérisation afin d'en assurer la conservation ;

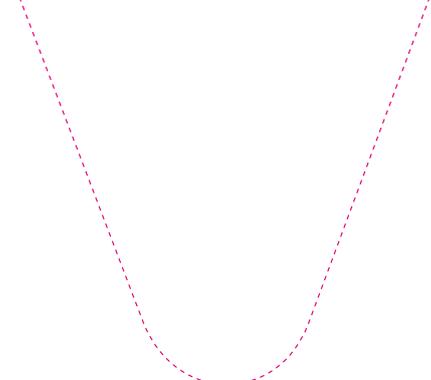
> **communication du fonds** : le service a accueilli des classes du lycée Léonard-de-Vinci de Villefontaine pour travailler sur les débuts de la Ville Nouvelle.



151 jours d'archivage
en communes

75 élèves concernés par les
ateliers pédagogiques
(3 classes de 25 élèves)

70 visiteurs aux Journées
Européennes du Patrimoine



GLOSSAIRE

ADEME Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

ADERLY Agence pour le Développement Économique de la Région Lyonnaise

ADIE Association pour le Droit à l'initiative Économique

ADIL Association Départementale pour l'Information et le Logement

AEPI Agence d'Études et de Promotion de l'Isère

AGEDEN Association pour la GEstion Durable de l'ÉNERgie

ANRU Agence National de Renouveau Urbain

APIE Association Porte de l'Isère Environnement

ASSFAM Association Service Social FAMILIAL Migrants

ASV Atelier Santé Ville

ASTUS Construction ASsemblages eT USages

CABEE Capitalizing Alpine Building Evaluation Experiences (programme européen)

CAE Contrat d'accompagnement dans l'emploi

CAF Caisse d'Allocations Familiales

CAMSP Centre d'Action MédicoSociale Précoce

CAO Commission d'Appel d'Offres

CAPi Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

- CCAR** Cellule de Coordination et d'Accompagnement au Reclassement
- CCI** Chambre de Commerce et d'Industrie
- CDDRA** Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes
- CEP** Conseil en Énergie Partagé
- CHS** Comité d'Hygiène et Sécurité
- CHSCT** Comité d'Hygiène Sécurité et Conditions de Travail
- CLH** Commission Locale pour l'Habitat
- CNDS** Centre National pour le Développement du Sport
- CNFPT** Centre National de la Fonction Publique Territoriale
- COHNI** COordination de l'Hébergement Nord-Isère
- COT** Contrat d'Objectifs Territorialisés
- CSTB** Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
- CTP** Comité Technique Paritaire
- CUCS** Contrat Urbain de Cohésion Sociale
- DAE** Défibrillateurs Automatisés Externes
- DGA** Direction Générale Adjointe
- DIRECCTE** Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
- DRAC** Direction Régionale des Affaires Culturelles
- DSC** Dotation de solidarité communautaire
- DSP** Délégation de Service Public
- DTA** Directive Territoriale d'Aménagement
- EPANI** Établissement Public d'Aménagement Nord-Isère
- EHPAD** Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
- ENS** Espaces Naturels Sensibles
- EPCI** Établissement Public de Coopération Intercommunale
- EPORA** Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes
- ERP** Établissements Recevant du Public
- ESS** Économie Sociale et Solidaire
- ETP** Équivalent Temps Plein
- FIPHFP** Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
- FPIC** Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes
- FUI** Fonds Unique Interministériel
- GPRA** Grand Projet Rhône-Alpes
- IME** Institut Médico-Éducatif
- NTIC** Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
- MA** Multi-Accueil
- MAPA** MArché à Procédure Adaptée
- MAPIC** MArché International des Professionnels de l'Immobilier de Commerce
- MIPIM** Marché International des Professionnels de l'Immobilier
- OIN** Opération d'Intérêt National
- OPAH** Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- PAD** Plan d'Aménagement Durable
- PCET** Plan Climat Énergie Territorial
- PDA** Plan de Déplacement Administration
- PDE** Plan de Déplacement d'Entreprise
- PDIE** Plan de Déplacement Inter-Entreprises
- PDIR** Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnées
- PDU** Plan de Déplacements Urbains
- PIC** Pôle Innovation Constructive
- PIL'ES** Pôle d'Intelligence Logistiques Europe du Sud
- PIMM'S** Point Information Médiation Multi-Services
- PLEA** Plan Local d'Éducation Artistique
- PLH** Programme Local de l'Habitat
- PLU** Plan Local d'Urbanisme
- PMR** Personne à Mobilité Réduite
- PME** Petites et Moyennes Entreprises
- PPI** Plan Pluriannuel d'Investissement
- RAIT** Rhône-Alpes Isère Tour
- RAM** Relais Assistante Maternelle
- REI** Réseau Entreprendre Isère
- RH** Ressources Humaines
- RNR** Réserve Naturelle Régionale
- RUL** Région Urbaine de Lyon
- SAE** Stratégie d'Accueil des Entreprises
- SAGAV** Syndicat d'Aménagement et de Gestion des Aires pour les gens du Voyage Nord-Isère
- SAN** Syndicat d'Agglomération Nouvelle
- SATIN** Syndicat pour l'Aménagement du Territoire de l'Isère du Nord
- SARA** Société d'Aménagement du Rhône aux Alpes
- SCANIDA** Syndicat Communautaire d'Aménagement de l'agglomération Nouvelle de L'Isle D'Abeau
- SCoT** Schéma de Cohérence Territoriale
- SIEC** Salon du Retail et de l'Immobilier Commercial
- SIMI** Salon de l'immobilier d'entreprise
- SITL** Semaine Internationale du Transport et de la Logistique
- SMAC** Scène de Musiques ACTuelles
- SMND** Syndicat Mixte du Nord Dauphiné
- SMT** Syndicat Métropolitain des Transports de l'aire urbaine lyonnaise
- SRCE** Schéma Régional de Cohérence Écologique
- STEP** Station d'ÉPuration des eaux usées
- TEOM** Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères
- TIC** Technologies de l'Information et de la Communication
- TIP** Titre Interbancaire de Paiement
- TEPOS** Territoire à Énergie POSitive
- TPE** Très Petite Entreprise
- VAE** Vélo à Assistance Électrique
- ZAC** Zone d'Aménagement Concertée
- ZAE** Zone d'Activité Économique

Communauté d'Agglomération**Porte de l'Isère (CAPI)**

17 avenue du Bourg
BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau cedex
Tel : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

Direction de la Publication :

Alain Cottalorda

Directrice de la Rédaction :

Yasmina Hattabi

Rédaction :

Les services CAPI / Morgane Flety

Création graphique, mise en page :

Ligne Ovale, 38300 Bourgoin-Jallieu
www.ligneovale.fr

Impression :

Imprimerie Fouquet Simonet,
38300 Bourgoin-Jallieu

Crédits photos :

Services communication, Infrastructures,
Logement, Les Abattoirs,
Christian Chevallier, Fotolia,
Aéroport Lyon Saint-Exupéry,
Couleurs FM, Pôle Métropolitain,
Info Doc Archives, Économie,
PIC, MobilEmploi 73,
Biennale à Livres Ouverts,
Centre Technique, CSBJ Rugby,
CCI Nord Isère, ViennAgglo,
Villes de Bourgoin-Jallieu
et de Villefontaine, Vallons de la Tour,
Syndicat Métropolitain des Transports
de l'aire urbaine

Vues aériennes :

ULM38/Michel Viriot

Iconographie :

Service Communication CAPI, Aurélie
Bourgeois, Atelier Chose, Comète,
Salon du Randonneur



CAPI L'AGGLO

Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère
17 avenue du Bourg - BP 90592
38 081 L'Isle d'Abeau Cedex

Badinières, Bourgoin-Jallieu, Chèzeneuve, Crachier, Domarin, Éclose, Four, L'Isle d'Abeau,
La Verpillière, Les Éparres, Maubec, Meyrié, Nivolas-Vermelle, Ruy-Montceau,
Saint Alban de Roche, Saint-Quentin-Fallavier, Saint-Savin, Satolas-et-Bonce, Sérézin de la Tour,
Succieu, Vaulx-Milieu, Villefontaine